

Guy bilodeau

l'insolite des agents fonction publique.
favoritisme, cadeau, fonction publique.

Qui sont les réels abuseur du système?

NO/DOSSIER :TAQ:sas-q-216595-1604 als.artiste peintre temps partiel.rente résiduelle.
TAQ:sas-q-221127-1611 als. demande poursuivre txs physio, rechute
aggravation de santé.

Audition prévu le 6-12-2018 taq

Objet : les insolites des agent (es) de la fonction public.

Ce document est déposer devant la TAQ tribunal administratif du Québec et la saaq.
Afin de vous démontrez que la saaq n'a pas appliquer s'est propres lois et règlements de c'est manuel de
directive pour dommage corporels revalorisation ainsi que les véritable barème applicable.

Procureur de la saaq m Sébastien jobin vermette et la commissaire de la TAQ mme Gisèle
lacasse en complicité juridique. Pour la décision rendu le 11-12-2014.

Car elle n'a rien fait pour empêcher la saaq d'abuser sur l'accidenté légalement. Abus de pouvoir,
suite a l'entente de conciliation. Mauvaise foi , favoritisme administrative.

Ce qui a pour cause préjudices; de verser les mauvaises indemnités a y être verser,
induire en erreur les barème de la saaq,
restringues les intérêts a verser ainsi que les indemnités pour
séquelles,
a y être verser les mauvais intérêts et intérêts additionnelles.
En indemnisant moins l'accidenté, cela fait moins de dépenses
pour la saaq et plus de profit au procureur et au commissaire,
rendement supérieur avec bonis.
Le tout avec pression de quitté la saaq, ce qui nous donne pas
assez de temps de bien comprendre les faits et des
conséquences future.

Ce que nous demandons est : que la saaq applique les véritables lois et règlements article 73- 76
LAA-25 a la date que la décision soit rendu, ainsi que les barèmes
en vigueur de 2014 véridique et légal
onglet XIII 01-01-**2014** #166 pages 1.7 a 1.11 revalorisation de la
saq et a verser les indemnisations et intérêts manquantes et
intérêts additionnels. Suite a leurs mauvaise foi et de malveillance

Voir page 71.et +

Dossier qui sont les réel abuseur du système 1A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retourné dossier défense le 7-2-2019

Documents que vous trouverez ci-joints.

Revu de droit. Lois et règlements, Journaux divers, mémoire d'études, jugements, etc.

Un peu de tout, pour vous dénoncez et de vous démontrez les abus de la saaq, et autres fonctionnaires, qui prend les fonds monétaires des accidentées pour leurs avantages sociaux, bonis, études hallucinantes, investissement a l'étranger du pays, fêtes, tirage, rénovation, brefs de tout, sauf leurs fondements maternel aux accidentées l'indemnisation réel. ...

Peut importe le poste et la fonction d'un fonctionnaire, il est responsable des dommages qui cause a autrui. Code déontologique, code civil. Il y a personne au dessus des lois.

Ceci est un bref résumé de ma lecture de mon insatisfaction des abuseur de la fonction public.

- 1- 10-7-1990 Page 1- la presse : Un citoyen n'a pas a écopé pour l'erreur d'un fonctionnaire; le protecteur du citoyen met en garde le gouvernement contre les abus de pouvoir. ... en hausse des organismes. Six ministères, sécurité du revenu, formation professionnelle, commission de la santé du travail csst, **saaq**, ministère du revenu, régie des rentes. Méthode gouvernement.
(peut importe le palier gouvernemental ce que la saaq ne veut pas comprendre. Ce sont c'est responsabilités, et l'avarisme) .
- 2- 17-2-1992 Page 4- la presse : Attention aux responsabilités partagées en matière de justice. ... employé parlent. Mais au Québec comme ailleurs, on cherche toujours la méthode simple, rapide et bon marché pour assurer la sanction des droits de tous les justiciables. ...
p.5- la saaq commence a se méfier du droit et ne croit plus qu'a tout problème ... Toutes d'abord, bien qu'on observe une tendance lourde et a long terme vers l'expansion constante du droit, *(a y être indemnisé a la juste et réel valeur)*.
- 3- 14-8-1993 Page 8- le soleil : la CAS commission des affaires social du Québec, vient d'être critiquée par la cours d'appel pour la façon dont elle se conduit lorsque ses décisions sont contestées devant les tribunaux supérieurs. ... aide sociale, saaq, régie des rentes ... *(en mes mots elle habrille les sociétés d'états)*.
- 4- février 1994 Page 9- CDPQ.com : **caisse de dépôt et placement du Québec.** Détails sur les comptes des déposants. Ministère des finances, gouvernement du Québec.
premier dépôt en février 1978 SAAQ.
Le fonds pourvoit au versement des sommes nécessaires a l'indemnisation des accidentés de la route et a la promotion de la sécurité routière. Ce fond est financé principalement par les

Dossier qui sont les réel abuseur du système 2A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retourné dossier défense le 7-2-2019

contributions d'assurance que perçoit la saaq pour la délivrance de permis de conduire et droit a l'immatriculation des véhicules.
(Tant de promenade, commercial, hors route, remorque de toutes sortes, VR, ETC. et avec les années elle sera le petit cochon financier du gouvernement).

- 5- 1-1-1998 Page 12- constellation.UQAC. Aide en direct : proposition d'un cadre de référence favorisant une utilisation adéquate d'un système d'évaluation du rendement par attentes signifiées basé sur les résultats : étude de cas : la saaq.
- 6- 1-2-1998 Page 13-Barreau du québec.qc.ca : le barreau du Québec volume 30 no2 : 20 ans déjà, la réforme de l'assurance automobile.
affirme M bellemare. Cependant, enchaîne-t-il, << le bilan de l'adoption de la loi sur l'assurance automobile est, après 20 ans, moins brillant que les membres de la saaq voudraient bien vous le faire croire. Il existe, dans le régime actuel, de sérieuses lacunes au niveau des réclamations et du montant des indemnités.
p 16- le détournement de la mission de la saaq comporte plusieurs conséquences néfastes, d'après m bellemare. A mon avis celui qui a le plus bénéficié de cette loi c'est le gouvernement, et a deux niveaux. Tout d'abord, le gouvernement a pigé, a plusieurs reprises, dans surplus que la saaq accumule dans sa réserve de stabilisation. Les sommes prélevées jusqu'à présent s'élèvent a \$2.2 milliards de dollars.
 Mais le gouvernement est aussi gagnant du fait qu'il n'est plus une partie défenderesse potentielle dans les causes d'accidents automobiles, comme il l'était autrefois.
Cela représente environs 3,500 victimes d'accident qui auraient des droits a faire valoir contre le gouvernement, pour sa négligence, si la loi actuelle l'empêchait pas. C'est la tout un avantage pour le gouvernement. ...
m bergeron fait observer que les coûts pour les automobilistes n'ont pas du baisser après 1977, si l'on tient compte des prélèvements répétés du gouvernement dans la caisse de la saaq.
 Le nombre d'accidents, l'application du principe de non-responsabilité a eu, d'autre part, en effet négatif sur la sécurité routière. ...
p.17- me bellemare plaide, d'autre part, en faveur d'un retour de la saaq a son mandat initial. On dénombre actuellement 4000 cas de victimes se voit refuser une indemnité. ...
(l'accidenté doit faire le tour de la roue juridique avant de ce voir peut-être indemnisé. Indemnisation- révision – tribunal administratif- appel requête en révision cause-cours supérieur-cours d'appel, cours suprême- bien d'autres.
Nous savons que tous ce tiennent la main, et ont prêter serment de prendre soin du gouvernement en premier lieu. Les jurisprudence débord des bibliothèques. Les avocats étudissent les lois afin des détourner a leurs avantages et au profit de celui qui les engages. Et leurs propres profits monétaire.
En mon cas la saaq, gouvernement du Québec. Société d'état) .

- 7- 1-10-1998 Page 19- barreau du Québec avise saaq, les décisions TAQ son souvent contesté devant la cour supérieur et cour d'appel. NO JURISPRUDENCES :
- 8- 7-11-1998 Page 24- le droit : des engagements envers les accidentés de la route. je suis comme plusieurs autre accidenté(es) de la route les indigences de la saaq de reconnaître mes séquelles permanentes suivant cet accident. Quels seront les engagements des candidats aux élections pour améliorer le sort des accidenté (es).
- 9- 2000 Page 25 -ici.radio-canada.ca. La facture radio canada : M Pierre Craig. Un employé de la saaq trop zélé.
Un fonctionnaire de la saaq a mis au point, il y a cinq ans, une méthode très simple pour empêcher que des pièces d'auto volées soient blanchies dans le système de la saaq. Une initiative qui n'a pas l'heur de plaire a son employeur. En 2000 jean pierre page obtient le poste de préposé aux établissements accrédités a la saaq.
Le 1 mars 2001, un fier-a-bras défonce la porte de sa maison, mais absent. Sa femme et ses enfants se retrouvent seuls face a l'agresseur. L'individu, martin désilets, a un lourd passé judiciaire. Il sera condamné a trois ans de prison pour cette agression.... mais il avoue avoir reçu \$4,000.00 pour attaquer ce fonctionnaire.
*(ce faire dénoncé sur la place publique la saaq n'aiment pas ça. Moi je dit plus de monde soit au courant des magouille gouvernemental les choses changera. Mais que si personne ne font rien. Il contunira en ce remplir les poches et que nous payeront toujours de plus en plus pour leur cadeaux, bonus. avantages sociaux, etc...
A continuer de donner les bonus au hauts dirigeant les fonctionnaires qui travaillent pour la saaq, eux même n'auront pas droit a leur propre retraite. Car manqueront de fond a la caisse de dépôt et de placement).*
- 10- 1-2-2001 Page 27- 1-2-2001 A NOTÉ : PAS TOUTE IMPRIMÉ 100 PAGE
barreau du québec.qc.ca : récent développements en matière d'accidents automobile. Marc bellemare dénonce les agissement du TAQ. Il seraient bon pour tous d'avoir en main les jurisprudences.
Tremblay c.CALP,C.A. Québec, rejb 1999-11402, 19-3-2000
Gourde c. taq et saaq, csq, no 200-05-011943-995 14-2-2000
fortin c. clp et csst, csq, no 200-05-012812-009 23-3-2000
Paré c. taq, saaq, csq, no 200-05012328-998 12-1-2000
et autres; pour des décisions déraisonnable qu'irrationnelle. ...
(les jurisprudence qui aideraient les accidentés. Malheureusement les accidentés en non pas le pouvoir d'en posséder, car ils ne sont pas a leurs porter. Et que ceux qui sont sur les sites accessible laisse a désirer selon l'interprétation des juges. Mais toujours favorable aux organisme gouvernemental).
- 11- 20-2-2001 Page 33- la presse : la cour supérieure annule une décision de la saaq. ... dans un jugement qu'elle vient de rendre, la juge Julie Dutil, de la cour supérieurs,

annule deux décisions de la SAAQ touchant un motocycliste ... et exige qu'on reprenne la cause pour rendre "une décision respectueuse de la preuve et du droit". La juge Dutil a noté que la TAQ n'a pas retenu l'opinion du médecin traitant, elle a écarté les rapports de deux experts de l'accidenté, mais qu'elle a retenu plutôt celle du médecin de la SAAQ.

(Favoritisme pourquoi pas? Bonus. Combien de fois les juges annule et demande à la SAAQ et du TAQ de rendre les décisions qui devraient être rendues. Un père de famille reprendra pas toujours son enfant à respecter le droit. Comment ce fait-il que la SAAQ recommence à chaque fois lorsqu'ils y a un accidenté. La SAAQ n'a aucune condamnation au point de vue légal. Cela devra changer. Et de donner des amendes à la SAAQ. c'est la seule place qu'elle comprend. Le fonctionnaire qui rendra une décision sera responsable de ces actes).

- 12- 8-4-2001 Page 35- tvanouvelles.ca : la SAAQ devra indemniser une famille dont le père s'est suicidé. ... un père de famille de Victoriaville qui s'est enlevé la vie 11 ans après un accident de moto
L'an dernier au Québec, environ 700 personnes sont mortes dans des accidents de la route. La-dessus, on estime qu'une 20 d'accident étaient des suicides. ... *je dirais, il y a des suicides oui par le geste volontaire en voiture. Normal avec le monde d'aujourd'hui. Avec toutes les tracas des assureurs qui font tout pour ne pas indemniser sa clientèle.*
Mais, il y a des suicides que certaines personnes accidentés font, en faisant passer pour des suicides.
Exemple : un quadriplégie suite à un accident de la route, retrouvé pendu au sous-sol de sa résidence, donc il y avait pas accès. Question? Es-ce vraiment un suicide de découragement ?
Pardonnez-moi pour les familles des disparus, car il y en a plusieurs.
- 13- 5-5-2001 Page 36- la presse : la SAAQ blâmée pour avoir proposé des métiers inexistantes. La SAAQ vient de ce faire taper sur les doigts par la cours d'appel qui lui reproche de trahir sa mission en proposant de métiers inexistantes ou inadéquats ...
article de lois de la SAAQ : la loi du miracle.
- 83.7. La Société peut prendre les mesures nécessaires pour contribuer à la réadaptation d'une victime, pour atténuer ou faire disparaître toute incapacité résultant d'un préjudice corporel et pour faciliter son retour à la vie normale ou sa réinsertion dans la société ou sur le marché du travail.
1989, c. 15, a. 1; 1990, c. 19, a. 11; 1999, c. 40, a. 26.
- 14- août 2001 Page 44- **MÉMOIRE le régime public d'assurance automobile du Québec.**
Page 48-p 3- réf; p 51- **commentaire généraux**; la première question qui nous vient à l'esprit à la lecture du document de référence concerne la finalité de la consultation public sur le régime d'assurance automobile. En effet, le message du

ministre responsable qui apparaît au document de référence fait état de l'objet<< d'informer la population et de lui permettre de se faire entendre>>. On est frappé par l'absence, a toute fin pratique, de sens autocritique du document de référence alors que le régime d'assurance automobile du Québec comporte, de l'avis du barreau, de graves lacunes et injustices. On note d'ailleurs que le document de référence émane de la société d'assurance automobile du Québec et non du ministère des transports. Existe-t-il une volonté politique suffisante pour apporter les redressements qui s'imposent?

(Je ne crois pas. Si le gouvernement ne s'acharne pas a tout refusé a l'accidenté. Il ne pourrait pas pigé a deux mains dans les fonds public, pour donné d'énorme bonis a la fonction public dont-elle fait référence.

De plus, que feraient tous le monde juridiques. Avocats, juges, tribunaux.

Ce sont de grand parleur de l'illégalité, mais regardez la jurisprudence saaq v/s accidentés, l'enquête charbonneau, collusion de la construction, l'upac, etc.

Les maires, juges, avocats, médecins, experts, toutes tranche a leurs avantages de leurs portes monnaies. Je vous met certaine évidence a ce dossier ci. Vous voyerez comme bien des gens que pour être légal juridiquement, il faut-être illégal fonctionnairement).

Page 4-p.52- comme il est mentionné, a la page 3 du document de référence, **la principale mission de la saaq** est d'assurer et de protéger la population québécoise contre les risques liés a l'usage de la route. Depuis 23 ans, plus de 6 milliards de dollars ont été versés aux victimes d'accidents de la route. On ne peut cependant passer sous silence les centaines de millions de dollars qui ont été versés au gouvernement pour des fins qui ne concerne pas l'assurance automobile. Ces << dividendes>> **versés au fond consolidé de la province constituent ni plus ni moins qu'un détournement de fonds.** Les actifs de la saaq ne devraient-ils pas appartenir collectivement aux assurés et non a l'état? N'y a-t-il pas une confusion dans le rôle de la saaq, tantôt assureur, tantôt perceuteur de taxes pour l'état?

(La saaq investissent dans la caisse de dépôt et placement, qui eux investissent a l'étrangé afin de bonifié leur rendement et bientôt pour un métro a Montréal sous-terrain, je crois plus de 400 millions ou milliards, a vérifier.

Non pas pour indemnisé les accidentés, pourtant c'est leur agent).

Toujours page 4- bas; on mentionne a la page 52 du document de référence les frais d'avocats, les frais judiciaires et les frais d'experts qu'occasionneraient les poursuites en matière civile. Pour être juste, il faut mentionner que dans le régime actuel, les victimes qui contestent les décisions de la saaq doivent aussi assumer les frais de leurs avocats et les frais d'expertise qui excèdent les montants remboursés par la saaq.

(A la place d'indemnisé l'accidentés, elle préfère donné a leur avocat, médecins, juges, ainsi que les avocats des accidentés afin de découragé plus l'accidentés, qu' elle puisse fermé son dossier sans en remboursant d'indemnisation).

Page 7-p55- les contestations en révision et en appel au TAQ ne constituent pas des phénomènes isolés. Chaque année, il y a entre 3,000 et 3,400 victimes avec aux moins une demande de révision et entre 1,000 et 1,200 victimes avec au

moins une demande d'appel devant le TAQ selon l'année d'accident pour un volume de demandes d'indemnisation oscillant entre 26,00 et 30,000 annuellement. Pour 1999 à 2000, on se retrouve avec plus de 3,300 dossiers ouverts au TAQ. ... on parle d'un délai de 18 mois à 2 ans. Dans ces cas qui sont assez nombreux, on ne peut pas affirmer que le régime est rapide.

(Lorsque je dit que la saaq ne fait pas son travail correctement, elle aime mieux ce départir de sa fonction primaire pour le donner à un autre palier gouvernemental qui travail à même renflouer les coffres de placement de dépôt du Québec. Mais cela paraît mieux aux yeux de leurs gouverne) .

page 7-p55- bas; en vertu de la loi saaq, le médecin qui procède à l'évaluation des éléments de préjudice corporels de la victime. Le rapport de ce médecin prévaudra à moins que lors d'une contestation, la victime établisse par ses propres expertises que l'évaluation faite par le médecin nommé par la saaq est erronée ou inexacte.

(ce qui vient à dire que la saaq demande à ses experts d'écrire ce qu'elle veut entendre. Exemple : condition préexistante. trouble de personnalité,

Il y a aucun lien de causalité entre l'accident et les séquelles,

la loi du miracle 83.7 et autres. En mon cas; expertise psychiatrique par le dr Pablo Cervantes. Fait en 2013 et que la saaq demande des rectifications à son propre médecin expert. Cela lui a pris 6 mois avant quel soit au goût de la saaq.

Le dr Cervantes a finalement pencher pour son employeur qui est la saaq en diminuant les pourcentage et a ne pas relier les séquelles à l'accident. Mais

que si vous, vous faite un rapport et ou expertise vous avez que 6 jours pour la lui rendre. Favoritisme, magouilles, atteinte envers l'accidenté, et bien d'autres).

Page 15-p. 63- les indemnités pour dommages non pécuniaires :

le droit de toute victime d'accident d'automobile à une indemnité pour tout préjudice corporel ou psychologique résultant d'un accident d'automobile doit être formellement reconnu et garanti par le texte même de la loi. Trop de victimes **se voient refuser une indemnité par la saaq** pour les motifs que les atteintes sont subjectives, ne sont pas répertoriées ou ne sont que l'aggravation d'une condition préexistante.

(l'un des fardeau de la preuve d'une personne accidentée. Ses fonctionnaires eux ont aucuns fardeau de la preuve, pour vous dire qu'il n'y avait oui ou non des séquelles antérieures. Le barreau du Québec, le vérificateur général, le protecteur du citoyen, le savent toutes le dénoncent mais n'applique aucune sanction à la saaq. Je ne sais pas si réellement comme la France d'Europe.

Ces fonctionnaires lorsqu'ils crée préjudices à autrui, ils sont responsable de leurs actes. Faudrait que ce soit pareil au Québec. Les fonctionnaires de la saaq et autres paliers, n'agiraient autrement et je crois même qu'il y aurait plusieurs poste de vacant. Trop peur de ce voir indemnisé les victimes de leur complicité du gouvernement, en ne voulant pas indemniser les accidentés.

L'immunité gouvernemental. L'un de leurs merveilleux avantages sociaux).

page 17- p.65- les indemnités de remplacement du revenu : hausser le plafond.

IMP : **page 19- p.67- point 3 :**

La qualité des services offerts aux victimes d'un accident de la route :

la culture administrative de la saaq :

En ce qui a trait à la qualité des services offerts, il est important aux yeux du barreau du Québec de faire état d'une certaine culture administrative qui semble exister au sein de la saaq. À la lumière de l'expérience de membres spécialisés dans le domaine de l'assurance automobile, il apparaît qu'il existe des cas où les agents d'indemnisation traitent les victimes comme si elles étaient des fraudeuses et des cas où les agents incitent les victimes à ne pas encourir aux services d'un avocat, en leur mentionnant qu'ils n'ont pas besoin d'un avocat pour faire respecter leurs droits.

(**Opinion.** Dans notre cas, le procureur de la saaq ne respectait pas les lois et règlements qu'ainsi que les barèmes 2014 afin d'indemniser. Il affirme que les lois et règlements ainsi que les barèmes doivent être ceux en vigueur de 1990. En faveur de la saaq. Et des règlements de 2015. Astradamus : Toujours en faveur de la saaq. Donner que le strict minimum à l'accidenté. Et pour ce qui est des intérêts de compter à la date de la décision. Encore moins à l'accidenté. De plus tout cela.

Le tribunal administratif du Québec endossait les mêmes convictions, du procureur de l'intimée. Avec pressentiment toute au long de cette entente à l'amiable devant la TAQ, le procureur et la commissaire du TAQ semblaient être l'homme et la femme d'un couple. Assez pour non seulement ce tutoyer mais aussi à s'appeler par son surnom sébas. ... es-ce qui faut croire l'impartialité du tribunal ? J'en doute. Es-ce un pouvoir discrétionnaire ? Tout deux oublient que nous étions en décembre 2014, non janvier 2015 pour l'application des barèmes et des revalorisation des indemnités à verser. Cela a eu comme conséquence un désavantage monétaire toujours en faveur de la saaq naturellement. S'ils voulaient recevoir tous deux leurs bonis des fêtes 2014.

De faire de cette façon d'abrégé tous mes dossiers).

Des membres du barreau du Québec nous soulignent aussi que la saaq semble se désintéresser de tout le dossier d'une victime dès que celle-ci en conteste un élément ou une partie.

Il y a quelques années, un examen avait été initié au sein de la saaq pour améliorer les relations entre la société et sa clientèle; il semble qu'il y ait encore place au progrès à ce chapitre.

Plus grave est la réaction de la saaq face à des jugements aux conclusions favorables aux victimes; à titre d'exemple, mentionnons les appels déposés dans les affaires Hamel

page 20- p.68- et sponner et la demande d'autorisation à la cour supérieure déposée par la saaq dans l'affaire Viger.

(il est vrai, que la saaq est extrêmement avare et sans souci des accidentés. Elle étire le temps afin que les victimes de la route abandonnent soit par écoeurement des procédures et il n'y a aucun accidenté qui ont les mêmes fonds financiers pour se défendre. La saaq ont les fonds qui redeviennent aux accidentés afin de se défendre et ceci celui de leurs placements de la caisse de placement de dépôt du Québec. Soit 8.9 milliards pour l'année 2015 de revenu

sans compté les intérêts. Elle peut avoir toutes avocats, médecins, certains juges afin d'avoir gain cause. Et si cela ne fait pas leur affaire, il s'arrange avec encore la certain médecin de leurs conjoint, conjointe a les rendent malade et hors jeux pour s'attaquer a leurs adversaires. Ce n'est pas pour rien que les agent (es) de la saaq son au rendements bonifier \$\$\$ et un fonctionnaire doit prêter serment, avant de pratiqué sa profession).

- 15- 20-10-2001 Page 82- la presse : un bureau de plaintes plus efficace a la saaq. Car il y a de plus en plus de plaintes a la saaq.
(c'est normal qu'il y a plus de plainte. Car l'accidenté il y aura plusieurs décisions a contester. Tout ce qui demandera sera refuser. Alors contester et de porter plaintes. Cette roue juridique qui tourne et règle interne de tout refusé).
- 16- 21-11-2001 Page 83- le soleil: Chevrette colmatara les fuites a la saaq.
Un employé soupçonne d'avoir fourni des renseignements confidentiels a un réseau de voleurs de voiture.
Le ministre des transports, Guy chevrette, prendra des mesures pour empêcher de nouvelles fuites de renseignements confidentiels a la saaq. ...
(Ce n'est pas toutes de saint qui travail a la fonction public. Peut importe le palier gouvernemental. lorsqu'un fonctionnaire prend goût a la corruption et les enveloppes brunes ils ne peuvent s'empêcher de continuer, même avec une tape sur les doigts).
- 17- 27-11-2001 Page85 - la presse : fraudes a la saaq. Le chef du réseau admet avoir possédé une arme prohibée. ... rappelons que c'est dans cette histoire qu'une directrice d'un mandataire de la saaq et quatre autre employés de Laval soupçonnés d'avoir aidé les têtes dirigeantes de ce réseau de voleurs de véhicules.
(A ce dossier, que ce passe t-il de si important a Laval. Il y a un nuage noir au ciel).
- 18- 16-1-2002 Page 86- jurisprudence lexum 28417. Un employé mandaté par la saaq, falsifie des certificat de conformité technique d'enregistrement de véhicule avec des pièces ceci inscrite dans plusieurs dossiers les même pièces. ... une plainte de fraude auprès du service de police de Victoriaville.
- 19- 24-1-2002 Page 89- le droit : très mécontent de la saaq. Est-il possible pour les accidentés de la route d'obtenir justice auprès de la saaq. Serait-il possible de déclencher une enquête publique sur le fonctionnement de la saaq. ...
Es-ce que cela changerait quelque chose? A long terme. Oui. A force de dénoncé la corruption dans les paliers cela devrait changer. Les gens résidant du Québec et hors Québec qui paient leurs contribution a la saaq. A force de dénoncer leur façon de faire en refusant a toutes les accidentés leurs droits et indemnisations qu'ils sont droit. Cela devra changer. Car le monde entier sera de quel façon le gouvernement abus de leurs citoyens. Ce n'est pas normal que les accidentés ce voie refuser tout ce qu'ils demande lorsqu'ils ont un accident et attendre des années et après des années de combat. c'est la saaq qui abus de

leur pouvoir afin de décourager les accidentés et de leurs demander le fardeau de la preuves. Nous savons que la saaq abus des fonds monétaires des accidentés pour leurs caprices et bonis etc. c'est pour cela que les accidentés devront ce tenir face aux caprices de la saaq pour faire changer les lois et règlements de plus a rendre responsable les agents de leurs défaillance d'irresponsabilités et d'immunités ainsi que leur régime de retraite. Ils devront eux même remboursé une partie des indemnités pour les préjudices qu'ils ont causé a l'accidenté).

- 20 - 1-2-2002 Page 90- le soleil : la maudite immunité. Marc bellemare. De la saaq. ...
(Ils est bon de tout faire de travers et de ne pas faire son travail avec honnêteté lorsque nous avons l'immunité. Nous ne somme aucunement responsable. Mais que faite vous a l'extérieur du travail? Dans le future.
Exemple : dans un CHSLD, CSSS, IUGS. ETC. vous allez vieillir, malade,
Tôt ou tard on récolte ce que nous avons semer.
La saaq demande a ce que nous soyons photgraphier sur notre permis de conduire, carte assurance maladie et renouveler au deux ans. Pourquoi pour nous, nous ne pouvons pas avoir droit a avoir les photos des agents de la saaq a notre dossier. Pourquoi croyez vous qu'ils veulent resté a la non dénonciation de leurs identités. Peur de ce faire reconnaître par leurs voisins. Qui devrait peut-être les dénoncer. Afin que le monde sachent ce qu'ils font aux accidentés. Ont-ils peur de ce qu'ils font? De ce faire a leur tour ce qu'ils font. Vous allez tôt ou tard vous retrouvez dans un centre hospitalier le service vous attend).
- 21- 13-2-2002 Page 92- le devoir : indemnisation des victimes d'accidents. Le débat est reporté. ... pour manque de préparation des principaux témoins, soit commission des droits de la personne et de la saaq. ... il invoque le fait nouveau
(c'est vrai, il ne faut pas les prendre par surprise ils faudra qu'elle puise savoir ce que l'adversaire veut entendre, afin de s'entendre entre eux. Eux peuvent le faire mais pas les accidentés).
- 22- 27-3-2002 Page 93- la caisse de dépôt et de placement est-elle éthique? A fond la caisse. La caisse de dépôt et de placement représente le joyau financier des québécois depuis maintenant 35 ans. Fort bien, sauf que ses activités dans les paradis fiscaux et ses investissements dans des compagnies aux pratiques douteuses laissent perplexe. La caisse est-elle éthique? Devait-elle être socialement responsable?
(il ne faut pas l'oublier, la saaq fait partie de cette caisse au-lieu de verser les réel indemnités aux accidentés. Ne le perdez pas de vue avec plus de plusieurs milliards de dollars annuellement).
 L'institution, aussi importe que méconnue, qui a le mandat de faire fructifier les fonds des régimes de retraite et d'assurance d'une vingtaine d'organismes publics et privés –
P2 page 95- québécois (régies des rentes et saaq entre autres)
(continuons notre lecture, et vous serez a même de nous dire si elle est vraiment éthique que ça.)...
 la caisse traite d'engagement, "consistant a respecter les valeurs des

communautés dans lesquelles nous investissons", et d'éthique, " une valeur dictée par notre position de plus important actionnaire au canada" . C'est bien beau ... Or, si les investissements de ce moteur de l'économie sont guidés par les valeurs des québécois, cet engagement et cette éthique reste sujets a des interprétations variable dans la pratique. ... Car, qu'en est-il de l'éthique au sens socialement responsable du terme?

P5- p97-Philippe gabelier VP de la CDP (caisse dépôt placement du qc) ... On réagit de façon non publique. On est la seule institution qui ait, par exemple, des rapports aussi étroits avec les entreprises dans lesquelles ont investit.

l'un de leur investisseur est la saaq.

P6- LE PARADIS : alors que la lutte contre l'évasion fiscale fait rage ici, la CDP (exempte d'impôt au canada) **admet utiliser des paradis fiscaux** pour maximiser ses gains en échappant aux règle fiscales de certains pays, et accommoder des partenaires étrangers qui participent a ses investissements. Comme le rapporte la dernière livraison du magazine finance, un placement de \$ 44 millions US de CDP Capital d'Amérique a récemment été effectué dans fonds Beacon, une filiale de J.P. Morgan basée aux îles caïmans, célèbres pour leurs lois fiscales laxistes.

Effectivement, on effectue nos transactions dans des environnements juridiques ou fiscaux différents, reconnaît Philippe gabelier. Mais a la caisse, on ne paie pas d'impôt. L'impôt qu'on ne paye pas, c'est du rendement supplémentaire pour nos déposants, alors il faut protéger cela. Et il y a différentes façon de la faire. ... comme note Gabelier, la CDP accepte de passer via un paradis fiscal, un environnement fiscal neutre, puisque aucun partenaire "ne veut se faire rattraper dans le détour" en payant taxes et impôts sur ses placements. ...

(Alors, comme nous disions antérieurement, pourquoi donner les indemnités aux victimes. Si nous les faisons fermé leurs dossiers sans leur verser quoi-que ce soit, cela nous fait plus de fond dans notre investissement sans payé d'impôts sur notre rendement financiers. Quel magnifique retraite ainsi que les bonis que nous aurons. Façon de pensé et de faire a la saaq et autres).

P7-p99- c'est la façon de faire de la business internationale. ... parce qu'il y a des pays ou les gains en capitaux sont extrêmement taxés. Alors, si vous allez dans un pays, que vous investissez \$300 millions, que vous faite \$30 millions de gains en capital sur votre placement, et que vous en laissez les trois quarts en taxes et impôts, eh bien il va vous rester \$ 8 millions. Et \$ 8millions sur \$300 millions, ce n'est pas un gros rendement. C'est n'est pas pour faire du détournement, c'est tout simplement pour optimiser la gestion.

Selon Léo-Paul lauzon, si l'existence de paradis fiscaux pose souvent problème, il ne faudrait pas exagérer outre mesure les activités de la CDP dans ces paradis.

" les paradis fiscaux, c'est un cancer, c'est ça qui met en péril nos services sociaux, dit-il.

IMP :

(comme je le mentionnais ci-haut il ne faut pas oublier, la saaq investis des milliards de dollars par année dans la CDP, qui investissent dans les paradis fiscaux. Ce n'est pas pour rien qu'elle ne veut plus indemniser sa clientèles voir les accidentés qui doit ce débattre corps et âmes afin d'avoir gain cause et ceci

avec des années de batailles. Elle a le cancer du profit d'argent un pic sous elle a la maladie de l'avarisme).

P8- p100- après tous, la caisse, il y a un peu de nous là-dedans.
(*sans que nous en touchant aucun sous elle ce fait des milliards sur le dos des accidentés soit sa clientèle sans compter l'état des route qui reste presque impraticable pour certains. Là ou notre argent serait mieux gérer, s'il y aurait plus d'argent sur nos routes, il y aurait moins d'accident et moins de bris sur nos voitures Qu'es-ce que vous en pensez? Devraient-on indemniser ceux qui ont le droit et a juste valeur. Non de ne pas suivre les lois et règlements afin de continuer a faire profit et bonis sur leurs dos).*

- 23- 4-6-2002 Page 101- le soleil : la saaq prend les grands moyens pour dissuader les clients agressifs. Après les caméra de surveillances, voilà que des agents de sécurité ont commencé a faire leur apparition dans les centres de services de la saaq. ...
(*es-ce qu'ils ont quelque chose a ce reprocher sur la conscience pour avoir peur ? Si le monde viennent agressif il y a une cause dans cette bâtis. Non.*)
- 24- 8-11-2002 Page 103- le soleil : la protectrice du citoyen blâme la saaq.
1^{er}, jeune femme de 24 ans suite a un accident de la route qui déforme le crâne, se bute a l'intransigeance de la saaq. La société d'état refuse de lui rembourser le coût d'une perruque faite sur mesure de \$700.00 prévu a ses normes. La protectrice du citoyen Pauline champoux-lesage, auprès du ministère des transports pour convaincre la saaq de rembourser les frais encourus \$3,000.00
2^{ème}, elle blâme l'attitude de la saaq qui a refusé a une mère de famille de recourir a de l'aide psychologique soit disant, la saaq refusait la demande d'autorisation au motif qu'une trop longue période de temps s'était écoulée depuis l'accident. ...
3^{ème}, dans son bilan, Pauline champoux-lesage réproouve l'application trop rigide et même "aveugle" des normes administratives. " en voulant combattre l'arbitraire, les bureaucraties ont souvent pour réflexe de repousser l'exception". Fait-elle remarquer. il en résulte que la finalité même de la loi est compromise.
4^{ème}, Mme champoux-lesage demande aux fonctionnaires de recourir a leur bon jugement pour trouver l'équilibre entre une application pointilleuse des normes et une réponse individualisée que peut commander une situation particulière
notamment dans le cas des personnes plus vulnérables.
au cours de la dernière année, la protectrice du citoyen a reçu 25,249 demandes et elle a mené près de 6000 enquêtes. Dans près de 30% des cas les plaintes se sont avérées fondées.
(*ce n'est pas pour rien que depuis 2002 il y a de plus de 20% de dossier qu'ils sont transféré au TAQ ceci sans compter les autres paliers de gouvernement. La saaq ce défilent de ses responsabilités cela leurs fait plus d'agent a investir dans les coffres de dépôt et de placement du Québec). Les accidenté(es) sont dépourvu de patience illogique des agent de la saaq. l'insouciance des responsabilité gouvernemental de leur fondement maternel. Il sont les seul a avoir le pouvoir d'assurer les conducteur routier. Mais que lorsque vient le*

temps d'indemniser sa clientèle elle se défile de sa responsabilité. Et de son engagement.

Ce que je déplore, le protecteur du citoyen, le vérificateur général, le TAQ tribunal administratif du Québec, les cours supérieur, appel, suprême, tous savent de l'illégalité de agissement de la saaq. Mais personne ose prendre le devoir de ramener à l'ordre la saaq. Cela doit-être qu'il y a profit au bout.

- 25- 11-2-2003 Page 105- la presse : indemnisation des victimes, un système à revoir. Saaq. Les tribunaux éprouvent une certaine pudeur en matière de compensation ... (*ce n'est pas de la pudeur. C'est de l'irresponsabilité aux risques et périls de sa clientèle démunies envers son assureur monopolisé unique*).
- 26- 28-8-2003 Page 108- journal de Montréal : Après 9 ans, il a eu gain de cause contre la saaq. Au terme d'un marathon judiciaire de près de 9 ans, un accidenté de la route voit enfin la lumière au bout du tunnel. Il sera finalement indemnisé en fonction de l'emploi qu'il aurait pu exercer au moment de l'accident et non qu'il occupait effectivement. emploi d'étude pompier emploi saaq placeur de marchandise dans un magasin à grande surface \$26,600.00 ...
Toujours au profit de la saaq, il ne peut pas ce le permettre d'être légal. c'est une contre indication de leur maladie l'avarisme)
- 27 30-9-2003 Page 110 - **Éthique, Gestion et Hiérarchie dans L'administration Publique Québécoise.**
Rapport de terrain Florence Piron sous la direction de Yves Boisvert.
Florence Piron détient un doctorat en anthropologie, professeure département sociologie, chercheuse au laboratoire d'éthique publique de L'ENAP et de la chaire Fernand-Dumont (INRS)
Yves Boisvert, ph.D. Directeur du laboratoire d'éthique publique. Professeur à L'ENAP, directeur de la revue Éthique publique, ainsi que la collection Éthique publique – hors série, en plus d'être professeur-chercheur associé à la chaire Fernand-Dumont (INRS) M. Boisvert détient un postdoctorat en éthique, un doctorat, une maîtrise et un baccalauréat en science politique, option analyse politique. Son intérêt de recherche sont l'éthique gouvernementale. ...

a ce document il explique que la hiérarchie dans la fonction public, il faut laisser la logique ainsi que la vérité chez vous. Car lorsque nous prêtons serment à la fonction public nous devons toujours prendre pour le gouvernement. Si non, on peut dire adieu à notre carrière professionnelle, et beaucoup d'avantages sociaux qu'ainsi qu'aux bonus de toutes sortes.
Tout ce que le gouvernement demande, nous devons lui offrir et peut importe si la justice et l'honnêteté n'y est pas. Il y a que les caprices du gouvernement qui compte. Nous devons toujours prendre pour celui qui signe nos chèques de payes. Que ce soit : Société d'assurance automobile du Québec, révision saaq, tribunal administratif du Québec, la cour supérieure du Québec, cours d'appel du Québec, barreau du Québec, protecteur du citoyen du Québec, vérificateur générale du Québec, Médecins experts du Québec, et etc ... tout ce qui est du

Québec. Doit être servit sur un plateau de cristal.

La cours suprême du canada ici on peut plus espéré d'avoir une chance. Mais, encore là. Il faut les moyen financier. Nous ne sommes pas la caisse de dépôt et de placements pour pigé comme bon nous semble. Nous ne somme pas la société nous.)

- 28- 5-11-2003 Page 158 - le soleil : la tête du chef du contentieux de la saaq réclamée. Des avocats qui représentent les victimes de la route devant les tribunaux demandent au ministre des transports, Yvon marcoux de suspendre de ses fonctions le superviseur de la cinquantaine d'avocats de la saaq, me claud g. gélinas.
Depuis une quinzaine années me gélinas est directeur du secrétariat et des affaires juridiques et membre du comité de direction de la saaq.
(où était l'impartialité a la saaq envers les accidentés ?).
Il fait présentement l'objet d'une plainte de la part du syndic du barreau du Québec pour être intervenu, par lettre, en mai dernier, auprès du président du tribunal administratif du Québec et de deux de ses membres, pour critiquer des décisions rendues et formuler des reproches relativement au traitement du dossier d'une victime de la route, Steve conroy, au moment même ou une décision finale devait être rendue. ...
(comme je mentionnais, où est l'impartialité du TAQ? Ils prennent arrangement ensemble pour être sur le même pied devant l'accidenté en audition. l'injustice pure et simple. En mes mots : ils couche ensemble afin de savoir si oui ou non devrait-on indemnisé et quand et a quel prix. Après plusieurs années naturellement.)
D'autres avocats qui défendent les accidentées de la route aux prises avec la saaq ont joint leur voix a celle de Me Mercure pour réclamer une enquête auprès du ministère de la justice, marc bellemare, quant aux liens qui existent entre la saaq et les membres du tribunal administratif du Québec.
-
- 29- 6-11-2003 Page 159- le soleil : rapport annuel de la protectrice du citoyen. Nouveau florilège de bavures bureaucratiques.
Croyez-vous qu'un cancer en phase terminale représente une contrainte sévère a l'emploi? Non, si la demande d'aide social n'atterrit pas sur le bon bureau du service compétent.
Pensez-vous qu'un citoyen qui subit 13 rencontres confirmant qu'il vit des problèmes neurologiques a la maison suite d'un accident d'auto a droit automatiquement a son indemnité? Non, si le rapport interne de la saaq n'est pas envoyé au bon fonctionnaire. ...
(comme je disait, laissé la vérité, logique, l'honnêteté chez vous, non au travail)
le rapport annuel ne reflète surtout pas que tout va pour le mieux pour celui qui affronte la machine bureaucratique, a tenu a faire savoir Mme Lucie lavoie. Le problème se déplace. Dans les organismes comme la saaq et la commission de la santé et la sécurité du travail CSST, le taux de plaintes fondées est encore beaucoup plus élevé que la moyenne. Nous sommes rendus a travailler là.

(Es-ce que vous croyez qu'une recommandation va changer l'honnêteté et le comportement des agissements de la saaq? Faite moi rire. Un bon père de famille va corriger qu'une seul fois son enfant, s'il le fait bien. Non de donner une recommandation. Combien de fois que les juges demande a la saaq de rendre la décision qui doit-être rendu. Ou bien les juges donne aux accidentés raison et disent que la saaq rembourse le requérant. Voir l'accidenté. Combien de jurisprudences accessible aux accidenté disent ceci. Les jurisprudences admissible aux gens est seulement 1/100 émes de la pointe de l'iceberg. La saaq recommence a chaque accidentés. Règle a suivre a l'interne. Ne pas indemniser la victime, et de refuser tout ce qu'elle demande même si s'est son médecin qui le demande. Vous pouvez tout faire, vous avez l'immunité refusez tout).

- 30- 6-11-2003 Page 161- canoë : les fonctionnaire doivent « faire un pas de plus » les fonctionnaire devront faire un pas de plus afin de mieux servir les contribuables. C'est l'avertissement lancé mercredi par la protectrice du citoyen, Pauline champoux-lesage. ... ainsi, un accidenté de la route a dû attendre une indemnisation de la saaq parce que les experts de l'organisme n'avaient pas eu accès a tout le dossier de l'accidenté, a cause du cloisonnement entre les différents départements de l'organisme. **les cinq ministères ou organismes gouvernementaux faisant l'objet de la plus grande proportion des plaintes fondées sont d'année en année les mêmes** :
la saaq au premier rang, la csst, ramq, ministère de la sécurité publique et de l'immigration. ...
(comme vous pouvez le constater, lorsqu'il y a profit a faire la saaq arrive toujours première. Peut importe les moyen qu'elle prendra).
- 31- 10-11-2003 Page 162- la presse : Québec s'entend avec les procureurs de la couronne. Les droguetests ne sont pas au point. Étude fait par la saaq. Sous la supervision de Justin trudeau (*futur premier ministre*) et jean chrétien, jacques hébert. En novembre 2002.
- 32- 23-1-2004 Page 164-la tribune : idem a la presse. Page 166 la fondation des accidentés de la route critique la saaq.
- 33- 23-1-2004 Page 166- le droit : la fondation des accidentés de la route dénonce la saaq. Si c'était une police d'assurance privée, on aurait tous déjà changé de compagnie d'assurance. ...
*(en 1977 c'est créer par le gouvernement rené lévesque sous la plume de lise payette a mis en place une assurance privé du gouvernement, la régie de l'assurance automobile du Québec. RAAQ (qui deviendra la saaq)
Pour enlever les abus des compagnies indépendantes personnel qui abusait volontairement sur le dos des accidentés. Que fait aujourd'hui la saaq anciennement la régie? Elle a goûté aux pouvoir monétaire tout en abusant des fonds de leur caisse prévu pour les accidentés, que s'il arrivait un accident qu'il pourrait être indemnisé adéquatement et sans attendre. Dans mon cas cela leur a*

pris plus de 11 années de calvers avant de me reconnaître un accidenté, et 24 autres années avant d'indemniser quelques séquelles, et encore plus avec des crocheries absurde sans même suivre leur propre lois et règlements selon les barèmes établis appuyé et endossé par la TAQ. Lorsque je vous disait peut importe quel palier, l'honnêteté la justice, la vérité, il n'est pas la. l'important est de remplir les coffres de l'état, afin de pouvoir jouir d'une bonne retraite qu'ainsi des avantages sociaux incluant les bonis. Unique chose a faire).

- 34- 29-6-2004 Page 168- CNW telbec le pouvoir d'être entendu : conseil de presse du Québec- comité des plaintes et de l'éthique de l'information- décision- numéro de dossier: D2004-02-036. La saaq jacques brind'amour mis-en cause Carole Belley, journaliste Pierre Craig, animateur et journaliste Mme Marie-Philippe Bouchard rédactrice de RDI mtl. La saaq porte plainte en regard d'un reportage intitulé "la saaq menace de reprendre les compensation versées a certaines victimes de la route" le conseil n'a pas retenu de blâme sur cet aspect. Au-delà , ...

lorsque nous dénonçons les fautifs d'abus et j'en passe que fait l'adversaire ici. De l'Intimidation.

- 35- 29-6-2004 Page 176- radio-canada : la saaq accusée de discrimination. Un bureau d'avocats montréalais porte plainte contre la saaq. ... le bureau mercure et gingras reproche a la saaq de refuser la conciliation a ses clients puisque la charte des droits prévoit que les citoyens ont le loisir de choisir leur avocat. La procédure habituelle a la saaq prévoit qu'un automobiliste en litige avec l'organisme gouvernemental peut avoir recours a un avocat pour tenter de régler a l'amiable. ... l'affaire sera traduite devant le comité de discipline du barreau. ...

- 36- 8-6-2004 Page 178- fr.canoe.ca : avantages sociaux de la saaq . La masse salariale de la saaq a grimpé de 22% depuis 2001. Soit en deux ans entre 2001 et 2003. ... << les traitements et charges sociales >> c'est-a-dire les salaires et les avantages sociaux des employés de la saaq, sont passés de 119 millions a plus de 145 millions entre 2001 et 2003...
(pour faire travailler ses employés rien de mieux de leurs donner un bonbon. Vous allez t-être sur qu'il travaillerons a votre avantage de recevoir des bonis).

- 37- 5-10-2004 Page 180- tva nouvelle : des hausses de coûts a prévoir a la saaq. Selon Yvon marcoux ministre du transport.
(il est sûr, si la saaq donne plus. Où allons nous en cherché plus. Dans les poches des contribuables et sur le dos des accidentés).

- 38- 24-3-2006 Page 181- canoé journal de montréal : encore une taupe arrêter a la saaq. Pour vole et recel de véhicule volé.
(lorsque vous travaillé pour le gouvernement ce ne sont pas toute les personnes qui ont les mains blanche. Des voleur et ou fraudeur. Abuseur il y en a partout en plus ils sont l'immunité).

Dossier qui sont les réel abuseur du système 16A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retourné dossier défense le 7-2-2019

- 38.1- 30-3-2006 Page 182 – tvanouvelles.ca : des envois postaux coûteux pour la saaq. Au cours des prochaines semaines, tous ceux qui changeront d'adresse recevront une confirmation de changement de la part de la saaq. ... autocollant à apposer sur votre permis de conduire. ...
- 39- 24-5-2007 Page 183- nouvelle tva : des profits de \$333 millions de dollars saaq.
(sur \$333 millions combien iront en bonus encore, combien d'accidentés non rien reçu, de plus pour ceux qu'ils reçoivent qu'un minime rente s'ils l'ont eu leur rente. Es-ce que la saaq versera les réels indemnités au accidentés au-lieu de pensez profit sur le dos de sa clientèle et des plus démunis).
- 40- 1-3-2008 Page 186- le devoir : trente ans de tempêtes à la saaq. La saaq fête ses 30 ans. ... fondé par lise payette en 1977. celle-ci conclut que la mise sur pied d'une assurance publique constitue, au sens de l'alena, une « expropriation » commerciale car elle va priver les compagnies de revenus future. ... L'appui des assureurs au modèle unique que s'est donné le Québec ne veut pas dire que celui-ci est parfait. L'absence de murets de sauvegarde a donné lieu à quelques écarts de conduite au fil des ans. Car le coup de barre financier qui entre en vigueur cette année n'aurait peut-être jamais été nécessaire, disent certains, si le gouvernement québécois n'avait pas pigé \$ 2.2 milliards dans la caisse au cours des années 1980 et 1990.
- (le gouvernement a détourné les fonds de plus de \$ 2.2 milliards de dollars des accidentés et ceci sans a remboursé quoi que ce soit. Au déprimants des accidentés. Ou est la réel justice? Si nous inversons les rôles, un accidentés détournerait \$ 1.00 des fonds publique. Es-ce que la saaq laisserait l'accidentés sans de poursuite quel-conté? Aucunement elle le saignera jusqu'à sa mort. Deux poids deux mesure. Si c'est pour eux rien à faire. Mais si s'est un accidentés elle ne le restera pas là. C'est pour cela qu'ils faut la dénoncé. Ce n'est pas pour rien que les accidentés n'est jamais indemnisé à sa juste valeur avec un acharnement administratif. On perd sa vie à gagné la justice, la vérité, l'honnêteté du gouvernement). Mme payette si elle le savait en créant cette assurance cela virerait de cette façon je doute qu'elle aurait créer cette assurance gouvernemental et serait resté en politique.*
- 41- 2008-2009 Page 188 - rapport enquête sur les rentes et les indemnités saaq, fait par le protecteur du citoyen. Conclut que la saaq représente des délais trop long pour traiter les dossiers. ... sans compter plus de 2,245 plaintes contre la saaq. ... un rapport de 17 pages.
- (Es-ce normal d'avoir autant de plaintes en une seule année. Non, cela prouve que les agents ne font pas leur travail avec dignité et respect de l'accidenté. Sans ce soucier des graves séquelles qu'aura l'accidenté. Ce qu'elle regarde se sont les coffres de l'état. Si t-elle veut des bonis qu'ainsi que les avantages sociaux, les agents doivent tout refuser et tant pis pour les séquelles de l'accidenté.*

Cela leur a pris plus de 11 années avant de me reconnaître comme accidenté et d'indemniser ce inférieurement . Et en plus de 25 années avant d'indemniser et en plus le procureur de la saaq et la commissaire du TAQ n'ont même pas suivie leurs propres lois et règlements ainsi que les véritable barèmes 2014. Tout ce qu'ils ont fait est de l'abus de pouvoir tout en étant conscient de mes séquelles ainsi que du traumatisme crânien difficulté de concentration et plus, que j'ai subi et que celle des séquelles que cela apporte a l'accidenté).

- 42- 26-2-2009 Page 205- la presse : des pertes de 40 milliards de dollars a la caisse de placement de dépôt du Québec. Un résultat catastrophiques, pour jean charest. Personne ne veut aller témoigner devant la commission parlementaire spéciale. Qui pourrait être chargée de lever le voile sur ce qui ce qui s'est passé dans la gestion du bas de laine collectif des québécois. ...
(même si nous ferions une commission d'enquête sur la saaq et de ces représentants cela changera t-il vraiment? Où bien cela nous coûterait simplement que quelque millions a perdre devant cette commission d'enquête. Personnellement je mettrais une mère de famille ou bien un père de famille mono-parental pour gerré tout ce qui concerne l'administration gouvernemental et adieu au retraite gouvernementale, bonus, avantages sociaux, enveloppes brunes, aucune faveurs personnel. Es-ce qu'eux en tant que responsable d'un modeste revenu qui doit gratté le fond des tiroirs chaque mois aucune dépense pour rien. Non. Mais serait habile pour géré les fonds des accidentés. Avant de donnez, il sera responsable de savoir qui est vraiment accidentés, car oui il y a des abuseur aussi. Mais il serait capable de les déceler et ne retardera pas ceux qui sont accidentés. Non d'en faire de l'abus sur leurs dos) . Si je suis frustré par la saaq oui. Avec tout ce que j'ai vécu avec eux depuis 25 années de calvaire et je n'est pas fini. Et de plus ce que m charest que il était sou enquête de la SQ jusqu'en 2016 pour les détournement fonds public et du financement libéral.. il a de quoi a y être frustré.).
- 43- 18-3-2009 Page 209- adr-québec.org. **Demande d'une vérification particulière avec mandat d'enquête aux vérificateur général et vérificateur externe.**
Mme et monsieur le député (e), considérant les scandaleuses pertes de \$ 39.8 milliards (-25%) de nos avoirs dans la caisse de dépôt et de placement du Québec au 31 décembre 2008;
(ou est passé l'argent des contribuables et des accidentés, il y a personne pour surveiller adéquatement plusieurs milliards de dollars. Ou bien, ils sont de connivence et empocher leurs profits enveloppe brune sans rien voir. Le temps que les accidentés attendre de recevoir leur indemnités a leur juste valeur. Ils perdront tout ce qu'il auront ramasser de leur vie.pendant que... Le gouvernement fait la fête a nos dépens et sans aucunes conséquences. Ils ce prendront d'extraordinaire de bonis faramineux, ce payeront des cadeaux, soirées, vacances, fêtes merveilleuses, de nouveaux bureaux très luxueux, et j'en passe ... tout cela sur le dos des accidentés) .

- 44- 7-8-2009 Page 211- hélènebouchard.ca CPA. Juricomptabilité et évaluation d'entreprise.
Falsification de chèques avec du correcteur. Une employé de la saaq a été condamnée a une peine de 18 mois dans la collectivité pour avoir fraudé environ \$125,000.00 de la saaq en changeant, sur les chèques, le nom du bénéficiaire par le sien. La personne, une femme de 49 ans mettait du correcteur blanc pour masquer le nom de la saaq.
(Comme je disait, le personnel de la saaq n'ont pas toute les mains blanche. Il y a des voleurs, fraudeurs, abuseurs, c'est pour ces raisons que nous devons avoir leurs photos. Pour les identification, car nous ne savons pas a qui nous faisons affaire a nos dossiers accidentés. Le gouvernement devra mettre accessible toutes les photos de ses travailleurs aux public afin que nous puissions savoir a qui nous avons a faire et de vérifier ses antécédents. Cela nous ferons de la même façon de faire comme les prédateur sexuelle et les voleur, meurtrier , pour les identifiés dans la collectivité) .
- 44.1- 19-11-2009 page 214- un groupe des propriétaires de la caisse de dépôt et de placement du Québec demande des comptes.
Le départ annoncé de richard guay. (.6) la saaq ce font des millions 4.8% ...
les véritables propriétaire de la caisse demandent des comptes.
De 1 a 6 propriétaire
1-commission administrative des régimes de retraite et assurance (CARRA) 33,2%
2-régie des rentes du Québec 21,9%.
3-fonds d'amortissement des régimes de retraites (FARR) 21,7%
4-commission de la construction du québec(CCQ) 8,2%
5-commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) 6,5%
6-société assurance automobile du Québec (SAAQ) 4,8%
l'argent déposé a la CDPQ n'est pas celui des taxes de toutes sortes, c'est celui des cotisations qu'ont a confié a un fiduciaire qu'est la CDPQ.
Les cotisants en ont assez :
Comprendre pourquoi la caisse a enregistré une perte record de 40 milliards de dollars en 2008. ...
découvrir l'effet bonis aux rendements injustifiés et injustifiables qu'ont touchés les gestionnaires de cette catastrophe.
Connaître la nature et le niveau des bonis accordés aux gestionnaires lors de leur départ de la caisse.
Savoir combien d'autre parachutes dors seront déployés au cours des prochaines années.
Savoir qui OSE approuver toutes ces primes faramineuses.
Un stop a l'arrogance des dirigeants de la CPDQ qui se font octroyer par des contrat des rampes de lancement monétaires leur garantissant des parachutes dorés a leur départ de la caisse.
Le vérificateur général du Québec vienne au secours des propriétaires de la CDPQ.
(les propriétaires dont la saaq n'ont pas aimer goûter a leur propre médecine.

Prendre sa pilule et de fermer leurs boîtes sans rouspéter. Mais que nous, ont ce débat pour survivre après un accident automobile il ne faut pas demandé de révision et sans demandé d'indemnités. Tant physiques, psychologiques, salariale. Nous aussi.

Nous en n'avons assez de ce faire fourrer par une compagnie qui pense profit avant toute chose. Pensez aux accidentés avant serait la moindre des chose.

Ont paye pour être assurer, obligation avec dictature et nous vous faisons confiance aveuglement, car nous avons aucun contrat avec la saaq.

*La saaq est obligatoire monopole. **Cela devra changer**). (de plus j'ai trouvez sur internet suite au information tva salut bonjour 23-5-2017, es-ce le même richard guay avocat qui a détourner et vol, et fraudez a Rimouski en 2002-2017. je sais qu'il y a pas seulement qu'une personne qui porte le même nom).*

- 45- 5-12-2009 Page 217- canoe : la saaq révoque un permis conduire a une personne qui ne consomme plus d'alcool. Il doit se munir d'un alcootest au montant de \$617.82 évaluation offerte.
- 46- 22-3-2010 Page 219- québecdroite.com : Une droite ayant une morale. Gros bonis a la saaq. Les primes explosent. Manque sérieusement de contrôles législatifs, sur de tels types de contrôle, selon le ministre Courcherne, elle ne peut réduire les bonis de ces recteurs, si une loi n'est pas passée, est-ce la même pour l'ensemble de la fonction publique ou de ces entreprises d'états. ...
(selon le code civil du Québec et du haut canada. Il y a personne qui est au-dessus des lois. Contrairement a ce que la saaq ce disent, a l'immunité gouvernemental. Ce que je disais, avant tout ce qui a le mots Québec ils ce tiennent les mains, et peuvent tout faire sans reproche de la part du gouvernement. Abuser des accidentés cela en fait partie) .
- 47- 22-3-2010 Page 222 - Argent. De gros bonis sont versés a la saaq. De 76% en 2007 et de 285% en 2008
le VP michel léveillé responsable des technologies a reçu \$45,084.00
le Président john harbour \$ 19,200.00
la VP nathalie tremblay directrice du fond d'assurance \$ 31,000.00
le VP andré leguault finance \$ 28,400.00
la VP sécurité routière johanne st-cyr \$ 34,930.00
le VP et DG contrôle routier yves charette \$ 17,733.00
le VP affaire juridique claudé gélinas \$ 17,100.00
le VP satisfaction de la clientèle claudé hallé \$ 15,950.00
Voir les détails p.212
(combien d'accidentés auraient pu y être indemnisé a sa juste valeur réel? Cela fait beaucoup de bonis pour une année sans compter leurs salaires que toutes accidentés aimeraient recevoir).
- 48- 22-3-2010 Page 224 – TVAnouvelle.ca. des bonis mérités. aux cadres supérieur a la saaq explose. c'est montant explosent en deux ans. Le mandat de John Harbour s'achève cette année, fait valoir que ses politiques ont permis de redresser la

situation financière de la saaq.

(le tout qu'il savait s'il voulait recevoir son énorme bonis. Il devait redresser les finances en augmentant les permis et toutes contributions que les chauffeurs qui contre. Mais, surtout il ne devait pas indemniser sa clientèle, les accidentés, sachant très bien que s'il voulait donner et recevoir les bonis, il ne devait pas indemniser les accidentés cela ferait moins d'argent dans les compte de bank).

- 49- 22-3-2010 Page 227- ici radio canada : la fierté de l'entreprise privée. Le PDG saaq, John Harbour défend les bonis accordés aux cadres en 2008. il a été nommé il y a 5 ans et prendra sa retraite à la fin du mois. Les cadres supérieurs reçoivent 80% de leur rémunération en salaire et le reste est versé en bonis. Soit de \$15,000.00 à \$45,000.00. ils sont que 8 supérieurs. Avec des profits pour la saaq de \$300.000.000.00 millions.

(tout une augmentation pour remplir leur déficits. À ce prix là, combien d'accidentés ont été détournés afin de ne pas y être indemnisés adéquatement et ceci sur le dos de toutes accidentés. Car il y a plus de 2500 dossiers qui doivent demander des révisions sur révisions à leurs frais naturellement. Car la saaq ne veut surtout pas rembourser les frais occasionnés aux accidentés. Pour moi je leur envoie un dossier pour plus de 41,000.00 dollars que cela nous a coûté afin de nous défendre contre eux. Ils ont refusé de rembourser ces factures et le dossier n'était pas intégral. Pourtant c'est leurs frais qui sont reliés à l'accident. Il est frustrant de ne pas avoir droit nous aussi à la caisse de dépôt et de placements comme fonde la saaq. Rappelez-vous j'ai pigé dedans de plus de 2 milliards de dollars il y a quelques années).

- 50- 23-3-2010 Page 229 - Amériquebec.net : les bonis des dirigeants de la saaq sont indécents. Jean Charest récompense ceux qui tarifent et taxent davantage. ...

1A- Stéphane Bergeron, dénonce avec virulence les importants bonis accordés aux dirigeants de la saaq. Après des bonis ... des bureaux plus spacieux.

1B- p.231- toute nouvelle tour aux Leeds à Québec pour la saaq.

Projet de petit investissement de 45 millions de dollars.

(Cette argent provient des fonds des payeurs de taxes, permis conduire, plaques, etc, cela inclut évidemment les indemnités des accidentés de la route, le non remboursement volontaire de la part de la saaq et de ces représentants).

2-p.234- Amériquebec.net : bonis versés aux dirigeants de la caisse de dépôt et placement.

Député de Nicolet-Yamaska ... Jean-Martin Haussant, dénonce les bonis versés en 2009 aux dirigeants de la caisse de dépôt et placement du QC. Qui dépasse les millions de dollars. qui j'ajoute d'ailleurs aux 4 millions de primes versées aux dirigeants. ... après une perte historique de 40 milliards en 2008. ... il n'y a aucune raison qui puisse justifier que tel boni puisse être versé. ...

3-p. 236- Amériquebec.net : salaire caché de \$75,000.00 de Jean Charest; le dénouement dans l'affaire des résidences?

(qui valent plus de 2 millions de dollars).

Il y a un ans et demi de cela. Le québécois révélait la valeur des maisons de north hatley et de Westmount que possède (ou que loue) le chef libéral Jean Charest et affirmait, en considérant les revenus du premier ministre du Québec, que celui-ci n'avait tout simplement pas les moyens de se payer le train de vie qui avait le sien. Encore une fois nous avons raison.

(question ce pose? Ou est le véritable argent et où venaient- elle? Fond public, détournement fond, bonis, avantages sociaux, pots-de-vins, enveloppes brunes, mafia, qui sait? une chose est sûre les accidentés n'ont pas été plus indemnisés eux).

4-p. 238- amériquebec.net : pour compléter votre lecture; des résidences de 2 millions de dollars pour Jean Charest. ...

chalet \$ 1,132,800.00 million. Maison en plus \$ 924,000.00.

(selon ce que je peut lire, il est impossible de vivre seulement avec son salaire déclaré imposable de venir seulement à payé les taxes sur les 2 propriétés).

- 51- 23-3-2010 Page 241– La ministre Boulet indignée, mais impuissante : La ministre Julie Boulet a l'assemblée nationale. La ministre des transports, Julie Boulet, désapprouve les primes versées aux membres de la haute direction de la SAAQ, mais affirme que la décision n'incombe pas au gouvernement. Radio-Canada avec la presse canadienne. En 2008, **quatre vice-présidents de la SAAQ** se sont partagé des bonis totalisant **139,778.00 \$**. C'est plus que la somme qu'ils s'étaient divisée en 2006. Ils avaient alors partagé une somme de 47,272.00\$. le total des primes versées est << inacceptable, exagéré, abusif et inapproprié >> dans le contexte économique actuel, ... *(je suis certain que si elle aurait eu sa part de gâteau, elle dirait rien. Mais pour les années à venir elle empochera sa part de gâteau et ne parlera pas de son boni. c'est ça la politique. D'où vient et qu'y sont les véritables abuseurs des systèmes gouvernemental? Es-ce la gouvernance ou les accidentés?).*
- 52- 23-3-2010 Page 244 - les affaires : des bonis aux fonctionnaires? Pourquoi pas? Scandale, les primes au rendement reçues en 2008 par des dirigeants de la SAAQ. ... \$ 45,000.00 versé V-P. ... + + + ... *(a la place de donner les bonis aux fonctionnaires qui ont des salaires effroyablement élevé pour le travail qu'ils font. Pourquoi ne nous donnons pas aux accidentés qui attendent et /ou qui ne sont pas indemnisés à leurs justes valeurs? Les dirigeants ont en plus de leurs retraites, avantages sociaux, voyages, cadeaux, tirages de tout sortes. qu'es-ce qu'un accidenté a lui? Si ce n'est que de ce faire abuser, la SAAQ abuse sur le dos de sa clientèle. Encore là. Qui sont les véritables abuseurs?)*
- 53- 24-3-2010 Page 246 - la presse.ca : les primes à la démagogie; versées à quatre vice-présidents de la SAAQ \$139,778.00. ... comparativement à \$47,272.00 en 2006. ... bonis inacceptables et indécents pour les uns, mais justifiés pour les autres. La ministre Julie Boulet dit elle-même que son gouvernement n'acceptera pas des

bonis inacceptables, exagérés et abusifs, alors que la politique de rémunération variable de la saaq, prévoyant un boni maximum de 30% a été approuvée par le conseil des ministres en juin 2008.

(soit son propre parti. Elle aura sa part de gâteau au-lieu de pensez a indemniser les accidentés).

- 54- 16-4-2010 Page 247 – latoiledesrecruteur.com : les agents de la saaq choisissent leurs temps de travail, ils doivent faire 7.5 hres par jour.
Confort et souplesse au bureau : la qualité de l'environnement dans lequel évoluent les agents est aussi primordiale. Ils ont accès a des salles de jeux vidéo et a plusieurs aires de repos. On investi chaleureusement chez nous, l'atmosphère au bureau est très importante. ... doivent sentir que tout est mis en place pour favoriser leur confort. Dans les bureaux de plus de 500 agents a montréal, les plus beau locaux ont été dédiés au personnel, ensoleillées sont la cafétéria et nos salles de repos dit Paul trihey président du groupe. ...
*(rien de trop beau pour les fonctionnaires. Mais qu'es-ce qui en n'est pour un accidenté, qui lui ou elle :
Na peut-être chez lui aucune salle de jeux vidéo. Même d'un salon, s'il y a n'a un maintenant qu'il est accidenté il devra tout vendre pour ce battre désormais pour ce défendre contre la saaq afin d'avoir qu'une minime indemnisation et ceci avec des années d'acharnement. Et en plus, les agents de la saaq ont des salle de bains avec douche a poteau a \$ 80.000.00 dans leur nouvelle tour a bureau avec leeds pour le future . Voir page 279 le 26-10-2011 .
il est bon d'avoir des lumières aux leeds. Mais,
es-ce qu'ils voient plus claire les dossiers des accidentés? j'en doute. Mais s'ils veulent ce reposé ou jouer qu'ils reste chez eux. Au bureau ont travail).*
- 55- 31-5-2010 Page 249 - le reflet du lac.com : la saaq contre les motards et les collectionneurs de motos antiques. Permis immatriculation, 3 agents de la saaq et aucun arrivent a la même conclusion. ... *(C'est le fun....
un homme suisse arrivé au Québec, la saaq lui demande de repassé son permis de conduire moto, peut importe qu'elle soit neuve ou antique il doit passé son examen théorique et pratique même s'il conduisait en suisse depuis plusieurs années. Le principe de la saaq est que en plus de payer vos examens, vous devriez les renouvelez a chaque année permis et plaque. Remplir les coffres de l'état).*
- 56- 19-9-2010 Page 252 - grand tirage d'une maison de \$500.000.00 ou en argents. Soyez parmi **les 25 gagnants et \$700.000.00 en prix.** ... Offre spécial pour les employés de la saaq ... billets en vente au coût de \$ 9.00 dollars le billet au club social saaq. *(cela ne fait pas cher pour une maison de \$500,000.00 dollars et sans compter toutes les autres prix. c'est ça la fonction public. Qui es-ce qui abus des systèmes gouvernemental ? \$700.000.00 combien d'accidentés aurait pu être indemnisé).*
- 57- 29-9-2010 Page 253 - la presse : la bureaucratie tentaculaire, dans la santé, **saq**, saq, loto-Québec. ... un délire bureaucratique sévit en santé. Je ne crois pas cependant que

la situation en santé soit unique. Des études ont démontré que le Québec compte sur un appareil administratif surdimensionné et peu efficace ...

une lourdeur bureaucratique reconnue et constante. Ces inefficacités ne sont pas sans lien avec les dysfonctionnements qui refont surface. **La corruption la collusion, favoritisme, népotisme gouvernemental, illégalités commises financière, une culture de bureaucratie** tentaculaire qui a bloqué toutes les tentatives d'allègement et de décentralisation.

(comme on disait ce ne sont pas tout d'honnête gens qui travail pour la saaq. Sans compter les dirigeants eux mêmes n'ont pas tout les mains blanche. Une personne monoparental sera mieux géré un poste aussi important. Ce n'est pas les études, diplômés qui fait une personne honnête et travaillante. Non de ce reposé au bureau de travail avec des salle de jeux, repos, douche. Les fonctionnaires devraient-ils pas ce laver avant de rentré au réel travail. Soit d'indemniser sa clientèle honnêtement. Non de falsifier les lois et règlement et les barème de l'année a leur profit).

- 58- janvier 2011 Page 254 - les bonis dans le secteur public québécois : coûts et conséquences, saaq. IRIS. \$ 1.1.millions pour 337 employés pour l'année 2009. ...
(les rendements bonifiés dans un travail comporte des hauts et des bas entre employé qui feront tout pour réussir et a bien paraître aux yeux de l'entreprise, que le travail soit bien ou mal faits le principe est de fermé les dossiers a ce dossier saaq, TAQ, de faire traîner et laisser le temps passé les accidentés ce découragent et laisse tombé a ce faire niaiser, abuser de cette façon de faire. Et avec le temps, les payeurs de taxes payerons toujours, mais de moins en moins de gens seront indemniser. Nouvelle stratégie des assurances. Ce que les agents de la saaq eux même ne pensent pas, est que, a vider en pigeant dans la caisse de dépôt et de placement du Québec a donner d'énorme bonis a leurs haut dirigeants, il ne restera pus d'argent lorsque sera le temps de prendre leurs retraites. Et ceci dans quelque années. Ce n'est pas pour rien aussi que ceux qui partent de la saaq ne soit pas remplacer. Il y aura le temps partager avec d'autres fonctionnaires afin de ne plus verser de retraites, avantages sociaux, bonis aux agents. Ils seront a même de ressentir ce qu'ils font vivre aux accidentés. Pas même leur syndicat de la fonction public viendront a leur secours. Il n'y aura plus assez d'argent dans les coffres de l'état pour rembourser les agents et les autres professionnels de la saaq).

- 59- 8-2-2011 Page 260- québecdroite.com : Une droite ayant une morale. Aucun message portant le libellé saaq. **Titan contre Goliath** : saaq contre Etiah.
Très important L'équipe d'Etiah en a gros sur le cœur, c'est le moins qu'on puisse dire. Habituee a travailler avec les PME, ou on ne s'enfarge pas dans les fleurs du tapis, elle a découvert un tout autre monde a la saaq. << **Tout est démesuré**>>, résume m. Etiah. Voici quelques anomalies révélatrices des dérapages bureaucratiques, selon l'entreprise :

Dossier qui sont les réel abuseur du système 24A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retourné dossier défense le 7-2-2019

Un week-end, des employés du service informatique de la saaq ont effacé trois semaines de travail sur un serveur programmé par l'équipe d'Etiah.

Si un système informatique coûte plus cher, c'est pas grave, on augmentera le coût des plaques d'immatriculation.

En fait, ça résume ainsi : «personne n'est pas imputable de rien et de tout le monde se renvoie la balle, comme il n'y a aucune conséquence sur leur paye, ce n'est pas grave».

l'un des éléments les plus troublants de ce fiasco informatique est révélé dans la poursuite; Etiah solutions (Etiah c. saaq) a préparé avec la saaq l'appel d'offres qu'elle a bien évidemment remporté. ... c'est ainsi que le montant de \$ 819,000.00 a été fixé.

p.261- la bureaucratie est tellement lourde au gouvernement du Québec qu'il est pratiquement impossible d'y réaliser un contrat d'informatique dans un courts délais et en respectant le budget de départ, selon une firme qui a failli y laisser sa peau lors de son premier contrat avec l'état. Il y a rien d'étonnant de voir autant de dérapages, d'explosions de coûts et d'échecs survenir dans les contrats informatiques du gouvernement, selon gratien Etiah et Hugo chartrand.

(c'est le même système informatique que les stations services, pratt Whitney, revenu canada, pétro canada CN, et autres

entreprise, partout dans le monde, ce n'est donc pas un système bidon qu'ils ont voulu implanté a la saaq. Cela prend 3 mois a implanté au privé. Et après un année et demi sans compté la soumission a la saaq ce n'est pas encore terminer).

« l'enfer», résume m. Etiah, le président, visiblement échaudé. ... m Etiah n'a jamais plus ce faire payer plus de 18% de ce contrat qui devait lui rapporter \$ 820,000.00. « nous sommes passés a deux doigts de la faillite» confie m Etiah. ... un fiasco : luttes de pouvoir internes, directives changeantes, absence de décisions, désorganisation, erreurs, négligences ... bref, Etiah soutient que les fonctionnaires de la société d'état ont tout fait pour faire déraiper ce contrat informatique.

Pour une poursuite en cours : Etiah SAP solution est aujourd'hui en train de ce relever. Son équipe et comptables a passé une bonne partie de la dernière année a préparer une poursuite de \$ 1,8 millions contre la saaq sans compter dommage et intérêts qui seront réclamés. La petite équipe a préparé pas moins de 12 cartables de documents pour la poursuite.l'histoire est tellement pleine de rebondissements que la requête de la poursuite fait 112 pages a elle seule.

... on y décrit entre autres ce qui serait « 74 actes de mauvaise foi »

« je suis sûr qu'ils pensaient que nous ferions faillite, que nous n'aurions jamais les reins assez solides pour les poursuivre».

(la saaq était prêt a toute pour gagner sa cause. c'est en lisent des lecture en ce sens que je dit a toutes accidentés ne lâcher jamais votre cause. c'est de cette façon que la saaq abus de sa clientèle. Si vous croyez en vous lâché pas. Tout ce que recherche la saaq est que vous lâcher par vous même. De cette façon elle gagne non seulement votre cause, mais aussi vos indemnités qui vous revient et sans compter, comment allez vous vivre pour le future avec vos séquelles? BS) .

p. 263- « nous poursuivons la saaq parce que c'est crucial pour nous de montrer que nous avons réussi a réaliser ce contrat malgré toutes les embûches, dit-il, que

c'est faux que c'est un échec.»

la première réaction de la saaq a été de contester la procédure, par le biais d'une requête en annulation, en alléguant que les procédures d'Etiah étaient trop fastidieuses.

Un juge a tranché il y a quelque jours que la cause serait entendue, mais demande a Etiah de réduire sa documentation de moitié, décision que l'entreprise a décidé de porter en appel. La saaq a refusé de répondre aux questions du journal de montréal justement parce que le dossier est devant la cour. ...

(discussions des faits reprocher entre les parties Etiah c. saaq) .

Un seul mot, tu dois retenir, si tu veux que l'état soit efficace, tu dois rétablir L'IMPUTABILITÉ individuel. P .253.

p.264- L'imbécillité dans la plus simple expression :

le PDG de la saaq se compare a l'entreprise privée, ALLÔ.

Une entreprise privé ne vit normalement pas sur un monopole, elle doit travailler dur, car elle de la CONCURRENCE, elle doit s'assurer qu'elle a assez de cash flow pour payer ses salaires et ces fournisseurs, elle doit faire du profit pour innover et accroître sa part de marché.

(la saaq on le monopole. Ils ont enlever la concurrence en ce fondant en 1977. elle oublie sont fondement même. On ne peut pas avoir de concurrence lorsque nous sommes seul, ou est la logique de la saaq. Elle n'est pas rentré au travail ce matin? l'assurance automobile est OBLIGATOIRE et sans concurrence donc le monopole. Elle peut tout faire sans aucunes conséquence l'immunité gouvernemental. Elle n'est pas tenu de suivre les lois et règlement du Québec ainsi que du haut canada. Elle sens christ ce qu'elle cherche est de remplir les coffres. De l'abus pure et simple).

p.265- « Elle est gérée comme une entreprise privée et elle donne les résultats du privé» dit-il.

Il y en a qui en fume du bon Q.D '' sous la gouverne de John Harbour, qui est a la tête de la saaq depuis 5 ans, les dépenses ont été réduites de \$380 millions ...

p266- le boni de Nathalie Tremblay VP, a lui aussi presque doublé pour dépasser \$31,000.00 en 2008. pourtant cette année-la le fond d'assurance de la saaq géré, il faut le dire, par la caisse de dépôt et de placement du Québec – a fondu de plus de 2.2 milliards.

SAAQ : Hausse des bonis << c'est aberrant >>

(toutes les bonis, leurs caprices de la saaq a même les fonds public des contribuables qui ce voie taxés de tout les côtés et que les accidentés doivent ce battre avec les abus de la saaq délirante de pouvoir les accidentés deviennent agressif de ses foleries. Ils ce fonds abuser et que lorsque vient le temps des indemnisé après plusieurs années ils reçoivent qu'une fine parti de leurs indemnités qu'ils ont droit. De plus, les fonds public servent a indemnisé les accidentés, la réfection de routes du Québec qui sont en piètre état. Qui est l'une des cause des accident de la route. Ont ce croyait conduire dans les clôts des vaches, a la place de donner des bonus, la saaq devrait pensé a la réparation des routes, des ponts, trouvez une seule route au Québec qui n'a pas de nid de poule, cela est introuvable, et il ne faut pas non plus oublier mettre des panneaux

d'arrêt et des feux de signalisations aux bonne endroit. Combien d'accident arrive a c'est croisé de chemins.

De plus la saaq n'aime pas goûter a sa propre médecine).

- 60- 21-2-2011 Page 270 – blocpot.qc.ca : la TAQ viennent de ordonner a la saaq de payer \$5,000.00 a un homme. Pour trouble neurologiques. Pour sa propre plantation serre hydroponique.
De plus, la saaq devra lui rembourser ses frais d'exploitation de cette culture, c'est a dire les plants, le terreau, l'engrais, l'électricité et même un système d'alarme. Le cannabis est un médicament légal sou-ordonnance. Mais reste illégale pour la consommation récréative.
(avec la légalisation de Justin Trudeau, la marijuanas serait légal si la lois est adopter. De ce fait même, je me demande pourquoi s'acharné sur cette loi, si nous ne pouvons plus fumer maintenant dans les centre public, a 5 metre des édifices gouvernementales, hospitaux, dans les voitures s'il y a des enfants a bord, et ce qu'ils s'envient ont ne pourra plus fumer dans nos maisons s'il y a présence d'enfants. Pourquoi perdre du temps et de notre argent (impôt) pour essayer de mettre quelque chose légal si cela est pour ne pas pouvoir le faire. Es-ce qu'eux même pourront le faire a leurs nouveau tour a bureaux ? Es-ce pour cette raison qu'ils s'acharnent sur ce point là? Lorsque nous appellerons au gouvernement afin d'avoir des info sur nos dossiers. Ils diront : sa buzze aujourd'hui sur un ton relaxe. La saaq peuvent bien indemnisé l'accidenté que je suis d'une simple indemnité..) .
- 61- 4-4-2011 Page 272 – médiacoop.ca : de montréal : journaliste indépendant. ← ←
Provincial Gouvernement Incompétence :
Pourquoi des bonis ? Étude par L'IRIS sur les bonis dans le secteur public québécois. Exemple saaq. ...
plus de bonis = bon rendement pour le ministères \$\$\$.
Nous venons de conclure, a l'iris, une étude sur les bonis dans le secteur public québécois... santé, hydro-québec, loto-québec, saq(société alcool), commission des services juridique, **et saaq**. Nous avons rencontré bons nombres d'employés et de cadres de ces organisations.
Nos questions étaient simples :
Est-ce que ça change quelque chose dans vos vie que vous ou votre patron obteniez des bonis?
De ceux qui reçoivent des bonis, partout la même première réaction.
« c'est sûr que ça fait plaisir de recevoir un petit plus ». ...
ça donne le goût de travailler plus, mieux, de rentré le matin de la part des cadres, la réponse était a peu près unanime. les bonis en 2008 dans le secteur public atteignant \$105 millions. (pour voir les autres années réf:p.310)
Quant aux bonis versés aux employé-és, on a plutôt l'impression qu'il s'agit d'une tentative d'économie lors de négociations salariale. Un petit bonis de trois pourcent peut paraît une augmentation intéressante lors de la négo, mais il pourrait bien révéler compressible a volonté de périodes de vache maigres.
Dans le secteur public peuvent expliquer l'apparition de bonis a la performance,

on peut se demander : pourquoi accepter cette politique socialement?
(les bonis cela veut indiquer que si vous voulez recevoir votre bonus, vos avantages sociaux, enveloppe brunes, des voyages ETC
Vous devez faire ce que votre employeur, ici la saaq, vous dit quoi faire et quoi dire, et quand poser les actes, de plus a rendre la tâche de votre supérieur plus facile devant les plus haut dirigeants de la gouvernance.
Si vous ne remplissez pas le petit cochon, dit a dieux a votre bonis, de plus dans les secteurs public, si vous ne fait pas ce qu'ont vous dit de faire cela regardent tout le département pour qui vous y travailler.
Vos collègue ne vous regardera plus de la même façon. Vous devenez pour eux un fardeau, un boulet de canon qui empêche tout le groupe de ce partager ce bonus. Ils se monteraient sur vous allant même a ce que vous changiez de département ou même de poste de travail a un autres ministères. Cela reste une tâche noir a votre dossier, ce qui compliquerez votre future emploi. La saaq demande a ses employés de remplir le cochon les coffres de leurs retraites et avantages sociaux. Alors, si vous indemnisé un accidenté, vous dépensez votre retraite et vos avantages sociaux. Ce qui n'est pas votre mandat. Règle interne.
C'est là, la question. Voulez -vous recevoir votre boni ?
Si oui. Vous devez remplir les coffres. Question simple. Réponse simple).
Ce n'est pas pour rien maintenant que cela prend des années et des années avant d'être entendu et de ce voir peut-être indemnisé un jour. Avec qu'une fine indemnité que vous y avez droit. Non la pleine et véritable indemnisation que vous devriez recevoir. Autres façon de faire a la saaq. Mais ne lâcher jamais votre dossier. Car c'est-eux qu'ils empochera vos indemnités et jouissent de la vie sur votre dos . Même si elle ne suit pas ses propres lois et règlements légal comme dans mon cas).

- 62- 20-4-2011 Page 274 – alaintherrien.org : le parti québécois : dénonce les bonis de \$600,000.00 millions de bonis aux dirigeant de la saaq, approuvés par le gouvernement libéral. ... **le hauts dirigeant de la saaq se paient des bonis sur le dos des automobilistes** Or la saaq est toujours dans le rouge a cause des pertes historiques de \$40 milliards de dollars de la caisse de dépôt et de placement du Québec.
... il est temps que les automobilistes et motocyclistes soient respectés et qu'ils cessent d'écoper pour les mauvaises décisions de la saaq. Notamment le gaspillage éhonté pour des bureaux plus luxueux et plus spacieux au siège social au coût de \$42 millions de dollars, a conclu Nicolas Girard.
(combien d'accidentés que la saaq aurait pu indemnisé avec 42 milliards? Et ceci a leurs juste valeur réel. Au-lieu de dépenser les fonds public pour leurs super-flux qu'ainsi qu'a leurs caprices.
Lorsque nous voulons faire quelque chose honnête dans la vie ont peut. Surtout a ce prix là. Cela ne fait pas qu'un seul gagnant mes plusieurs accidentés. Qui pourront vivre du mieux qui pourra avec leurs séquelles accidentels qu'administratives. s'est de cette façon que normalement devrait fonctionné, au-lieu d'être radin et avarés).

- 63- 20-4-2011 Page 276 – journaldequébec.com : généreux bonis a la saaq : les cadres de la saaq ont droit a des bonis de \$ 600.000.00 en 2010, une situation qui donne ulcère au parti québécois, qui exhorte le ministre Sam hamad. ...
 ... plus que sa change, plus que c'est pareil. Il y a un ans, on apprenait que les hauts dirigeants de la saaq avaient décidé de s'octroyer de généreux bonis. Or, les dirigeants de la saaq récidivent encore cette année. A t-il insisté. Cette année les bonis s'élève a \$600 millions.
*(encore une fois combien d'accidentés aurions pu indemniser avec ce montant et ceci a sa juste valeur de toutes les séquelles. Qu'ils soient physiques, psychiques, salariale, médicales. Incluant des fournitures médicaux.
 Combien d'accidentés aurait été heureux de recevoir ceci.
 Non pas aux déprimants de leurs santé et d'acharnement pour faire comprendre a la saaq de regardé plus loin que leur nez et de pensé a mal agir avant toute chose. Combien de personne ont sombré d'un état dépressif allant jusqu'aux suicide. D'avoir tout perdu leurs biens et leurs santé. Faute de découragement et d'acharnement administratives cela est criminelles d'agir de cette façon alors, qui sont les réel abuseur du système gouvernemental?).*
- 64- 19-9-2011 Page 277 – droit-inc.com : indemnité de la saaq : une victoire inespérée. Après 10 ans de batailles juridiques, une victime de la route peut crier victoire. Jocelyne rioux a finalement réussi a faire reconnaître les séquelles cervicales qu'elle a subies lors d'un tragique accident a vélo. Un jugement qui devrait accélérer le traitement de « centaines d'autres dossiers », selon son avocat. ... la saaq refusait de reconnaître les séquelles. Devant même la TAQ sa demande a été rejeté. Elle a fallu s'adresser a la cour supérieur. Pour que les séquelles soit reconnu. On peut lire que le TAQ " a commis une erreur lorsqu'il a considéré qu'il n'avait pas compétence pour trancher la question des séquelles ».
 IMP : *(pour ma part je trouve ceci inadmissible que tribunal avec des juges, médecins, avocats, que nous ne pouvions pas leur faire confiance de notre sort. Il ne veulent pas punir la saaq. Car la saaq est leur plus gros client devant leur cour, si nous pouvons appelé ainsi. Pour moi, cela est une parodie de justice extrêmement payante pour eux, c'est pour cette raison là que la TAQ ne veulent surtout pas que les choses change.
 La décision qu'ils ont rendu le 12-12-2014 ce n'était pas pour rien que le procureur et la commissaire ne voulait pas appliquer l'article 76 de la LAA-25 2014 qu'ainsi que les barèmes 2014, comme ils seraient supposer. Seulement de la façon qu'ils se parlaient il y avait enquilles sous roche. Mais avec mes difficulté je ne pouvais pas aller aussi vite a suivre ce qu'il se passait.
 Comme je disais il y a des juges au TAQ qui rendent des décisions comme bon leur semble. Ils ne suivent pas leurs propres lois et règlements ainsi que le code civil du Québec. Comme il serait supposer. Es-ce qu'il y a des bonis verser par la saaq? Des enveloppes brunes? Et autres non dite.
 Un bon et honnête père de famille ne passera pas son temps a reprendre son enfant tout au long de sa vie afin qu'il agisse honnêtement. A moins qu'il y a*

bonis au bout

et que les bonis soit extrêmement avantageux. Mais, s'il y a une bonne conscience. Il laissera de côté l'argent pour bien agir et honnêtement ce qui ne sait pas passé a mes dossiers).

- 65- 26-10-2011 Page 279 – journaldemontreal.com : **Une douche pour fonctionnaires a \$ 80,000.00 dollars pour la saaq.** Espérons que la douche construite ... sera mieux réussie que le logo du bureau de la saaq ou l'ont voit le mot plutôt que Société. Non, vous avez bien lu. **été.**
*(En plus, des salle de jeux réf; page 236 le 16-4-2010 maintenant des salles de bain avec douche aux bureaux a plus de \$80,000.00 nous savons ou sont les abus. l'argent détourner des accidentés vont pour leurs loisirs qu'ainsi que pour leurs caprices royal.
Ils ce prennent pour sa magistrature royal. Nous ne sommes pas en Angleterre et au Royaume uni ici. s'ils ne sont pas capable de ce laver chez eux.
Ce n'est surtout pas leur travail de bureau qu'ils ce salissent le plus.
Es-ce qu'ils y a des partouzes dans les salle de jeux et douches?
Il y plusieurs accidenté qui demande une adaptation a leur résidence afin d'y avoir accès sécuritairement et ils se font ridiculiser par la saaq en ce faisant dire non. Ils en même certains accidentés vont même a ce suicidé parce que la saaq les niaises trop en fuyant leurs responsabilités. Voir page 301 21-4-2014.
Et regardez ce que la saaq font avec les fonds des accidentés).*
- 66- 19-1-2012 Page 283 - lapresse.ca :un logiciel de \$ 669.00 vendu a \$11.00 a des fonctionnaires de la saaq. Plus de 1200 employés de revenu Québec ont pu acheter a des fins personnelles, pour seulement \$11.00, la suite Microsoft office professionnel, d'une valeur de \$ 669.00. **C'est donc un avantage de plus de \$ 800.000.00 dollars.** ...
*(les lois son claires, les fonctionnaires ne peuvent accepter des cadeaux, ou des sommes d'argent quel-contre. Mais, elle ne dit pas quel prix est inapproprié.
Pour les transactions de ventes de voiture a \$1.00 cela est fini pour les contribuable. Mais, pour eux en fessant payé qu'une fine parti du logiciel a un prix ridicule, encore la, nous savons ou sont les abus. Cela va avec les suites des salles de jeux vidéo, douches, tirage de maison, club sociaux, spectacles, buffets a volontés, soirées dancing, voyages, sorties récréatives, reconnaissance faciale des 5 a 7 de la fin de journées et j'en passe. ...).*
- 67- 8-3-2012 Page 285 – quebec.huffingtonpost.ca : une erreur de 6 millions a la saaq.
huffingtonpost.ca : une erreur de 6 millions a la saaq.
Radio canada a appris que la saaq a commis une erreur coûteuse reliée aux rente résiduelles, qui la force a verser 6 millions de dollars a 700 accidentés de la route qui n'ont pas reçu toutes les indemnités auxquelles ils avaient droit. ... selon la directrice saaq Dominique pinaud. ...
(ça leurs a pris combien de temps avant de s'apercevoir qu'il y avait une grave erreur. Et combien d'intérêts qu'ils ont pus empocher sans donner aux

accidentés? Car \$6 millions pour 700 accidentés, c'est énorme de plus. Es-ce qu'ils ont réellement remboursé tout les accidentés? Il est vrai que nous devons ce questionné sur la gestion des fonds monétaire public des accidentés de la saaq. Les libéraux, parti québécois sans plus conté sur le vérificateur général, protecteur du citoyen, juges, des fonds public qui ce disent aux soutien des accidentés. Mais, ils crillent très fort mais ne fond rien réellement pour corrigé les situations d'abus volontaire. Pourrait-on dire qu'ils y a de la complicité?) .

- 68- 9-9-2012 Page 286 – journaldemontreal.com : Nicolas thériault de Lebourgneuf, ce fait photographe avec sa casquette de baseball sur son permis de conduire et sa carte assurance maladie. ... sous son signe religieux.
(j'aime ceux qui ce tiennent debout devant les abus et favoritisme. Si personne ne leur tiennent pas tête. qu'es-ce que cela serait dans 5 ans? Tout le monde devra payé des sommes astronomique aux fonctionnaires. Mais aurait rien en retour et cela augmentera d'années en années. Ce son des millions et milliards de dollars par année que la saaq empoche volontairement au déprimant des accidentés).
- 69- 26-1-2013 Page 289 - newswire.ca : cnw telbec :les bonis dans le secteur public ne bénéficient a personne, sauf aux hauts dirigeants.
 Les systèmes de bonification a la performance, actuellement en croissance dans le secteur public, sont mis en place et maintenus sans analyse sérieuse de leur coûts et de leurs conséquences, alors que tout porte a croire qu'ils sont généralement néfastes. \$105 millions en 2009 pour les bonis la saaq une augmentation de 15% en 4 ans.
p. 290- enfin, les bonis peuvent causer des tensions dans les relations interpersonnelles et des sentiments d'injustices quand les systèmes paraissent arbitraires, ce qui est le cas a L'AIDE JURIDIQUE, entre autres», constate Laura handal, co-auteur de l'étude.
(Les conflits a même un système qui est supposé d'être impartial et même plus, être aux services de défendre les plus démunie. Ne l'oublions pas, les avocats qui travail pour l'aide juridique, sont payé par l'état de plus qu'un montant charger au client s'il gagne leurs cause. Alors, s'il faut qui a en plus de la collusion des bonis a l'intérieur de l'aide juridique, cela fait dure. Qui viendra aux secours des plus démunis?) .
- 70- 25-7-2013 Page 292 – lapresse.ca : Permis plus : Un flop de \$ 15 millions pour la saaq. Des millions de dollars ont été engloutis et un faible nombre de conducteurs l'ont adopté. Le **permis plus**, un document qui permet de franchir la frontière américaine par voie terrestre et maritime sans passeport, continue d'accumuler les ratés. La saaq croyait qu'il aurait plus de 174,282.00 personne aurait pris ce permis. Or, deux mois plus tard, seulement que 11,000 **permis Plus** avaient été demandé.
(si la saaq aurait fait une étude de mise en marcher aux consommateur routier, elle aurait vu qu'il y n'aurait pas eu autant qu'elle le croyait d'utilisateur. Mais a quoi sert de faire cette étude si ce n'est pas notre argent. Mais plutôt l'argent

des consommateur et des accidentés. Il faut croire que la saaq agit comme si nous demandons a un enfant dont on lui confit une somme d'argent et que nous l'invitons dans une fête de foire. Croyez-vous réellement que l'enfant ne pourrait résisté a ne pas dépenser.

La saaq agit de la même façon. Elle est extrêmement loin de son but fondamental. Indemniser les accidentés. Sa clientèle .)

- 71- 11-8-2013 Page 294 – le journal : Une installation de \$400,000.00. Les coût rattachés a l'arrivée au pouvoir de Pauline Marois et du parti québécois. Toilette et l'aménagement de l'appartement de fonction de la première ministre ...
*(Une autres fonctionnaire qui utile les fonds public sans prendre le temps de ce questionné et approuve les dépenses. Il voit les fonds public et pige comme bon leur semble. C'est moi qui gouverne.
Que fait t-on pour les accidentés et quel sont les fond qu'ils leurs reste ce qui est leurs dus afin d'être indemnisé a la juste valeur ?).*
- 72- 24-10-2013 Page 297 – ici.radio-canada.ca : sensibilisation; la saaq fait apparaître des fantômes. La saaq lance une nouvelle campagne de sensibilisation dans les cégeps a l'aide d'une nouvelle technologie pour rappeler aux étudiants les conséquences d'une conduite a risque. La saaq paie \$130 millions pour un miroir.
(Où est blanche neige? De plus, elle fait disparaître les indemnités des accidentés. La loi du miracle. Pour ma part il fait depuis plusieurs années que je ne croit plus au père noël et encore moins aux lutins et aux farfadets. Alors, s'il faut croire a un esprit simple de la saaq, je passera mon tour. Mais, comme je disait au procureur de la saaq Sébastien jobin vermette et au commissaire de la TAQ Gisèle lacasse. Lorsque je ne serait plus en ce monde. Je vais revenir en hantant tout ceux qui ont passer a mes dossiers. Ils deviendront aussi fou qu'ils deviendront sujet a ce faire interné dans les centre et a tout perdre ce qu'ils ont amasser durant leur vie. Ils passeront là et de ce que la saaq ma fait vivre envers eux même. Lorsque nous lançons quelque chose, il y a l'effet boomerang. Alors je reviendrais vous hanté).
- 73- 22-11-2013 Page 299 – radio canada.ca : un sherbrookoïse remporte une première bataille contre la saaq. 15 mois de bataille.
Un sherbrookoïse qui luttait contre la saaq pour récupérer son permis suspendu remporte sa bataille. Denis faucher peut a nouveau conduire puisque la saaq lui a remis son permis. ...
C'est d'ailleurs ses problèmes respiratoires qui l'ont empêché de se soumettre a l'alcootest lors d'une arrestation en juillet 2012. ...
il aimerait savoir pour quel motif que la saaq ont changer d'avis. Dans une lettre, la saaq se contente d'indiquer que Denis faucher n'a plus a fournir a ses frais, un deuxième rapport d'évaluation, ... selon Mario vaillancourt porte-parole saaq. ...
(sa ce voie lorsqu'une personne a des problèmes respiratoire. Sa ne prend pas un secondaire 5 et des années d'université. On ne demande pas a un handicapé avec mobilité réduite de monté une escalier. Mais, avec la saaq cela me surprend

pas. c'est d'autres abus pouvoir qu'ils ont avec jouissance).

- 74- 21-4-2014 Page 301 – journaldemontreal.com : l'inaction de la saaq mise en cause. Un couple s'est enlevé la vie. A St-Félicien la semaine dernière, ne peuvent pas expliquer l'inaction de la saaq malgré de nombreux appels a l'aide lancé au cours des derniers mois.
(encore une fois, es-ce réellement un suicide?)
Un ans après l'accident leur maison n'était pas adaptée. Pour la chaise roulant de Mario devenu tétraplégique. La saaq a agi sans aucune compassion.
(pourtant les lois et règlements de la saaq. Elle doit rendre la vie de la victime comme avant son accident. Exception quand t-elle faut sortir de l'argent cela prend du temps, parce que ce n'est pas pour leurs caprices. Je ne suis pas le seul accidenté que sa leur a pris plus de 20 ans avant qu'elle ce rendre contre qu'il était dans le champs avec leurs résonnement illogique. Une personne qui ce monte une entreprise honnêtement et que suite a un accident doit tout perdre pour y arrivé. Es-ce normal qu'une assurance qui a le monopole doit agir ainsi de vouloir s'échappé de sa responsabilité? Toute en fesant de l'abus délirante non c'est n'est pas normal, sauf s'il y a profit et des avantages, bonis a faire).
- 75- 28-5-2014 Page 304 – ici.radio-canada.ca : la SQ, démantèle un réseau de fraude a la saaq de Laval.
(Encore a Laval pauvre vous).
Les policiers ont démantelé mercredi un réseau de fraudeurs a Laval qui aurait permis a des élèves d'obtenir un permis de conduire moyennant une somme d'argent. ... dont un employé de la saaq. ...
(comme je disais encore et encore, ce n'est pas parce que vous travailler pour une société d'état que les gens son honnête. Je crois plus, que les gens savent comment si prendre pour déjouer et abuser d'un système. Je dirais comme une personne me disais :
Un avocat étudie les lois afin de les contourner tout en fesant profit, pour lui ou pour ce qui rempli sont porte monnaies le plus généreusement.
Et que s'est les victimes d'accidents qui paie pour leurs abus, et autres avantages afin que les agents font fermer les dossiers et de faire délirer les accidentés de leurs incompétence administratives. Cela choc peut-être la saaq de ce faire traiter ainsi. Mais, comment voulez-vous faire changez les choses afin que le système mise en place il y a des années, pour indemniser les accidentés. Si la saaq ne rempli pas sa part de responsabilité? Comment changer le tout?).
- 76- 4-6-2014 Page 305 - [l'ecodelaval](http://l'ecodelaval.com) : Gisèle lepage seul contre le système. Saaq. Suite a son accident 30-6-2009 elle est devenu invalide, par ses médecin. Mais pour la saaq, ses séquelles vient du karaté. Agente saaq, Mme Audrey chaput nos décisions sont toujours prises sur la base d'informations médicales et l'information que l'on détient qui démontre si la condition est en lien ou non avec l'accident. Le juge du TAQ agit de la même façon.
p.307- En 2013 1,400 dossiers de la saaq ont été soumis au TAQ. La saaq assure ne pas être de mauvaise foi. Quand ont refuse une indemnisation, ce n'est jamais

personnel, ajoute Mme chaput.

(Mon œil, cela me surprend pas, ils sont payer par le même gouvernement, ceux qui remplissent les coffre de l'état. Pour ce qui est des preuves médicaux. Nos médecins et experts dans le système médical savent de l'incompétence de la saaq a toutes refusé les preuves médicaux. Elle ne veut pas prendre et avouer leurs responsabilités contractuelle qui détient d'un monopole unique. Elle se fout de tout ce qu'un accidenté va lui déposé en preuve, d'où vient le fardeau de la preuve. Es-ce qu'ont doit allé chez son médecin avant de prendre la route a chaque fois. Au cas ou? Aurait un accident pour démontré a la saaq que nous avions rien avant. Même si nous ferions ceci. La saaq trouverait un moyen de décontourné ces faits. Et comme disait Mme chaput, ce n'est pas une affaire personnelle. c'est-une règle a suivre a l'interne. Dans mon cas. Sa leur a pris plus de 25 années et ce n'est pas terminer. Et je suis malheureusement pas le seul. Alors, pour tout accidentés qui lira ce document ayez patience. Tôt ou tard la saaq devra vous rencontrez et de vous indemniser. Donnez leurs toutes vos rapports médicaux et toutes autres documents qui est en relation avec votre accident. Les paroles s'envoient, mais les écrits restent. Et gardez vous toujours une copie. Car il y a des documents qui disparaissent.

Tant qu'aux dossier devant la TAQ, depuis 2002 je crois si ma mémoire est là aujourd'hui, car elle me suis pas toujours, séquelles accidentel, que la TAQ ont plus de 20% de dossiers. Il se sont rendu content que la révision de la saaq est une parodie de justice si nous devons appelé ainsi. De plus. Pourquoi faire ce travail. Si nous pouvons le donner a un autre. Pensé de fonctionnaire. Je les mets tous dans le même sac malheureusement, comme font, la saaq en nous traitant de fraudeur et d'abuseur de leur système dictature. Vous savez, lorsque vous faite une demande a la saaq. Peu importe le sujet, il vous envoie une feuille a numéro X déjà imprimé ce que j'appelle des lettres a no. La réponse est de vous refusé tout. Cela n'est pas une preuve prépondérante.

Ce n'est pas en relation avec votre accident.

Condition préexistantes a votre accident.

Condition personnelle.

Ce n'est pas suffisamment une preuve médicale.

Ce n'est pas l'original.

Ce médicament n'est pas couvert.

Cette fourniture médicale n'est pas prévu a notre loi.

Aucune séquelles vous a laisser de votre accident subie.

Votre médecin n'est pas un expert.

Confirmation de notre médecin expert ne dit pas en relation avec votre accident.

Bla bla bla ... la liste est TRÈS longue.

Ce qu'elle ne veut pas dire qu'elle ne veut pas assumer sa propre responsabilité eux non aucun fardeau de la preuve a fournir soit disant n'est pas relié a votre accident. d'où vient l'irresponsabilité.)

77- 25-8-2014 Page 308 - huffingtonpost.ca : saaq; en baisse de 24% des réclamations depuis 2010.

Dossier qui sont les réels abuseurs du système 34A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retourné dossier défense le 7-2-2019

(ici ils démontrent les tableaux des pourcentages des réclamation a la saaq et des accidentés **qui démissions des procédures administrative de la saaq, TAQ.**
Exemple : en 2014 : 440 accident hors Québec. 9 demande de révision. Soit 2% les autres abandonnent devant la TAQ 0% . Cela veut dire en mon opinion que la saaq a le plus merveilleux des systèmes pour profité de sa clientèle. Soit en refusant toutes demande, ou bien la révision rend une décision favorable a son image. Et que seulement 2 % continuent a ce défendre contre ce système. Vache a lait pour le gouvernement. Devant la TAQ Qui est un acolyte. Pour certains commissaires.

- 78- 27-11-2014 Page 310 - lapresse.ca:saag gros rabais pour bonne conduite. ... les automobilistes québécois, qui épargneront jusqu'à 35% ... 2016-2018 ...
 « la beauté de l'affaire, c'est que c'est grâce a l'amélioration du bilan routier. Le bilan s'est amélioré chaque année depuis sept ans».
 (la baisses des prix est d'environ \$ 9.00 dollars n'est pas nécessairement a la bonne conduite. Mais je dirais plutôt des gros bonis depuis plusieurs années aux haut dirigeants de la saaq.
 Le fait que le monde sachent un peut plus de vérité des finance de la saaq. Qui eux auraient aimer mieux rester en cachette
 Pour mieux avaler la pilule, la saaq ont décider de diminuer le prix.
 Et ne donne aucunement raison aux accidentés, soit des indemnisés. Ce qui donnera des dépenses a long terme. Ce qu'ils veulent est un feu de broussaille.
 \$394 millions au total la réduction des contribuables.
 La saaq ont fait des profits toute en donnant des bonis de :
 145 millions entre 2001 a 2003
 42,272 m en 2006
 \$333 millions 2007
 \$ 380 millions 2008
 \$ 1.1 millions 2009
 \$600 millions 2010
 \$105 millions 2013
 \$18 millions 2015
 Et ceci sans compter les folles dépenses pour leurs caprices. Et non aux accidentés.
 Alors , comme je disait une pilule s'avale mieux avec un petit quelque chose stratégie administrative et politique) .

- 79- 3-12-2014 Page 311- Sylvain Roy dénonce l'abandon du projet de plaques personnalisées. Sylvain Roy dénonce la récente décision du ministre des transports, robert poéti, quant a l'abandon du projet de plaques personnalisées au Québec. ...
 " encore une autre fois " ...
 (un autre des idées non réfléchit investir dans une chose sans faire de marcher d'étude. Il y a plus de 25 années j'avais acheté une voiture antique et j'avais demandé a une employée de la saaq d'avoir une plaque personnalisé au coût de

\$10.00 additionnel. Aujourd'hui la saaq veulent que nous payons plus de \$100.00 en plus de notre immatriculation annuel. Il est vrai que pour ce genre de service les contribuable y pense a deux fois avant d'agir. Un autre abus. Elle a peur que les contribuables soit trop créatif en affichant des vulgarités. Chez nos voisins du sud, en Ontario la première année sa leur a apporté \$11 millions de dollars a la saaq. Es-ce que les Ontarien sont-ils mieux traiter en temps qu'accidentés?) .

- 80- 00-00-2015 Page 313 - [uttam.quebec, imposition campagne.html](http://uttam.quebec.ca/imposition/campagne.html)
 Nouvelle imposition du gouvernement pour les accidentés qui ont des indemnité de remplacement du revenu de la CNESST ancienne csst et de la **saaq, L'IVAC. Maintenant imposables.**
p.317- il faut réagir et agir : la vaste majorité des travailleuses et travailleurs accidentés, ainsi que leur famille, subissent les effets de cette outrageante taxe sur la blessure et a la maladie. Nous devons la combattre avec vigueur afin qu'elle soit abolie. ...
(Ce qui vient a dire. Encore une fois ce sont les plus démunis qui paierons les bonis des fonctionnaires. Les dirigeants de ce pays devra comprendre que les plus démunies, les pauvres, les accidentés de la route ou du travail, et ceux qui son née avec leurs handicap ils faut qu'ils vivent eux aussi. Non des étouffé avant qu'ils puissent respirer un peu. Et de leurs donné une dernière pilule pour sens départir.(décès assister).
*De plus, lorsque nous avons un accident. **M Leिताo oubli volontairement que si nous avons des indemnités. Ils sont déjà coupé car la saaq nous verse que seulement que 90%. sans compter qu'elle choisi un métier a faible revenu après 181èmes journées. Ceci il ne le dit pas autres abus.***
Les hauts dirigeant ne sont pas a l'abri de ces accidents. Excepter que pour eux ils ne ce feront pas abuser, car ils connaissent les systèmes gouvernemental. Mais, qu'un accident arrive vite. Nous savons jamais qui nous suit. Taxons les plus démunis en engraissons ceux qui nous dirigent. Pensée des fonctionnaires.
Il y a la loi du retour. Les fonctionnaires qui seront dans les hospitaux, chsld, ceux qui en prendrons soit. Ils se rappelleront ce qu'ils leurs ont fait vivre a leurs familles et amis, pour qui ont eux un accident. Si vous ne savez pas sait quoi être dans la merde, vous allez le savoir bientôt. Eux vont vous le faire rappeler. Vous me pardonnerais pour la vulgarité, mais il faut appeler sa de la bonne façon. Et je me retient pour être pas trop insultant).

- 81- 00-00-2015 Page 319 – SAAQ :**page 55** de leur document;
 les produits et les charges se rapportant a l'année d'accident 2015.
 les produits servant a financer l'indemnisation des accidentés de la route dont l'accident est survenu en 2015 ont totalisé \$1,108.900 millions de dollars.
(ils ne disent pas combien de profit et de bonis que cela leur a rapporter).

82- 13-1-2015 Page 323 - journaldemontréal .com : la saaq refuse de payer ses traitements, elle se suicide.

Souffrante a la suite d'un accident, une dame de 54 ans s'est suicidée après que la saaq eut refusé de lui payer des traitements d'aide psychologique.

Dans son récent rapport, la coroner recommande un meilleur soutien

IMP

auprès des accidentés troublés.

« désolée je n'en peux plus. Saaq tannée de leur agissement, saaq tannée de me battre, saaq tannée d'avoir mal. »

voilà les premiers mots de la lettre d'adieu de Diane Coté, qui a mis fins a ses jours le 25 décembre 2012.

(Nous sommes désolé qu'une parmi tant d'autres accidentées soit rendu la. Désolé pour cette famille, une mère ,déchiré de ce drame qui arrive trop souvent. Désolé de posé cette question. Es-ce vraiment un suicide, ou bien un meurtre afin de ne pas remboursé des soins nécessaire aux accidentés?

En tant qu'accidenté je vie, voie et entend de toutes sortes de chose sur l'irresponsabilité de cette société d'état. Elle n'est pas la première et non plus la dernière malheureusement. Un autre cas; un paraplégique trouvé pendu seul dans son sous-sol dont qu'il n'avait pas l'accès .

Un fils d'un avocat qui s'est suicidé au monocide de gaz avec une tondeuse a gazon . Ont n'en voie de toutes sorte malheureusement ??? il y a des professionnelles de la santé psychique que physique qui font des rapports médicaux pour la saaq afin que les accidentés reçoivent des traitements cela est pour la santé de l'accidentés. Mais la saaq mets tout les accidentés dans le même panier. Pour recevoir des traitements cela prend beaucoup de preuves, d'acharnement de l'accidentés, contester plusieurs décision administratives a différente étapes et de palier gouvernementaux, faire intervenir divers intervenants en santé et autres pour recevoir qu'une série de traitement. Cela veut dire que vous avez droit a une série non pas, pour vos besoin.

Ce que la saaq a fait a ce dossier. Et de celui de Mme Diane coté. Leurs propres experts de la saaq arrive des fois avec des rapports contradictoire avec la saaq. Dans un cas; la spécialiste demande a ce que les soins soit continu peut importe le moment elle reste aux service de sa clientèle. Pour que finalement la saaq ce départira de cette experte trouvant trop aux service de sa clientèle.

Quel coté abus t-il?

Celui qui dit besoin d'autres traitements ou bien celui dit qui arrête de rembourser les traitements ?

Celui qui voit, et suit le patient ou celui qui refus de poursuivre les traitement a leurs bureau?

Celui qui demande de passé d'autres traitements ou bien celui qui refus de poursuivre les prescriptions médical?

Celui qui démontre la dégénérescence anormal de santé ou celui qui refus de regardé les résultats et les conclusion ainsi que les recommandations médicaux?

« Je ferais aussi une parenthèse sur un fait vécu a mon dossier.

Pour mes professionnelles de ma santé, mes médecins et physiothérapeutes

*qui pour eux je suis invalident et séquelles accidentel et demande a ce que je reçoivent des traitements de physiothérapie de types massages décongestionnant des muscles et dès prévoir a vie. Nous avons fait plusieurs demandes. La saaq ont refuser a des multiples reprises. Et on accepter a des multiples reprises aussi. Maintenant pour eux cela est fini. Plus de traitements. Un fait historique; l'un des dernier traitements mes professionnelles redemande la saaq de poursuivre les traitements. La saaq ont refuser comme l'habitude. Révision refuser, passer devant la TAQ pour conciliation. **Le procureur de la saaq a ce dossier demande...** Si nous vous acceptons de vous donnez une séance de 15 traitements oui 15 txs. Es-ce que cela peut aller pour fermé ce dossier? Sans aucune preuve médical. La demande vient sur le coin de son bureau. Réponse. Non.*

Mes professionnelles disent prévoir a vie séquelles accidentel a vie. Le procureur dit nous acceptons 30 traitements. Si non, rien d'autres. Sans preuve médical. Le procureur n'a pas besoin de preuve. Nous avons donc accepter. Suite aux 30 traitements. Le tout en présence du commissaire de la TAQ.

J'arrive avec mes preuves médicaux. Rapports, recommandations, examens, évaluations, prescriptions. Nous envoyons le tout a la saaq afin de recevoir l'autorisation de poursuivre les traitement médical. La saaq s'entête a tout refuser cela n'est plus requis médicalement, vous être consolidé, nous avons plus besoin de rapport médicaux. Bla bla bla. La saaq n'ont pas besoin de prescription médicaux si oui ou non vous avez besoin de soin médical. Feuille a no x. »

Là encore la liste est longue. Et lorsque sa avantage la saaq elle regarde ce qui est rentable pour son petit cochon a la caisse de dépôt et de placement. Ne l'oublions pas.)

- 83- 2-2-2015 Page 326 - lapresse.ca: La saaq prend la virage
 « payez comme vous conduisez » la saaq enboite le pas pour ceux qui ne conduisent pas bien. Payez comme vous conduisez. Grâce aux GPS permettront de mieux détecter les comportements a risques des conducteurs ... la saaq Nathalie tremblay affirme cette nouvelles technologies ...
 Pour la saaq, ce sont de précieux renseignements qui permettront de mieux détecter les comportements a risque des conducteurs et d'ajuster les programmes et les campagnes de sensibilisation en conséquence.
- p. 327-** « y a t-il un moyen de dire aux gens, par exemple : il y a tant d'années que tu as perdu de points, ça a un impact sur ta prime, donc je te récompense “?” illustre la gestionnaire. Cela supposerait de garder le compte des points sur une plus longue période que les deux années actuelles, de revoir l'échelle des points d'inaptitude, quitte a ajouter des points d'aptitudes, tout en faisant varier de pair la grille tarifaire.
- (un autres système sans d'étude de marcher. Dépensons il y a de l'argent dans le coffre de fond public des accidentés. Elle ne dit pas bien sûr, le montant que cela coûte ses mouchards. Ce ne son pas des mouchards qu'elle devrait penser toute en utilisant les fonds public des accidentés. Mais elle devrait seulement être plus sévère envers les récidivistes alcooliques toxicomane qui passe devant les juges*

a répétitions avec une sentence bonbon. Combien de fois voit-on aux info, autres accident d'un récidiviste pour la X èmes fois. Si je comprend bien la façon qu'elle fonctionne, elle donne des bonis a ceux qui fond ça correctement. Es-ce qu'elle agit comme ceci avec les agents de l'indemnisation, refuser fermer les dossiers et vous auriez des bonis? Ce que je voie plus, les mouchards dont-elle veut installer; serait-il plus favorable pour la saaq afin de pouvoir suivre les véhicules a savoir s'il faut donner plus de ticket. Cela remplira d'avantage les coffres de l'état sans a y avoir a d'effrayés des dépenses par la SQ. Que deviendront le métier de police?).

- 83.1- 20-2-2015 Page 329 – journaldequébec.com : saaq et poutine; mouchard numérique, vraiment? A l'instar des assureurs privés, la saaq proposera dès 2016 des GPS dans les véhicules des automobilistes pour suivre leurs habitudes de conduite », a-t-on pu lire et entendre récemment. ... «on avait juste le bâton, c'est peut-être le temps de rajouter la carotte» aurait déclaré Nathalie tremblay. ... un mouchard, c'est un porte-panier, un dénonciateur. c'est donc l'un des noms familiers (avec « bavard »)
- (d'ici peut nous serons comme dans les pays de communisme a la dictature de la saaq. Devrons-nous pas a changer de pays avant que la guerre commence? Si la saaq nous dit de faire ceci doit-ont leur obéir au doit et a l'œil. Déjà la, en temps qu'accidenté la saaq nous fait déjà rentré dans des cases d'accidenté. Vous avez une cervicalgie s'est cette case, vous avez des hernies discales cette case la, vous êtes devenu handicapé, chaise roulante s'est cette case la. Vous avez des séquelles psychologique maintenant, c'est cette case ci. Et a ce prix point final. Aval ta pilule et ferme ta christ de gueule. Ceci est de la dictature et cela est déjà réel. Ce que fait déjà la saaq. Vous comprenez. Alors, avec ce mouchard elle vous dira ou allez il seront tout sur vos déplacement et ceci sans compter les caméra, GPS, micro que les constructeurs automobiles mettre soit disant plus sécuritaire, le gouvernement peut importe le quel entend tout ce que vous dite a l'intérieur de votre véhicule. Elle peut tout voir avec les caméra installé sur votre véhicule. Les constructeur d'automobile disent cela est pour votre sécurité. Ditent a dieu votre vie privé. Idem pour les tv, téléphone cellulaire ordinateur, etc. De plus; j'ai rencontré une personne chez un fournisseur de pièces automobiles un jour. Il disait que maintenant les caméra sur les voiture comme les TV , téléphone, caméra de chasses, etc son accessible aux gouvernement en cas ou il ira une circonstance d'infraction exemple : Un accident, prise otage, incendie, meurtre entré par infraction, poursuite policière sur la route, etc; les police et autres paliers ont accès a vos caméra et micro caméra de chasse a distance pour leurs informations . Y compris la saaq, cnesst, autres assureurs ...).*

- 84- 17-3-2015 Page 335 – saaq : la saaq 123-125 journée internationale des femmes invite l'humoriste marie-élie joosten pour une conférence-midi.

« mêlez-vous de vos affaires ».

(la saaq pour ce divertir elle engage des humoristes pour la journée de la femme. Cela doit-être encore dans le fond des accidentés une autres choses que les travailleur, travailleuse du Québec eux n'ont pas, le droit de faire. Mais que si s'est pour la fonction publique tout est OK. Ce n'est pas assez de rire des accidentés qu'elle doit engager une humoriste. Je n'est rien contre cette humoriste, mais que la saaq rient de nous cela dépasse les normes. Il y a aucun employeur qui engagera quelqu'un pour venir faire rire s'est employés sur le temps de travail. c'est pas pour rien que son slogan était mêlez-vous de vos affaire. Ils sont les salle de repos, douches, salles de jeux vidéo. Cela n'est pas assez. Maintenant des humoristes. Demain serait quoi des escortes des danseurs qui es-ce qui abuse encore? les accidentés ou bien la fonction publique? De voir et d'endurer tout les magouilles de la saaq. Il a quoi a resté avec des séquelles psychologiques.

En plus, nous comprenons plus aussi pourquoi que les agents de la saaq ce christ bien de nos dossiers. Ce qu'ils pensent plus est de ce rappeler des joke qu'elle ont faite, des passes sur les jeux vidéo, et autres. A la place de penser a des dossiers d'indemnisation. Ils sont trop bien gâter).

- 85- 18-3-2015 Page 336 - contrats du gouvernement, rapports annuels de la saaq. rapports annuels de la saaq homophobie, etc. ... le ministère de la justice a confié a l'organisme médiation sans frontière la tâche de produire une étude portant sur la parentalité et la médiation familiale en contexte inuit au Nunavik. Le contrat de gré a gré s'élève 30,000.00 \$ et a été conclu le 4 mars dernier. Un autre contrat donné pour \$ 96,000.00, suite a un appel d'offre. Pour l'immatriculation additionnels a l'égard des véhicules munis de moteur de forte cylindrée ... pour homophobie et lutté contre les stéréotypes sexuels ... \$ 30,000.00 ...
- 86- 20-4-2015 Page 337 - lag:la saaq vaste chantier de \$100.000.000.00 millions pour son nouveau modèle d'affaires. Un système informatique administratif. *(es-ce référé Etiah ? 8-2-2011 a la page 59 ii je ne vois que ceci. Mais Etiah eux ne chargeait que quelque huit cents milles. Non 100 millions. Donc, Il doit y avoir autre chose de cacher encore car elle ne déclare pas tout aux publique. Surtout si cela est pour leurs caprices).*
- 87- 29-4-2015 Page 339 - ici.radio-canada.ca : les gréviste de la faim entendus a la saaq. Ministre des transports, robert poéti, a rencontré le groupe d'accidentés de la route qui avait entamé une grève de la faim. *(pour la saaq, faite ce que vous voulez, grève de la faim, ou autres cela ne les touchent pas. Pour bien paraître elle vous envoira un représentant devant les caméras. Mais rendu a l'intérieur elle vous envoira vous videz vos intestins. C'est de cette façon qu'elle fonctionne. Elle ne règlera aucun dossiers. Bien paraître devant les caméras et journaliste. Mais en privé il y a un autre coté de la médaille. Celle que veut cacher la saaq. Et que nous essayons de la dénoncé au yeux du publique afin que change les lois et règlements afin qu'elle*

prenne sa responsabilité et indemniser ses clients victimes d'accident de la route qu'ainsi de l'administration).

- 88- 31-5-2015 Page 341 – journaldemontréal.com : 18 millions en bonis depuis 3 ans pour des milliers de fonctionnaires. **Dont \$380,000.00 pour 176 employés de la saaq.** (*Elle disent qui faut récompenser les fonctionnaires qui travail pour leur ministère. j'en convient avec les années et les faits divers dans les actualités. Que les fonctionnaires fassent leurs travail bien ou non, il sont récompenser en bonus. Après 25 années eux ont leurs retraite très bien mérité et bien garnit. Nous accidenté dans mon cas après plus de 25 années de combat je n'est doit a rien. A l'exception une minime rente de \$243.88 au 14 jours, soit \$17.42 par jours. Ce que charge un restaurant fast-food pour une soupe et un sandwich. Pas de dessert. Et même pas une retraite adéquate. Les abus son sur quel côté ?et depuis 2016 les IRR son devenu imposable même si la saaq donne 90% de notre salaire. Un autre moyen de ramasser de l'argent sur le dos du monde pour remplir les coffres de l'état. Combien cela aurait été d'indemnisation qu'auraient-elle pu faire a sa clientèle d'accident de la route? Comme je dit souvent; « **il est dure d'être illégal, lorsqu'on fait nous même les lois et règlements** »).*
- 89- 1-6-2015 Page 343 – sfpq.qc.ca/nouvelles : condition de travail. Pas de bonis pour les membres du sfpq.
SYNDICAT DE LA FONCTION PUBLIQUE ET PARAPUBLIQUE DU QUÉBEC INC.
Réf; **journal de montréal; 18 millions de dollars de BONI pour prime de rendement. Pour 2700 employés de la fonction publique. ... parmi les champions du boni la saaq. 176 employés et \$ 380,000.00. soit \$ 2,159.090,9 chacun.**
Il n'est pas rare que les bonis créent des tensions surtout si un employé a eu une prime et pas l'autres. Une autre raison de dire non a ce type de rémunération. (cela doit d'être beau a voir et a entendre dans les party des fête. A ce chamaillé comme des enfants, un ce pète les bretelles et l'autre s'attendait de recevoir son bonis. Belle caricature a voir; chapeleau et autres. Pourquoi ne donnons pas a ceux ont payé et ceux qui le mérite vraiment. Les accidentés, l'engagement maternel. Et d'ici quelque années, il y aura même plus de fond pour payé leur propre retraite de les fonctionnaires, a pigeant de toutes sorte de façon dans le petit cochon des accidentés) .
- 90- 15-9-2015 Page 345 - assnat.qc.ca : Pétition; reconnaissance des droits des accidentés lourds de la route.
IMP : **pétition a l'assemblée national pour que enfin soit reconnu les douleurs chronique comme invalidité a la saaq.**
Qui conduit a la fois risque de suicide.
Considérant que : Que les lourdeur et la lenteur administrative de la saaq causent des délais qui portent atteinte a la santé physique, psychologique et

financière de l'accidenté.

- ... se retrouvent dans un état de détresse psychologique, d'isolement et de souffrances extrêmes pouvant conduire au suicide.
 - ... les avis des médicaux émis par les médecins traitants et de psychologue ne son pas reconnus a juste titre.
 - ... que les avis des médecins experts, sous-traitants de la saaq ont prévalence et peuvent biaiser les décisions rendues.
 - ... les douleurs chroniques ne son pas reconnues comme invalidante pour un retour a l'emploi, sous prétexte de n'être ni mesurables et ni qualifiables.
- Nous soussignés, demande a l'assemblé nationale de mettre en place les solution suivantes :

- que les avis des médecins traitants soient priorisés et reconnus comme étant la source de droit pour le réclamant accidenté, inversant ainsi le fardeau de la preuve.
- Que les médecins experts soient recrutés selon des critères favorisant une véritable impartialité et qu'ils ne puissent être considérés comme des employés de la saaq.
- Que les douleurs chroniques soient reconnues par la saaq comme réalité invalidante.

Que la saaq soit imputable de sa mission et du règlement des indemnisations, et ce que des délais raisonnables afin d'éviter des procédures et des délais au bureau de révision et du tribunal administratif du Québec qui pénalisent les accidentés lourds de la route.

(cette pétition de 2015 a donner quelque chose? Si oui. La saaq ne tient aucune parole. Si non, cela aurait changer depuis leurs magouilles arrangement avec leurs experts travaillant pour eux même.

*Si cela est oui que cette pétition a donner quelque chose. Es-ce qu'il y a eu un suivie. Je ne crois pas car cela est identique avant 2015 et même depuis janvier 2017 les procureur du système de mafioso gouvernemental son en grève car ils ce disent travaillé pour des peanuts sais fini. Nous sommes le 28 février 2017 et s'il ne rente pas travailler. Le gouvernement sortira une lois spécial juste pour eux. Pourquoi donner plus a ceux qui ont beaucoup. Afin des avoir sur son côté afin de fermé les dossiers d'invalidités. Pourquoi qu'ils avalent pas la même pilule qu'ils nous servent. Tu prend ceci ou rien et je suis très généreux de t'en donner qu'une. Vous savez peut-être pas. Il y a quelque temps j'ai entendu une phrase. « **Un avocat étudie les lois pour savoir comment la contourné et a la mettre a son avantage monétaires ou pour ceux qu'ils ont engager.** »*

Et avec le temps de recule nous avons passé plus de 15 avocat aux dossiers. Et cela est vrai.

*La saaq est gouvernement du Québec,
l'aide juridique est Québec,
le tribunal administratif est Québec,
cours supérieur est Québec.
La cours d'appel est Québec.
D'autres paliers sont toutes du Québec.
Le barreau des avocats sont Québec.*

Les médecins expert est Québec.

Aide de dernier recours est Québec.

Vérificateur général est Québec.

Commission d'accès à l'information du Québec).

Alors, lorsqu'ont demandait quoi que ce soit à qui de droit tous prenait pour la saaq. Lorsque nous avons été seul sans avocat la situation a changer. La saaq n'avait pas le choix de venir nous voir nous. Elle aimait pas ceci. Cela ne veut pas dire que nous sommes meilleurs que d'autres car nous avons aucunes connaissance dans le droit. Et nous nous sommes fait abuser sur d'autres coté. Mais lorsqu'une personne nous ment en pleine face on le voit.

C'est ce qui est arriver très souvent surtout dans la fonction publique et certain autre nous donnait des truc et des pensées d'agir de tel façon cela nous a aider. Mais, comme disait-elle; Nous ne pouvons pas dire ou bien quoi faire mais un conseil ou opinion des fois sa vaut la peine) .

- 91- 27-10-2015 Page 346 - québechebdo.com : les grévistes perturbent les activités de la saaq. Front commun des syndicats de la fonction public du Québec. A eu des répercussion sur les activités de la saaq.
(pauvre petit agents ce n'est pas de tout repos de travailler pour la saaq. Ils doivent avoir été se reposer dans leurs salle de jeux vidéo ainsi que dans leurs air de repos et encore relaxé dans leurs salles de douches. Car ces dure de rentré au boulot en étant stresser par des grévistes. Nous en temps qu'accidentés nous , nous faisons abusé et somme très stressé nous avons aucun repos et aucun traitement pour pouvoir relaxé. Mais, nous devons vivre avec le tout. Cela serait le fun de pouvoir changer nos vie quelque journée avec un de la fonction publique comme agent de la saaq. Imaginez vous pouvoir tout faire avec l'immunité).
- 92 - 17-12-2015 Page 348 - la presse : autre gros départ au DPCP. Deuxième démission en deux mois au Directeur des Poursuites Criminelles et Pénales : l'ex-patronne des procureurs anti-corruption retourne à la pratique privée. Explications ...
Me Isabelle Brian, directrice du bureau de lutte à la corruption et à la malversation (BLCM) retourne à la pratique privée, apprend-t-on dans la presse. ... l'équipe de l'ex-patronne des procureurs anti-corruption gère les poursuites contre les ex-maires Gilles Vaillancourt et Michael Appelbaum.
(autre fonctionnaire qui part avec sa retraite, ils se sont aperçu qu'il y avait quelque chose sous roche pour démissionner après que deux mois seulement. Pourquoi? Cela leur a coûté combien à la fonction public? Enquête de recrutement, acceptation du poste, prime de salaire, prime de départ, retraite. Cela leur coûte cher. Et ceci sans compter les dédommagements. Prennent-ils leurs argent à même les fonds public des accidentés? Si oui. Cela est l'argent des accidentés. Non pas pour la fonction publique)

- 93- 5-1-2016 Page 349 - autohebdo.net : la saaq sera plus sévère envers les grosses cylindrées. Ce document démontre les montants d'argent additionnel, que la saaq demande le remboursement pour les grosses cylindrées. Plaque 123ABC je me souviens :
- (Tableau des prix des immatriculations plus les prix additionnels. Cela fait plus d'argent dans leurs coffres des surplus très surprenant. Avec les montants de bases cela leur rapportera plus de \$ 4.5 millions par années. Combien ira aux accidentés? Si ce n'est pas de l'abus encore une fois pour leurs caprices car je doute très fort que cette argent ira pour les accidentés où sur la réparations des routes. Cela est une autre façon d'aller chercher l'argent du monde pour remplir leurs coffres afin d'avoir plus de bonis et assuré peut-être leurs retraites. Peut-être pas pour celle des agents d'indemnisation mais, plus pour les dirigeant. Ce que plusieurs personnes ne savent pas aussi. Pour les conducteur de VTT, motoneige véhicules de loisir hors route. Vous devez l'immatriculé votre véhicule. Non pas pour y être indemnisé, s'il y arrive un accident. Mais, plus pour y recevoir une contravention de vitesse et la pertes de points d'inaptitudes dans les sentiers. Car oui, la sécurité hors route peut vous donnez une contravention de vitesse ou autres pour remplir les coffres. Mais non, pour en sortir s'ils vous arriverez malheur. Je n'est rien contre la saaq. Ce document est pour dénoncer les abus qu'elle faite au déprimant des accidentés. Et cette situation devra changer. Si elle ramasse des sommes d'argent, elle devra indemniser sa clientèle aussi. Mais armez vous de patience accidentés) ...*
- 94- 25-1-2016 Page 351 - procès verbal de l'assemblée générale annuelle du club social saaq. 25-1-2016. État financier. Règlements généraux. Prix de présences 11 carte cadeaux des galeries de la capitale, tableaux des noms, des dépenses des activités, nombre de subventions, des coûts, nombre individu participants, et des responsable des projets. ... le buts est développer l'esprit de la fraternité et la solidarité, favoriser les relations amicales et bonne camaraderie, offrir des avantages sociaux culturel sportifs ou autres, ...
- (a même leurs salle de jeux vidéo, les salles de relaxations, salle de douches, leurs trône de toilette, leurs cafétérias avec choix de menu a la carte, ils ont leur club social de luxetuausités, les cartes cadeaux, les tirages de maison de luxe et sans compter les autres tirages voyages et sorti sociaux et fêtes bien garnis. Qu'es-ce qu'ont les accidentés? Ils attendre que leur no sorte du chapeau de leur magicien afin, qu'ils court la chance de ce faire entendre et d'espéré peut-être d'avoir une indemnisation adéquate. Tout les accidentés perdront toutes ce qu'ils ont amassé durant leur vie. Ce n'est pas pour rien que tant d'accidentés finissent par ce supposé suicide. Les abus sont sur le côté ? de la saaq, ils rient des accidentés a pleine dents fendu jusqu'au oreilles. Devraient-ont ce partir un club de loisir des accidentés? Un syndicat. Afin d'y rire un peu nous aussi.*

Un accidenté après la réalité de savoir a quoi sert la saaq. Elle n'a plus envie de rire de sa christ de vie qui deviendra un fardeau. La seule chose qui verra c'est de ce voir enculer par des fonctionnaires qui pour eux, la vie est extrêmement jouissante des avantages sociaux et des énormes bonis à faire démissionner les accidentés de leurs dossiers.

Et d'ici quelque années le système de la saaq ce dira; que toutes les dossiers ce fermera après (1) années d'attente, entendu ou pas. Cela sera de la faute des agents qui rente au travail pour jouir de leurs avantages non pour y travailler. Ils ont leurs air de repos, salle de jeux, douches, bientôt le pots légal, ils pourront allé a leur cafétéria luxueuse. Nous on appel cela un restaurant. Ce n'est pas pour rien les retards juridiques.

Délais trop long que les juges applique. C'est payant pour l'état.

Les terrorismes sont chez nos voisins. A agir de cette façon de faire d'oublier votre fondement maternelles. Attendez pas qu'ils entre au Québec afin de ce faire justice. Car si un accidenté a tout perdu. Sa ne lui fera pas plus ou moins de perdre leurs vies en ce faisant justice seul. Ils ont leur mentalité non.).

- 95- 22-4-2016 Page 381 - la presse : Québec dépense \$16,140.00 pour une passoire. une employée de montréal avait revendiqué son droit d'apparaître sur sa photo de son permis de conduire. En 2014. La saaq dépense \$16,140.00 pour des frais d'une passoire. **Dieu de la pastafarien.** C'est la somme qu'a déboursé SAAQ, Québec pour montrer qu'une passoire n'était pas un signe religieux. Mais comment en est-on arrivé là? Les avocats auraient-ils dû couper court? Le << pastafariste >>, croyance se réclamant d'un << Dieu >> appelé le monstre du spaghetti. ... (comme je disais, les dieu sont partout, et ils ont leur accommodement raisonnable, et la saaq ne sont pas raisonnable eux aussi en dépensant autant pour une passoire. Comme je disais, elle dépense comme bon leurs semble, elle se fout des montants ce n'est pas leur argent personnel. Mais, ceux des accidentés. Alors, peut importe, allons de l'avant. Ont paie pareil nos avocat a gros prix, un plus ou de moins et ont lui donnera son bonus a la fin de l'année aux party des fêtes) .

- 96- 2-6-2016 Page 383 - la presse : l'affaire Khuong a coûté plus de \$400.000.00. Le conflit l'opposant a l'ex-battonnière a coûté cher au barreau de Québec en frais juridiques et administratifs... (**Que ce passe t-il a Laval avec la fonction public la corruption, vole, fraude, etc es-ce qu'il a un nuage noir au ciel ?** Vous vous en souvenez peut-être un supposé vol a l'étalage. Ce n'est pas les postes que vous occupez dans la vie qui prouve que l'honnêteté est là. Il y en a eux plusieurs que ce soit politiciens(nes) avocats(tes) ministres, maires, policiers comptables, professeurs, juges, des citoyens, enfants, vols, détourné des fonds a leurs avantages, abus de situations aux déprimant des pauvres et des ignorant de

certaines choses comme les lois et règlements, tuent. Tous recherchent leurs profits ce montrant plus haut dans la société pour prouver qu'ils ont gagné ils sont supérieurs aux autres, en abusant des plus démunies en content des mensonges. Mais que tôt ou tard la vérité sort, nous rencontrons notre homme ou femme qui nous affronte et nous sert de leçons.

Ici pour moi est la SAAQ, qui refuse bien des preuves dans mes dossiers, de travail, expériences de vie, mes études, ma santé les preuves médicales à mes dossiers, et bien d'autres séquelles que m'a laissées cet accident du 22-11-1990, l'inconnaissance des lois et règlements SAAQ ainsi du code civil du Québec, code de la justice administrative du Québec, code de déontologie des avocats, médecins experts surtout de la contre partie, qui tous baissent leurs clientèles, ce qu'ils regardent vraiment est leurs profits, leurs avantages sociaux et monétaires, de bien paraître devant leurs supérieurs qu'ils soient honnête ou pas. Un avocat achète le juge et dans mon cas, lors de l'audition ressemble à un couple patrimonial en ce tutoyant et surnommant. L'avocat va même à l'encontre des lois et règlements de la SAAQ. Et même approuve les lois futures qui sortiront l'année suivante, le tout endosser par la commissaire du tribunal administratif du Québec afin de fermer les dossiers aux plus chers.

Ils vous inventeront plusieurs définitions en vous mêlant bien comme il faut.

Ils le savent que vous avez des gros problèmes de santé de concentration, mémoire, psychologique supérieur à leur médecin expert, difficulté à suivre une simple conversation. Mais, ils s'arrangeront avec leur médecin afin de diminuer les pourcentages afin d'indemniser que le minimum ce qui lui prendra (6) mois à résoudre son propre expertise du début à un taux inférieur des séquelles car la SAAQ demande à ce qu'il soit valide pour le travail et diminution des indemnités ce que a fait leur expert Dr Cervantes.

Si votre médecin a un rapport et/ou expertise à faire. Il doit l'envoyer à la SAAQ en 7 jours. Différence en temps lorsque cela est aux avantages de la SAAQ.

La loi et règlements ne sont plus respectés lorsque c'est pour eux.

Cela a pris 6 mois de rectification à son expertise psychologique.

Faut croire que le Dr Pablo Cervantes avait beaucoup de séquelles liées à l'accident qui se résumait en faveur de l'accidenté si cela lui a pris 6 mois avant que cette expertise soit favorable à la SAAQ il devait avoir bonis \$\$\$\$) .

97- 15-8-2016 Page 384 – SAAQ, accès aux documents et de la protection des renseignements personnels SAAQ :
Rendement bonifier du personnel SAAQ. No dossier 03.06.29793
ce dossier était pour le rendement bonifier à la SAAQ 2015/2016. Tableau comparatif.

97.1- 15-9-2016 Page 388 - Une employée de la SAAQ en guerre contre la SAAQ : Roby s'entretient avec **Mélanie Patenaude**, une évaluatrice routière de la SAAQ ayant été victime d'un accident il y a quelques années, qui ne réussit pas à recevoir l'aide nécessaire.
(pour toutes accidentés qui liront ceci.

Dossier qui sont les réels abuseurs du système 46A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retourné dossier défense le 7-2-2019

Je vous dit ne laisser jamais tomber votre dossiers envers qui-contre.

Si vous démissionnez cela est gagnant pour votre adversaire. Qui recommencera avec d'autres. Qui au fond eux même ont peur de vous. Car si vous gagner avec les années bien sûr, ils devront rendre des comptes a leur supérieur et adieu les bonis. Et cela reste une tâche noir a leur dossier personnel au gouvernement. Imaginez-vous. Les voir rentré au travail devant leurs confrère, qu'ils ce pétait les bretelle au party des fêtes en disant; que j'ai un autre poisson a ma ligne, qu'ils ont perdu. La saaq ce mettre en groupe contre vous. Et en ce mettant nous aussi en groupe que nous ferons changer les lois et règlements de retour a la case départ.

La saaq, les fonds public est pour les accidentés qui ont des accidents.

Non pas pour leurs caprices et de leurs verser des bonis a coup de millions et même de milliards. Qui en n'a réellement de besoin? l'accidenté qui doit non survivre avec les séquelles et d'adapter sa nouvelle vie ainsi que ses proches, qui que vous essayerez de finir vos jours du mieux que possible. Ou bien, un fonctionnaire qui travail 37 heures mais payé pour 40 et qui aura une pleine pension a 55 ans bien garnit. Avec c'est bonis, avantages sociaux, voyages, tirages de cadeaux assez généreux merci, salle de spectacles, repas gastronomiques, et j'en passe. Douche a poteau. Salle de jeux et de repos sur la jobs, et plus.

Il y aura des parties de votre vie qui sera extrêmement dure a passer, même devoir vendre vos biens car vous devriez avoir un repas sur votre table avec difficulté a gérer votre nouveau budget restrien. Mais récompenser dans le future. Pensez toujours que vous allez un jour gagner.

Facile a dire mais difficile a passer a travers. 25 années et ce n'est pas terminer)

- 98- 19-9-2016 Page 389 – droit-inc.com : emprisonnement injustifié. Un juge lui accorde \$17,000.00 en guise de compensation. M Gilles Roy un septuagénaire de Lévis arrêté en 2014 pour avoir pris le volant sous le coup d'un interdiction de conduire....
- de l'aveu de la saaq, cette situation découlait d'une erreur administrative. ...
- m Roy demandait des dédommagent de \$80,000.00 dollars pour cette périodes d'emprisonnement illégale faute de la saaq. Mais le juge de la cour supérieur lui accorde que \$17,000.00 dollars.
- (comme vous le constatez, la saaq a refuser de l'indemnisé a sa première demande. La révision de la saaq aussi. Donc adresser plus haut. Le TAQ ont refusé aussi. Il a donc fallu qu'il s'adresse a la cour supérieur afin d'avoir gain cause. Il y a eu des haut et des bas dans leurs vie.*
- Croyez-vous que m Roy riait de cette situation.*
- Imaginez-vous que si aurait été un avocat, juge, maire, médecin, fonctionnaire?*
- Combien aurait-il reçu?*
- Combien de temps qu'aurait-il été emprisonner?*
- Comme vous pouvez le constatez deux poids deux mesure.*
- Il y a des juge qui tue, des avocat qui vol et mentent, maire qui abus et détourne des fonds public, des médecins qui falcifie des expertise, un premier ministre qui*

déclare un simple salaire mais, qu'il y a des propriétés de plusieurs millions de dollars que seulement pas son revenu déclaré suffit pour payé les taxes scolaire et municipale, des agents qui abus de sa clientèle, des irresponsables qui nous gouverne qui pense a remplir les coffres de dépôt et de placement pour leur retraites. l'abus est de quel côté ?).

- 99- 26-9-2016 Page 390 - les affaires.com : attention chasseurs d'aubaines; la saaq présume que vous fraudez. ...
(lorsque vous achetez un nouveaux véhicule et que vient le temps d'immatriculé le véhicule, la perceptions des taxes, la saaq ramasse le maximum de taxes, même si le véhicule a une moindre valeur sur le marcher pour but de remplir les coffre de l'état. Que votre véhicule soit beau propre bien entretenu ou bien d'une minoune elle ramasse les même sommes d'argent. Le maximum. Alors, plus d'argent dans les coffres de la saaq. Mais, combien ira de plus au accidentés?).
- 100- 28-9-2016 Page 395 - journalhcnouest.com : Francis tremblay un combat coûteux l'incite a lancer une levée de fonds. Un Forestvillois, a mise sur pied une campagne de levée de fond pour payer les honoraires de marc bellemare. Il aimerait amasser \$35,000.00. Ancien administrateur Saguenay, travailleur SQ télécommunications, technicien en administration pour le ministère des transport, ... la saaq refuse de l'indemnisé a sa juste valeur. ...
*(c'est la façon faire a la saaq. De ne pas indemnisé a sa juste valeur non seulement les séquelles, mais bien aussi l'emploi que doivent calculer les rentes, et indemnité de remplacement du revenu (IRR,) leur mandat initiale est de remplir les coffres. Non de vider les fonds public de l'état qui sert aux caprices et a leurs retraites. Mais, a sortir cette argent a coût de milliards pour des salles de jeux vidéo, air de repos, cafétéria a la carte, douche, bureau, voyages,, tirages, vacances de toutes sortes, malheureusement pour les accidentés nous devons nous battre pour chaque centimètre que l'ont peut. Sans compter les soins et traitements médicaux que nos médecins nous recommande mais que c'est la saaq qui refus. Ne l'oubliez pas.
Je dis souvent « **qu'il est dure d'être illégal, lorsque nous fasons nous même les lois et règlements** ». Souvenez vous de cette phrase et rappelez leurs) .*
- 101- 8-10-2016 Page 399 - journal de montréal : un médecin furieux contre la saaq; il dénonce la façon de faire des rapports médicaux, physio, soins, etc, qui ne fait pas le bonheur de la saaq. ...
Mme mal-chanceuse d'un côté mais heureuse dans l'autre. 4 ème accident dans sa vie, happée de plein fouet par un camion-benne. ... ayant de multiples blessures cervicaux, lombaires, la mère de famille de trois enfants s'est adressée a la saaq pour la quatrième fois afin d'avoir une compensation et pour ses traitements. Or, plutôt que de prendre acte de ce nouvel accident majeur, la saaq a rassemblé les quatre dossiers de Mme Talbot et a inscrit un accident mineur ou elle était passagère comme étant l'accident principal au dossier.
Ce qui est illégal.
(Donc, il est dure d'être illégale lorsque nous fasons nous même les lois et

règlements.

*comme je dit la saaq ce christ bien de l'accidenté. Ce qu'elle recherche sais de rien donner aux accidentés . Ici c'est l'accident le plus minime celui qui est le plus loin dans le temps afin d'applique les vieilles lois légiféré, abrogée et ce qui donnera **SI** elle devrait-être indemnisé un jour. A moindre frais. Toujours avec qu'un minimum d'intérêt **S.V.P.** le tout avec une éternelle et longue duré d'attente. Ce n'est pas pour eux, donc attendez. Il y aura des jours ou elle ce demandera pourquoi qu'elle n'est pas morte? Ces pour ces trois enfants, elle devra gagner centimètre par centimètre si elle veut avoir quelque chose.)*

Son médecin a Mme talbot écrira plus de 25 lettres a la saaq, pour que la saaq réévalue les dossiers de Mme talbot. Qui souffre de plusieurs séquelles. Son médecin est pas pro-saaq. Il est pro-patients, elle a besoin de traitements tant physique que psychique, pour les séquelles permanentes.

Le mandat de la saaq, c'est d'aider les victimes d'accidents d'auto. Mais maintenant ce n'est plus ça. c'est de sauver le plus d'argent possibles.

(la saaq ce christ de l'accidenté. Ce qu'elle regarde est l'argent c'est tout.

Elle n'a plus a ce soucier de sa gouvernance, elle a le monopole, elle est devenu comme ses ancêtre avant de créer la RAAQ devenu SAAQ elle souffre de la maladie de l'avarisme majeur, ce n'est pas de sa faute et elle n'a pas le fardeau de le prouvé elle. Mais pour nous cela ne fonctionne pas. Le fardeau de la preuve a faire, défendre des condition préexistante , et de faire reconnaître la relation accidentel).

102- 13-10-2016 Page 400 – journaldemontreal.com : Vive les radars photo. Les gens aiment pester contre les radars photo. ... une fontaine intarissable de dollars au bénéfice de l'état. ... une façon de détournée de taxes encore plus les contribuables.
(les radars photo prennent la place des policier qui deviendront inutile pour le future la saaq les achètent l'installent et récolte aux maximum et que même si vous les contester vous devriez payé le ticket, l'administration, intérêts, et d'autres frais qui vous seront charger sur votre permis, assurance, renouvellement immatriculation, vous comprenez. Ce sont des rapporteur d'argent seulement. Ils ont été créer pour récolter des sommes d'argents idem a des poste de fonctionnaires et certain palier gouvernemental. Ils sont là seulement pour rapporté leur fruit).

103- 19-10-2016 Page402 – droit-inc.com: l'ex-juge cours d'appel du Québec. Juge jacques Delisle accusation de meute contre son épouse Mme Nicole rainville 12-11-2009. emprisonnement a vie.
(comme je vous disais antérieurement. Ce n'est pas le poste que vous avez dans la société qui vous montrerez au dessus des autres. Que ce soit un juge, avocat ou autres, s'ils commettent un crime, ils devront être puni. Il ne sais pas gêner pour faire la moral aux autres qui ont été jugé par lui même. Devrait-on repasser toutes les dossiers qui lui son passé entre les mains. Plusieurs diront oui. Combien de cause qui a fait lui faisant amasser ses gains?

Dossier qui sont les réel abuseur du système 49A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retourné dossier défense le 7-2-2019

Maintenant nous payons d'autres procureurs et des juges, ces confrères pour l'entendre ce défendre de ces argumentations. Nous allons lui payé en plus, une suite a la prison, ses repas a la carte svp, ce laver , lui fournir une vie convenable, chauffé, loger, nourrit.TV. Etc ...

Combien d'accidentés devons faire les pieds et les mains pour y arriver tout en perdant tout ce qu'ils ont amasser durant leur vie. Ils devront survivre, je ne dis pas vivre. Mais bien, survivre s'arracher les cheveux sur leur tête pour y arrivé toute aux déprimant de leur santé qui leurs aura laissé de leurs accident et ceci tout en ce battant contre le système de la vache a lait du gouvernement; La saaq. Es-ce que la gouverne prend soins de leurs brebis? Encore une fois de quel coté est l'abus?).

101.1 23-10-2016 Page 403.1 - la presse.ca : subvention a bombardier. Couillard droit s'excuser aux travailleurs mis a pied, dit **QS**.

Québec Solidaire demande a Philippe Couillard de s'excuser auprès des québécois en particulier des milliers de travailleurs mis a pied par bombardier, d'avoir octroyé a l'entreprise une subvention de 1.5 milliard sans garanties. (ce 1.5 milliards de dollars en subvention sera pas pour aide les travailleurs. Mais, plutôt pour ce donner des bonis de 48% sans compter toutes les avantages de c'est dirigeants voir page du 29-3-2017 la presse.ca. Plus qu'ont nage dans l'argent superflu, la maladie de l'avarisme ce propage et nous envahisse ont fera tout pour en recevoir d'avantage. Même si nous devons abuser sur les plus démunis. Qu'es-ce que la saaq fait a sa clientèle?).

102- 14-11-2016 – Page 404 – droit-inc.com: un bras droit de l'ancien maire de Laval gilles vaillancourt vient d'être radié du barreau, pour avoir posé des actes dérogatoires a l'honneur et a la dignité de la profession ... qui est-il?
Pierre Lambert avocat.

Il se voit radier du barreau pour 24 mois. Une tape sur les doigts en gardant plus de \$2 millions de dollars pour le compte du parti du ralliement P.R.O.

(autre avocat qui fait les manchettes. Pourtant ils ont étudié les lois, ils ont eu un père mentor de droit, ils ont leur secondaires, cégep, université, bac, métrise, ils ont fait leur droit, ils savent comment détourné les fond public pour recevoir des enveloppe brunes. La maladie de l'avarisme. Que pense maintenant leur famille, voisins, mentor, amis. Dénoncez les.

Es-ce qu'ils ont autant de fierté de les voir maintenant qu'ils font les manchettes. Comme je disais peut importe le métier qu'une personne fait. Lorsqu'elle pose un geste illégal elle payera a ceux qui ont été abusé ici est la saaq, procureurs, commissaires, médecins une société d'état qui protège ses protéger tous son en ligne d'avoir abuser d'un plus démunie un accidenté. Comme je leur dit aux auditions.

'Je vous hanterais jusqu'à vous reconnaissez et indemniser les accidenté et les victimes par ricochets la leurs juste valeurs et ceci avec les réel séquelles, indemnisation IRR, vrai barème légal.'

Vous allez devenir fou, vous allez tout perdre ce que vous avez amasser, famille,

enfants conjoints, amis, voisinages, emploi, vous allez vous retrouver même hospitalisé de force. Vous me voyerez dans vos miroirs. Dans vos bureaux. Partout. Je vous hanterais.

Tout ceux qui ont abusé de nous. Vous allez perdre votre emploi, bonis, avantages sociaux, enveloppe brune. Temps et aussi longtemps que vous remédier pas. Je vous hanterez. Vous allez savoir ce que vous faite vivre aux accidentés.

Faite pareil vous en temps que citoyen, et vous ne serait pas seulement que radié pour 24 mois).

- 103- 16-11-2016 Page 405 - journal de montréal : une psychologue, elle chargeait jusqu'à \$1,000.00 a des clients pour des rapports. La saaq enquête et sous filature vidéo une psychologue qu'elle fait les rapport de la saaq au accidentés. Pour 3,444 factures il existerait aucune preuves.
- (une psychologue qui s'avait comment détourné un système de la saaq. Elle devait avoir une complice a l'intérieur des bureaux, c'est encore peut importe le poste que vous occupez. Tôt ou tard vous serez attraper.*
- Ce sont pas toutes les accidenté qui abus le système. Mais, bien d'autres gens qui abus et c'est les honnête accidenté qui paie pour les autres.*
- Nous ne somme pas tout des fraudeurs. Comme pense la saaq.)*
- « je referais exactement tout ce que j'ai fait », a dit lundi au journal de montréal Éliane Lévy, qui a plaidé non-coupable aux six chefs d'infraction de l'ordre des psychologues du Québec.
- Le document indique aussi que Mme Lévy facturait cinq fois plus de traitements par patient accidenté que la moyenne provinciale 75 au lieu de 13. Entre 2009 a 2012 elle a facturé \$ 416,143
- (peut-être que cela est la vérité aussi, que les accidentés de la route en n'ont réellement plus besoin de traitements vu qu'ils ce font abuser par la saaq . Car non seulement victime d'accident, mais, aussi de l'administration des agents de la saaq. Et c'est peut-être la saaq qui veulent faire passé ceci sur le dos des accidentés. Je ne sais pas?).*
- « je suis une personne avec une conscience morale a dit Mme Lévy au journal de montréal. Si un patient a un problème, je ne dirai pas **qu'il va bien pour le plaisir de la saaq.** » ... Mme Lévy a dit avoir fait l'objet d'une autre enquête de la saaq et d'une inspection professionnelle par le passé. Les deux fois, elle dit avoir été blanchie.
- (comme je disais, c'est peut-être la saaq qui cherche de refusé d'être trop compétente. La jalousie. Elle ne veulent plus reconnaître que les accidentés ont besoin de soin. Cela ne sera pas la première fois que nous voyons ceci. Il y a plusieurs jurisprudences a cette effet. Sa leur coût top cher de ce faire dire la vérité peut-être. Peut importe les besoins médicaux. Traitements, qu'ils soit physique, psychique, réadaptation, aide a domicile, entretien ménagé, adaptation de la résidence, ETC. ... vous comprenez. Qui abuse. La saaq qui refuse l'aide nécessaire? ou le professionnelle?).*
- la saaq ne fera plus de commentaire.

(la cause est devant les tribunaux pour la 3 ème fois et en ne voulant plus faire avec Mme Lévy. **La saaq vont faire du favoritisme maintenant.** Si un médecin écrit pas ce quel veut entendre, elle refusera maintenant de faire affaire et de recevoir tous les rapports de cette personne. Pour elle cela n'est pas illégal c'est -une nouvelle règle a suivre).

104- 30-11-2016 Page 407 – le reflet : en colère contre la saaq; marc-andré croteau se déplace avec une canne lorsque la douleur lui est insupportable.
aujourd'hui m croteau vit de prestations d'aide social parce que la saaq ne veut plus l'indemniser et que la douleur l'empêche de travailler. ...

p409- Mme Chaput (saaq) indique que les informations médicales fournies par l'assuré ne permettaient pas de lier ses douleurs a une rechute et que m croteau peut contester la décision.

On paye pour un service en cas de besoin. Pie après, il faut se battre pour recevoir notre dû parce que la saaq ne paye pas. Marc-andré croteau.

(Cela revient a dire qu'il y a pas seulement qu'un accidentés a leur actif. Mais bien plusieurs qui ce font abuser de leur façon de faire dans leur système. Fuir leurs responsabilités, c'est une règle a suivre si vous voulez travailler pour cette gouvernance).

p.409 toujours- l'homme souhait que la saaq prenne sa responsabilité. l'aide a le remettre sur pied ou l'aide a retrouver une qualité de vie pour qu'il puisse retravailler éventuellement.«j'avais des buts dans la vie et la je dois recommencer a zéro».

(je suis désolé pour lui, mais s'est la vie de tout accidentés. Tu perd tout ce que tu a amasser pour survivre toute en te battant contre l'irresponsabilité de l'assureur saaq. Qui fuit. Toute en empochant le magot des fonds des accidentés, pour leurs bonis a coût de millions voir milliards dollars. Elle ce christ bien de sa clientèle. Lorsque nous avons le monopole nous pouvons tout faire, nous somme obligatoire saaq. Moi je dirait cela est de la dictature. Idem comme Adolf Hitler.

[https://www.google.ca/url?](https://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0ahUKEwje8u2YptvSAhVM04MKHUbvA-sQFggfMAA&url=https%3A%2F%2Ffr.wikipedia.org%2Fwiki%2FAdolf_Hitler&usg=AFQjCNH3xG4ZEBEHTBAuacpyMZ7VF4Clg&cad=rja)

[sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0ahUKEwje8u2YptvSAhVM04MKHUbvA-sQFggfMAA&url=https%3A%2F%2Ffr.wikipedia.org%2Fwiki](https://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0ahUKEwje8u2YptvSAhVM04MKHUbvA-sQFggfMAA&url=https%3A%2F%2Ffr.wikipedia.org%2Fwiki%2FAdolf_Hitler&usg=AFQjCNH3xG4ZEBEHTBAuacpyMZ7VF4Clg&cad=rja)

[%2FAdolf_Hitler&usg=AFQjCNH3xG4ZEBEHTBAuacpyMZ7VF4Clg&cad=rja](https://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0ahUKEwje8u2YptvSAhVM04MKHUbvA-sQFggfMAA&url=https%3A%2F%2Ffr.wikipedia.org%2Fwiki%2FAdolf_Hitler&usg=AFQjCNH3xG4ZEBEHTBAuacpyMZ7VF4Clg&cad=rja)) .

Pour notre vie personnelle cela a duré plus de 25 années de calvaire et croyant que suite a une entente a l'amiable devant la TAQ, en 2014 cela serait terminer, mais non. Refus d'appliquer l'article 76 de la LAA-25 2014, ainsi que le véritable barème 2014 soit 2014. Refus de reconnaître tout les séquelles a leurs juste valeurs. A plusieurs reprises il y a eue des problèmes avec la médicaments prescrite. Refus de reconnaître mon invalidité a l'emploi. Dossier emploi présumé. Arrêt des IRR après une année pour une rente résiduelle, une baisse de revenu plus du 2/3. Emploi déterminer et le temps de travail. Elle donne qu'un minime minimum de revenu insuffisant pour y vivre **soit \$17.30 journalière** beaucoup moins qu'un salaire minimum. Cela est illégale de recevoir en bas du salaire minimum au Québec. Refus de reconnaître une rechute. Refus de poursuivre les traitements de physiothérapie médicalement requis. Difficulté de

fourniture médicaux. Ceci même avec une entente a l'amiable, et 25 années de combat.

Je ne veut pas découragé les accidentés. Mais continuer a vous battre pareil. Plus qui y aura d'accidenté qui ce défendront et mettra leurs dossiers public la saaq aura pas le choix de changer son fusil d'épaule. Et arrêtera de dépensé les fonds publique et de la caisse de dépôt et de placements ainsi que leurs bonis millionnaires soit celle des accidentés pour leurs caprices personnels. Et comme vous pouvez le constatez vous n'êtes pas les seuls a vous défendre.

- 105- 1-12-2016 Page 410 – droit-inc.com : l'ex-maire vaillancourt plaide coupable et rembourse plus de \$ 8 millions. *(plus ou moins)*
L'ancien maire de Laval gilles vaillancourt, a plaidé coupable jeudi a trois chefs d'accusation de fraude, complot pour fraude de d'abus de confiance. ...
les parties se sont entendues pour suggérer au juge une peine de pénitencier de six ans pour m vaillancourt, le remboursement de plus de \$ 8 millions dollars provenant de comptes bancaires en suisse et le transfert de la propriété du condo du maire déchu a la ville de Laval. L'ex-maire a été incarcéré sur le champ.
A son arrivée au palais de justice de Laval, l'ex-maire était souriant et paraissait serein, saluant même au passage des avocats et des journalistes ...
(je dois vous admettre que si un citoyen ferait de même. Je ne crois pas qu'il sens sortirais ainsi. Il devait avoir sur-ment des choses confidentiel qui sait prononcer. Quoi je ne sais pas. Mais que s'il rembourse que \$8 millions et qui a le sourire facile. Je doute qui est perdant et six ans est vite passer 2/3 de la peine en plus, il est nourrit, laver, chauffé, et tout avantage que nous avons pas. Tant qu'aux 8 millions, ils ne disent pas combien d'argent qu'il y pu décontourner des citoyens. Encore un fois de quel côté est l'abus?) .
- 106- 16-12-2016 Page 411 - club social saaq : invitation et réservation PARTY DE NOEL.
15-12-2016 Page 412- festivité Valcartier villégiature, bora parc.
(comme je le disais antérieurement, des bonis, fêtes, voyages, activités, jeux vidéo, buffets a volonté, tirages, cela n'est que la pointe de l'iceberg cela ne fini plus des avantages sociaux que nous pouvons avoir lorsque nous travaillons pour la fonction public. Vous en tant accidentés. Es-ce que vous avez les moyens de santé et financier pour vous payé qu'une demi journée? Moi non. De plus pour ce qui est de ma santé il n'en reste plus, je prend ce qu'elle peut me donner un jour a la fois et encore sous lourde médication a vie . De quel coté est l'abus).
- 107- 2-1-2017 Page 413 - saaq : l'immatriculation de votre véhicule augmentera encore en 2017. Coût total de \$ 219.84 a ou \$ 264.84 pour un véhicule de promenade.
(Ceci sans compter les grosses cylindrées. Ce qui remplira les coffre de la saaq pour pouvoir donner d'autre généreux bonis a leur dirigeants. Non pas aux accidentés, qui eux en n'ont réellement de besoin. Vive la fonction publique).
- 108- 5-1-2017 Page 415 - journaldemontréal.com : victime de 31 agressions a cause de sa

plaque, il poursuit la saaq pour \$480,000.00. no plaque **G18KKK**.

Un homme de montréal mercier hochelaga-maisonnette intente une poursuite de \$480,000.00 alors que son véhicule a été vandalisé a 31 reprises. Une situation qu'il blâme sur la plaque d'immatriculation que lui a remise la saaq en mars dernier. M Robert Samson se dit persécuté alors que sa plaque d'immatriculation porterait une connotation raciste.

(il est sûr que la saaq ce christ bien de la voiture, car ce n'est pas la leur malheureusement. De plus, pour eux je doute que la plaque n'est pas la cause car il ne voit même pas les séquelles d'un accidentés. Soit 31 fois en 10 mois.

La seule et unique chose qui feront. Ils vous diront, vous avez des assurance privé adressez vous a eux malheureusement. Je trouve ceci choquant de voir jusqu'à ou le monde est rendu. Nous sommes en 2017 et le monde agissent comme des sauvages. Cela n'est pas normal.

Es-ce qu'il aimerait de ce faire cette chose sur la leur?

A la place de pensé a vouloir détruire les biens des personnes qui ont durement gagné a la sueur de leur front. Attaquez vous au vrai valeur et a la justice. Et regardez ce que les fonctionnaires font avec l'argent du public et accidentés).

109- 23-1-2017

Page 417 - justice en crise : ministre Jean-François Lisée dénonce des coupes de \$24 millions de dollars depuis 2014 a la saaq.

p.418- Philippe Couillard promet des ressources d'urgences le directeur des poursuites criminelles et pénales pour endiguer la crise du système de justice alors que Jean-François Lisée estime que les coupes de \$24millions depuis l'élection des libéraux ont aggravé le problème.

A lire aussi : délais trop long en justice; 222 procès pourraient avorter du côté du parti québécois, on affirme que la crise qui secoue le système de justice québécois a été aggravée par des coupes de \$24millions depuis l'élection du gouvernement Couillard. Et que 38 postes a temps plein ont été supprimés. ...

(s'il veut-être élu m Lisée défendez les accidentés de la routes et du travailles. Arrêtez ceux qui abusent de ses gens. Et ils vous sens sortirez gagnant au prochaine élection.

Le gouvernement amasse tout ce qu'ils peuvent sans rien donner aux accidentés ou que quelque miettes de pain moisi avec la persévérance de l'acharnement de l'accidentés, mais jamais une indemnisation a sa juste valeur tant séquelles, remplacement d'emploi, intérêts, traitements des soins médicaux. Il coupe partout. Ici a la saaq. Et coupe même dans les postes sans remplacé ceux qui démission. Car ils voient que pour le future, les

très IMP :

employées de la saaq seront tous des travailleurs a temps partiel.
Personne de permanent, de cette façon il n'y aura plus de retraite a verser a c'est fonctionnaires. Il n'y aura plus d'argent dans les coffres de l'état. Ils sont en perte de plus de 4 milliards en 2012????? donc, pour les fonctionnaires s'ils ne voient pas a ce réveiller d'ici peut, ils se retrouveront a la recherche d'emploi avec une mince retraite sans chômage car ils ne seront pas admissible et tant que pour l'aide sociaux encore moins, ils devront

*manger tout leur bien avant de recevoir quelque chose du gouvernement..
 Ce n'est pas pour rien que le gouvernement coupe de partout. Ils y aura plus de retraité demain, qu'ils y aura de travailleurs, la balance ne marchera pas.
 Entré d'argent au gouvernement et les sortie de retraites ne balancera pas.
 C'est pour cette raison qu'il ne remplace plus les poste permanents.
 Les fonctionnaires Juristes manifeste février-mars 2017 aujourd'hui qui manifestent savent pour eux les générations X et Y ne pourront que recevoir qu'une mince retraite et ils devront travailler jusqu'à 65 ans et plus.
 Qui normalement travailleraient jusqu'à 55 ans. Ils manifeste pas pour rien ils le savent. Et on peur de ne pas avoir tout leurs bas de laine intégral amasser, leur REER, CELI, etc.
Et tant qu'aux suicide assisté ce n'est pas pour rien encore. Les personnes âgées malades Alzheimer et autres maladie cancer, etc, ils leurs donnerons leurs petites pilules en s'endormant pour ne plus ce réveiller, ce qu'ils sauverons encore l'argent de leur retraites.
 C'est pour des raisons économique aujourd'hui s'ils veulent les ministres y arriver peur de ne pas avoir leurs retraite et bonis de demain) .*

p. 419- retour au dossier. On est proche du point de rupture de la confiance. s'il fallait que quelqu'un est accusé de gangstérisme, gilles vaillancourt, qui était protégé par jean charest selon Tom Mulcair, qui échappe a la justice ... selon lui, ça « envoie un message» aux fraudeurs : «on a juste a étirer nos affaires, poser beaucoup de questions, avoir beaucoup de documents et on va être hors délais», a déploré m Legault.

*(si cela n'est pas des magouille encore de ne pas prendre ses responsabilité.
 Qu'es-ce que s'est? Charest détourne d'une façon des enveloppe brune voir en date du 24-4-2017 journal de montréal dénonce charest. Et par l'entremise de m vaillancourt. Tout comme fait Couillard aujourd'hui avec la saaq en ne donnant pas les véritables indemnités aux accidentés selon les véritable séquelles et IRR et que les barèmes?*

M Philippe Couillard en tant que premier ministre du Québec devrait voir comment la saaq agissent et traitent envers sa clientèle. Pour remplir ces coffres de l'état. Il est peut-être dure de gouverné le Québec. Mais. Il est dure d'être accidentés et que l'ont ce fassent traiter ainsi. Cela devra changer d'arrêter de verser des bonis aux hauts dirigeants et de subventionner certaines compagnie a coût de millions et de milliards et de donné au plus démunies ce qu'ils leurs reviennent. Ce n'est pas normal de ce voir combattre un système qui a le monopole a ne plus finir afin de recevoir qu'une fine partie des indemnisation requises. Et tant que l'arrêt Jordan ne s'appliquera pas aux accidentés. Car ce n'est pas eux les retardataire juridique, mais bien la gouvernance québécoise qui abuse de sa clientèle déjà accidenté avec les véhicules ils devraient avoir moins de difficulté a ce faire respecter par l'administration gouvernemental saaq et a y être indemniser justement et réellement).

110- 23-1-2017 Page 420 - journaldemontréal.com : un montréalais part en guerre contre la saaq. **Recours collectif.**

Dossier qui sont les réel abuseur du système 55A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retourné dossier défense le 7-2-2019

Il conteste la surprime du permis liée aux amendes. Steve abihsira.
 Quelle bande de voleur ... non seulement tu paies la contravention, mais la contribution d'assurance passe de \$55.00 à \$ 124.00. A pesté Steve Abihsira en juillet dernier quand il a reçu sa lettre de renouvellement de permis de conduire. *(a cause de ce fait prendre avec son cellulaire au volant et 4 points d'inaptitudes une hausse de \$70.00 dollars.)*
 selon son avocat fondateur de ticket légal, la charte canadienne des droits et libertés soutient qu'ont ne peut pas être puni de nouveau pour une infraction, dit me Zukran.
 «je ne veux pas le décourager, mais je ne vois pas ça comme une double pénalité, dit marc bellemare, avocat et ancien ministre de la justice. Des groupes comme les assureurs font comme la saaq et tiennent compte du dossier de conduite pour ajuster leurs primes.»
 « la charte s'applique aux gouvernements. Et c'est d'eux qu'il est ici question », prétend Joey zukran.
 La saaq a refusé de commenter. Ces suppléments sont payants pour le gouvernement. l'an dernier, Québec a récolté \$65 millions auprès des 1308,800 québécois qui ont reçu des points d'inaptitude. En contrepartie, 4192,100 automobilistes n'ont pas reçu de points et n'ont donc pas payé de supplément. *(s'il ne s'essaie pas d'un recours collectif. Personne ne sera s'il peut réussir. Mais, la saaq ce christ bien des droit de la personne, charte canadienne droit et liberté. De ces propre lois et règlement qu'ainsi que ces barèmes. Ce qu'elle regarde c'est le profit unique chose. Afin d'avoir le maximum d'argent à donner en bonis a c'est haut dirigeants. Et de ce payer de nouveaux bureau, salle de jeux, toilette, douches, tirages de maison, divers, et de voyages divers, ainsi que des soirée de fêtes divers. Etc c'est la qu'elle regarde. Non sa clientèle).*

- 111- 23-1-2017 Page 423 – Protecteur du citoyen du Québec : saaq; une indemnité de remplacement du revenu injustement coupée. Mme X.
 Une dame porte plainte au protecteur du citoyen, car la saaq a injustement mis fin à son indemnisation (IRR). La saaq allègue que la dame est apte à retourner au travail malgré un rapport d'expertise confirmant le contraire. L'enquête : Mme X a un accident de la route, recommence à travailler quelques années, doit subir une opération chirurgicale qui découle de son accident. Rechute de la condition de la dame. Réévaluer par les experts saaq. Limitation fonctionnelles que conclut plusieurs médecin expert identifie inapte à l'emploi. Expert saaq apte à l'emploi. Fin IRR. Le protecteur du citoyen suite des rapports médicaux conclut inapte à l'emploi demande à la saaq de réviser sa décision. Saaq doit indemniser Mme X rétroactivement.
(Autre dossiers que la saaq jouent à la patate chaude. Peut importe toutes les spécialiste que vous allez rencontrer dans votre vie suite à un accident de la route. La saaq ne vous reconnaître pas et jamais inapte à l'emploi. Elle vous jugera apte à l'emploi peut importe l'emploi. Elle a le devoir gouvernemental de tout refuser. Que vous ayez le cancer à phase terminal. Ou que vous soyez entrain de mourir elle attendra que vous décédez pour ensuite ne pas verser d'indemnité à qui contre.

Elle dira que la victime fasse une demande de révision. Mais, vu que vous serez décédé personne ne pourra le faire. Donc, plus d'argent dans leur coffre. Même si leur lois dit le contraire personne ne recevraient aucun sous de la saaq en votre nom. Il vous faudra faire les pieds et des mains avant qu'elle vous indemnise, et ceci après plusieurs années).

- 112- 26-1-2017 Page 425 – La presse : La SQ enquête sur pierre paradis. Le ministre pierre paradis a été expulsé du conseil des ministre et du caucus libéral par Philippe Couillard. : Une plainte de nature sexuelle. Contre une employé politique.
*(Comme je dis et répète. Peut importe l'emploi que vous avez et que vous faite. Si vous faites quelque chose d'illégal en abusant sur des plus démunies vous allez vous faire rattrapez un jour. Ce n'est pas parce que vous connaissez les lois que ça ne vous épargnera pas. Que vous soyez un juge, commissaire, avocats, ministre, maire, médecins, directeur, policiers, comptable, sénateur etc. Agissez correctement si vous ne voulez pas un jour faire les manchettes. Que dira votre familles, voisinages, journalistes. Car, tôt ou tard toutes ce dévoile).
 (Ici dans le cas du ministre des l'agriculture, pêche et de l'alimentation que pensent sa familles, conjointe, enfants, voisinages et amis.
 Crime d'attouchement sexuelle ce n'est pas rien. Lui même sachant bien les lois et règlements gouvernemental ne respecte pas le principe, en plus cela est été porter sur une employée politique .
 Pour moi ici, c'est la saaq qui ne reconnaît pas toutes mes séquelles, revenu emploi et métier, invalidité, l'insuffisance salaire des IRR, rente résiduelles, barème, leur propre article de lois et règlement, etc ...).*
- 113- 26-1-2017 Page 428 - la presse : Applebaum coupable de huit des 14 chefs d'accusation. L'ex-maire de montréal, a sortie de la cours après avoir reçu le verdict. ... fraudes, abus de confiance, pots-de-vin, enveloppe brune, etc. ... son avocat a indiqué que son client se portait « relativement bien malgré les circonstances ». l'ex-maire par intérim, ... demande 2 ans de prison.
*(s'il ce porte relativement bien, faut croire que pour lui cela n'est pas grand-chose. C'est comme la saaq pour eux la vie des accidentés ce n'est pas grand-chose, car ils sont relativement pas presser d'indemniser sa clientèle. Et avec plus de 25 années de combats je ne compte pas les nombreuses décisions avec contestations qu'il y eue. **Que ce soit indemnisation, révision, CAS commission des affaire social du Québec devenu, TAQ tribunal administratif du Québec , cours supérieur Québec , cours d'appel du Québec . Je ne compte pas non plus toutes les dossier a la commission de l'accès a l'information, protecteur du citoyen, vérificateur général du Québec, droit de la personne, collège des médecins du Québec, médecins experts du Québec, barreau du Québec, dossier médicaux, clinique privé de la santé, bibliothèque de droit du Québec, consultants de droit légal du Québec, protecteur des accidenté d'automobile, palais de justice, site internet de droit, journalistes, chaîne de télévision, ceci sans compter toutes les lettres envoyé par courrier recommander environ 500, et sans compter tous les colis boîtes de documents de préparation d'auditions cahiers boudinés, achats matériels informatique et de bureautique, transport***

automobile, ETC, ETC, ETC, et j'en passes la liste est longue pour 25 ans). la vie des accidentés ne vous absolument rien pour eux. Alors, si nous sommes venu agressif dans la vie ne vous demandez pas pourquoi. Et comme je leur aient dit : il est dure d'être illégal lorsqu'on fait nous même les lois et règlement. Mais faudrait les suivre.

De plus, que si vous agissez pas honnêtement envers nous ou que vous nous mentissiez, je vais vous hanté après ma mort je vais vous rendre votre vie t-elle que vous m'avez fait vivre, il y a toujours le boomerang dans la vie. Vous nous avaient menti, induit en erreurs de droit, en toute complicité vous nous avez escroquez de plusieurs milliers de dollars lorsque vous nous avez dit de vous faire confiance de toutes bonne fois.

Nous vous avons demandez avec toutes les preuves de vos lois et règlements ainsi que les barème de 2014 article 76 de la LAA-25 de 2014, que vous ne voulez pas respecter votre engagement maternel de fondation et ceci a plusieurs reprises) .

- 114- 25-1-2017 Page 431 – le Monsieur a la saaq, c'est elle. Une transgenre appelée monsieur aurait aimé des mesures plus concrètes. ... elle demandait des excuses simplement.... elle est déçue que la saaq recule devant son initiative pour éviter que l'erreur se répète. ... les employés de la saaq ne peut plus dire monsieur ou madame. Huguette St-Denis a été très choquée
(*mais ils n'ont pas écrit d'excuse ce n'est pas leur genre de s'excusé. Pour eux cela aurait été a Mme de s'excusé. Car pour nos dossiers la saaq ne ce sont jamais excusé même après 25 années, et de plusieurs répétitions d'erreurs et ce n'est pas seulement pour moi. Il y a combien d'accidentés que la saaq niaise tout en essayant de ne pas prendre s'est responsabilités).*

- 114.1- 27-1-2017 p 435- lesoleil : **un procureur de la couronne sera accusé d'agression sexuelle.**
Maxime Chevalier, 38 ans fait objet d'un mandat d'arrestation et de comparution est prévu pour le matin du 22-3-2017 au palais de justice du Québec. Maxime chevalier procureur de la couronne de montréal sera accusé en mars prochain d'une agression sexuelle commise sur une femme a Québec.
(*Encore un autre. Un procureur de la couronne de montréal. Comme je disais, ce n'est pas le poste que vous occuper qui fait l'honnêter. Il y a une phrase qu'ont ma déjà dit.*

IMP : **Les avocats étudient les lois afin de détourner a leur avantage, si non; a ceux pour qui ont été mandater.**

Donc, dans tout mes dossiers. Tout les procureur médecins, agents de la saaq, commissaires, son toutes été engager par la saaq, afin de dire et d'écrire que pour l'accidenté que je suis, il y avait aucune séquelles. Mais, que avec l'acharnement de l'injustice envers cette société d'état qui nous font vivre l'enfer nous, nous sommes acharner avec la conviction de recevoir la vérité et aux vrais pourcentages qu'ainsi que les véritable barèmes prévu par la lois de recevoir les véritable indemnisations. Mais après deux années de procès 25 années de débats

*nous avons demandé au procureur de l'époque m Sébastien Jobin vermette procureur de la SAAQ et de la commissaire Gisèle Lacasse TAQ s'ils étaient honnête de ce qu'ils avançaient. **Tout deux disaient oui.** Ce que nous avons découvert après jugement. Que tout deux n'appliquaient pas les lois et les règlements de la SAAQ qu'ainsi que les véritable barèmes soit les barème de la date dont la décision est contesté. Non celle de la première décision du dossier en 1990. qui était une chose jugé par la TAQ.*

***Que souvent la TAQ nous disait a de multiples reprises que nous ne pouvons plus revenir sur des choses jugé.** Donc nous pouvons plus revenir en 1990. Or comme je vous disais, l'avocat mes sa parole et fin de lois a son profit et aux profit de la gouvernance, ici est la SAAQ l'effet boomerang appuyer par la commissaire de la TAQ. Comme je disais tout deux sont engager par l'état et ont comme mandat de remplir le petit cochon de l'état, la caisse de dépôt et de placement Québec afin d'accumuler les profits dans leur coffre de l'état SAAQ).*

- 115- 6-2-2017 Page 440 – journal de Montréal : Les certificats d'immatriculations de 9 personnes envoyés à une Drummondville. Des documents personnels privés, envoyé par erreur par la SAAQ. Contrairement à leurs lois de confidentialité. ... Mme Nathalie Ferron a reçu à son nom neuf certificat de d'autres automobilistes à son adresse. Des données confidentielles. ...
(es-ce réellement vrai que cela est la première fois que cela arrive. Selon m Mario Vaillancourt porte parole de la SAAQ oui . Es-ce vraiment vrai?).
- 116- 14-2-2017 page 443 – le soleil : vers la reconnaissance faciale à la SAAQ. Selon la SAAQ, au Canada, sept provinces utiliseraient la reconnaissance faciale par ordinateur dans la délivrance des permis de conduire.
La prochaine fois que vous renouvelerez votre permis de conduire, regardez bien l'appareil qui croque votre portrait. Il pourrait avoir changé. La SAAQ entend implanter un système national de reconnaissance faciale des conducteurs, un logiciel qui pourra décortiquer et comparer les millions de photos de sa banque de données, a appris le soleil.
Pourquoi recourir à cette technologie? Pour éviter « certains cas » de fraude, répond un porte-parole auprès des médias Mario Vaillancourt. c'est pour s'assurer que la personne qui est devant nous sa photo correspond à ce qu'on a déjà d'elle. ... un autre pourrait réclamer un dédommagement de l'assureur public sans y avoir droit. 15.5 millions de photos détenues par la SAAQ. ... il y a donc un problème de fraude à la SAAQ? ... non, non nous on n'a pas d'information là-dessus. Selon Mario Vaillancourt porte-parole SAAQ. Nombre d'outils numériques utilisés couramment par l'humain branché usent déjà de la reconnaissance faciale, dont Facebook. ...
*(ce nouveau système de reconnaissance faciale est implanté pour suivre tout vos aller et venu là où vous irez, ce que vous faites. Photo radars. Caméra de surveillance magasin, caméra de chasse, hôpitaux, téléphone cellulaire, ordinateur, téléviseur chez vous son munie d'une caméra intégré.
(voir chronique salut bonjour le 8-3-2017 devrait-on craindre la CIA),*

Facebook; ils pourront regarder tout ce que vous faites avec vos amis lors de soirée, fêtes, les nouvelles télévisions avec caméra intégrée chez vous, si vous dans mon cas, un accidenté qui reçoit une minime rente d'indemnité de remplacement de revenu pourront vous suivre si vous aller hors Québec, pêche, chasse, fêtes et que s'ils y a un amis prend une photos /vidéo et qui la met sur son Facebook internet, sans vous demander votre permission par maladresse et sans votre consentement, notre visage nous appartient qu'à nous, notre personne donc attention. La SAAQ avant de vous indemniser peut-être un jour elle regardera votre Facebook et ceux de vos amis, pour recevoir si vous n'avez rien fait antérieurement avant un accident et de vous indemniser.

Autre fardeau de la preuves que vous auriez à débattre de ce fardeau, une photo, une vidéo la SAAQ en prendrait compte surtout à leur avantage.

Exemple : vous allez à une fête, vous dansez avec une bière à la main, figure rouge par le soleil, et que vous tombiez. Un amis prend une vidéo et/ou photos cela est drôle sur le coup, ont rien tous ont ce conte nos aventures. Et bien « BAM BOUM » un automobiliste vous rente dedans en vous allant au travail 6 mois plus tard. Vous avez du mal, hospitalité, et les médecins, spécialistes écrivent que : oui, cela dépens de votre accident auto.

Vous faites une demande d'indemnisation à la SAAQ et toute en croyant leur honnêteté ainsi que leur supposé bonne foi et selon leur engagements que vous serez indemnisé par la SAAQ.

Et bien non.

Vous avez le fardeau de la preuve. Mais que, en plus vous devriez expliquer à la SAAQ de votre superbe soirée de fête lorsque vous avez tomber il y a 6 mois de ceci.

Ce que la SAAQ verra, est que vous être un alcoolique, toxicomane qui ne se contrôle pas et que vous avez tomber cela se voit clairement la figure rouge comme un coq yeux brillant vitreux et vous ne pouvez vous tenir debout. Donc vous être un récidiviste alcoolisme. Et que si vous avez du mal cela dépendra pas de l'accident dont vous être victime.

Mais bien un récidivisme qui a déjà tomber à plusieurs reprises. Condition préexistante. À vous maintenant à vous défendre afin qu'un jour vous serez indemnisé mais après plusieurs années tout en perdant tout ce que vous avez amasser dans votre vie. Santé tant physique que psychologique. Conjoint, enfant, biens, emploi, amis qui riaient avec vous cette soirée de fête amical. Le fonctionnent de la SAAQ.

Cette investissement extrêmement rentable pour la SAAQ afin de renflouer ses coffres des fonds public et de la caisse dépôt et de placement du Québec à des sommes de plusieurs millions et de milliards de dollars pour donner c'est bonis à leurs protégés, non aux accidentés.

La SAAQ sont près à tout afin de ne pas vous indemniser. Ce qu'elle appelle le fardeau de la preuve.

Et tant qu'à un nouvel appareil facial il serait constamment en fonction sur tout compte Facebook et internet et compagnie à la recherche constamment sur votre face afin de vous surprendre en défaut. Et lorsque la SAAQ disent qu'il y a sept provinces qui utilise ce système. Elle devrait peut-être aussi adapter leur façon

d'indemniser les accidentés. Cela serait plus efficace).

117- 28-2-2017

p. 446 - journaldequébec : deux ans avant une audience. Des accident de travail et de la route doivent attendre plus de deux ans avant que leur cause soit entendue une première fois au tribunal administratif du Québec.
Ce délai ne fera que s'alourdir avec la grève des juristes de l'État qui doit prendre fin aujourd'hui avec l'adoption d'une loi spéciale.
M. Guy binette n'en peut plus d'attendre après ses prestations de la saaq. Son dossier traîne devant le tribunal administratif du Québec et il doit maintenant se résoudre à vendre sa maison pour s'en sortir. ... ces délais viennent tranquillement à bout du moral de Guy et sa conjointe. Sans revenus et incapacité de reprendre le travail sur la route l'homme est à court de solutions. Il en revient pas que l'État puisse abandonner des gens comme lui de cette façon.
« je n'est pas le choix de vendre notre maison. On vit dans le fond, on existe et c'est tout » m binette confie.
« s'ils continuent comme ça, il va me rester juste mon cul et mes dents. »
page 449- « on en est à faire appel aux politiciens et aux autorités. Il y a zéro collaboration du tribunal administratif qui aurait le pouvoir de procéder certains dossiers en raison des services essentiels, mais qui ne le fait pas. C'est le citoyen qui paie. » « c'est un véritable parcours du combattant qu'on demande à ces gens ». On leur demande de prendre leur mal en patience, mais pendant ce temps, leurs droits sont bafoués et leurs traitements sont retardés. ...
(ce n'est pas seulement le tribunal administratif du Québec le seul responsable, mais bien celui de la saaq dans nos cas. Et dans le cas de plusieurs. Si elle penserait à son mandat initial à sa naissance fondamentale et maternelle, née par Mme Lise Payette sous le règne de René Lévesque en 1977, venir aux secours des accidentés, au lieu de penser profit et à leur maladie de l'avarisme afin de remplir les coffres de l'état, ramasser plusieurs milliards de dollars annuellement afin de ce donner des bonis effroyable extrêmement faramineux. C'est elle qui ne prend pas ses responsabilités contractuels envers les citoyens, sa clientèle. Alors, elle donne ce contrat d'indemnisation à la révision de la saaq qui ramasse eux leur profit, cela va ensuite devant le TAQ qui eux amasse leurs profits, ensuite au département d'appel TAQ, cours supérieure du Québec, qui encore amasse leur profit, cour suprême du Canada. Et je passe le protecteur du citoyen, le vérificateur générale, qui voit mais non aucun pouvoir disent-ils. Et si l'accidenté est encore en vie, ou s'il n'a pas tout perdu santé, propriété, emploi, famille, conjoints, enfants, amis, etc. La suite va à la façon de; si les juges file bien ou pas, selon leur grâces de patiences. Non à la loi. Et ce qui est ridicule, la saaq paie toujours encore et encore leurs protégés leurs procureurs experts de l'État quoi qu'ils face. Ils se disent qu'ils ont immunité gouvernemental il y a d'autre personne qui perd leur maison faute de la saaq. Ici je fais référence au point suivant à ce dossier point 119 en date du 14-3-2017 page 454 lorsque la saaq dit comme slogan; la personne avant toute chose. Ce qu'elle ne dit pas sait abusons, ruinons, démolissons, dépouillons, de la personne avant

Dossier qui sont les réels abuseurs du système 61A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retourné dossier défense le 7-2-2019

*toute chose. Et tant mieux si elle ce suicide volontaire ou pas.
Cela fera plus de bonis pour nous saaq).*

- 118- 28-2-2017 p. 450- journaldequébec.com : elle subit les problèmes d'une femme qui porte son nom. Une montréalaise doit sans cesse expliquer qu'elle n'est pas la bonne Sylvie Maranda.
- Sylvie Maranda dit en avoir assez d'être victime d'«erreurs sur la personne» elle qui a les mêmes nom et date de naissance qu'une dame. Elle est photographiée ici avec l'un des avis de réclamation reçu, et pour lequel elle a dû prouver qu'elle n'était pas la destinataire. Mme Maranda dit en avoir assez exaspérée d'être pourchassée par des agences de recouvrement, et parfois même par le gouvernement. ... c'est frustrant.
- (De perdre son temps pour répondre au téléphone afin d'expliquer la situations).*
- Ils m'ont répondu: « il disent tout ça » ... pour Mme Maranda, cette explication prouve que les agence de recouvrement manquent de rigueur. ... des erreurs dont elle dit avoir été victime. Sylvie Maranda dit avoir reçu un avis de suspension de permis de conduire pour des constats impayés. Réclamations de cartes de crédit, visite d'inspecteur électorales, citation a comparaître en cour dont elle n'était pas impliquer. Ce qu'elle demande qu'on pourrait faire éviter les erreurs; avoir des registres des anciennes adresse, inclure le nom des parents aux informations de chaque personne.
- (je ne comprend pas le fonctionnement des services gouvernemental. Mais qu'il est sûr que après plus de 20 ans avec leurs système informatique performant qu'ils ont pas penser a distinguer les personnes distingues. s'ils voie dans leurs système qu'il y a une ou des personnes identiques.*
- Comment-ils font pour les rapports d'impôts?*
- Pour la TPS, TVQ, allocation familiale, impôts a payé et a recevoir, carte assurance maladie, et assurance social, rendez-vous médicaux, compte de taxe, tout autres documents aux gouvernement.*
- Que font nos fonctionnaires.*
- Es-ce qu'ils envoient les documents a peu-près en espérant qu'il y est un suivi . En l'an 1900 je comprend bien tout ce faisait au crayon. Mais de nos jours et comme Mme Maranda dit fait plus de 20 ans que Mme vie cette situation.*
- Réveillez moi quelqu'un . Qu'il y a pas eu un fonctionnaire qu'ils y ont pas penser de voir a envoyer les bon papiers a les bonnes personnes. Car il doit avoir d'autre cas similaire certain. Il y en n'a qui ne font pas leur job. S'il y aurait un système au gouvernement peut importe le poste qu'une personne occupe . Qu'elle soit responsables de leurs actes, une amandes a verser a celui qui subit les préjudices. Les fonctionnaires deviendront plus responsables de ce qu'ils font. Ils y penseraient a deux fois avant d'agir.*
- La même chose dans le secteur de la saaq TAQ, et des autres palier gouvernementaux. Dans mon cas tout comme bien d'autres. Es-ce normal que le gouvernement ne s'occupe pas de faire un suivi immédiat et non après plus de 25 années et encore. A ne pas vouloir indemniser les victimes dès le jour de leurs accident qui leurs cause préjudice.*

Pourquoi il y ait pas?
Un département des accidenté au gouvernement.
Une vrai associations d'accidenté de la route et autre non gouvernemental qui pense profit a ce remplir les poches et coffres ...
Un syndicat des accidentés.
Un système informatique des accidentés. Afin qu'il y ait pas d'abus employeurs V/S saaq. Qui ce dépêche a indemnisé et a payé une fine partie du salaire de l'accidenté Afin de sans débarrasser au plus PC.
De réel lois et règlement a suivre pour les fonctionnaires s'ils ne font pas leurs travail adéquatement, qui cause préjudices. qu'il soit responsable.
Les vrai et réel barèmes médicaux égale pour tous.
Indemnité de remplacement du revenu . Non falsifier par le gouvernement.
Qu'a la suite d'attente d'être indemnisé, que l'accidenté ne remboursera pas l'aide de dernier recours s'il y a faute du personnel du système gouvernemental. Seraient a eux d'en rembourser les frais.
Les fonctionnaires devraient afficher leur vrai visage photo pour qui il travail.
Afin que nous sachons a qui nous avons affaire. Car il nous demande de ce faire photographier sur permis conduire, assurance maladie, et maintenant reconnaissance faciale. Éviter les contrevenants . Es-ce réellement la vérité? Car moi, je vois plutôt plus facile a faire filatures vidéo, prendre en photoshop, afin de faciliter les poursuites, douanes frontière, etc. ...
Carte d'assurance maladie- permis de conduire- carte bibliothèque.
Etc, etc, etc.) .

- 119 14-3-2017 page 454 - ici radio canada.ca : émission TV la facture date du 14-3-2017. Mme Manon Whissell, accidenté de la route en 2009. Elle dénonce le temps attente avant d'y être entendu auprès de la TAQ. Plus de deux ans attente et remise encore, faute des grévistes de l'état. Les procureurs de la couronne fond la grève avec manifestation rurale de montréal.
- Elle a dû perdre sa maison le 15-5-2013 faute de revenu elle perd sa maison pour ensuite ce retrouver sur l'aide de dernier recours social. Maintenant elle souffre hernies cervical, dorsolombaire, de fibromyalgie chronique reconnu. Elle est sur médicaments, ces médecins et spécialistes la reconnaît comme inapte aux emplois. Mais, la saaq refuse de reconnaître. Car elle va falloir qu'elle l'indemnise.
- Ce que la saaq fait, a toutes accidentés. Elle les envoient voir leurs experts de la saaq, pour qu'ils leurs remplit a leurs avantages. Il y a aucun accidentés qui sont reconnu inapte a l'emploi et ceci sans séquelles pour les experts et la saaq. Cela est une question monétaire.
- Non médical. Alors , la saaq lui coupe c'est indemnités. En sachant bien que tout accidentés n'ont pas les moyen financier pour ce défendre. L'honnête et la responsabilités a dédommagent des accidentés la saaq cela n'est une chose quelle n'a pas. l'information du nord mont-tremblent.
- (Dans cette émission TV la facture, l'animateur dit que les journaliste ont su que la TAQ avait engager hier soit le 13-3-2017 (6) six nouveaux commissaires afin

d'accélééré le processus de rendre les décisions. Malheureusement, leurs décisions seront aux profit de la saaq. Les accidentés devront ce rendre a la cours supérieur de leur conté. Tout deux ministère; travail pour le Québec, non pour les accidentés).

(comme a mainte reprise. Nous, nous répétons. Car oui, la saaq répète sa façon de faire. Toujours en fuyant sa responsabilité. En refusant tout. Mme Whissell a perdu tout ce qu'elle avait. Y compris sa maison.

Je fait référence aussi a m Guy binette points 117- 28-2-2017 p. 446 . ils ne sont pas les seules a ce rendre a cette évidence malheureusement. Comme ont disaient un accidenté perdra tout ce qu'il possède afin de ce battre contre la saaq. Un jour cela sera a leur tour l'effet boomerang, ils abuse sur les plus démunis. Tout en prenant les fonds publique des accidentés pour payer ceux qui travail pour eux, au-lieu d'indemniser les accidenté qui paie pour cette assurance monopole)

- 120- 9-3-2017 page 457.1- TVAnouvelle.ca : le sénateur Don Meredith a enfreint les règles du sénat. Le sénateur Meredith il a eu une relation sexuelle avec une adolescente, a statué la conseillère en éthique de la chambre haute, Lyse Ricard. ... en 2014 le sénateur ontarien lors d'un événement religieux alors qu'elle était âgée de 16 ans. M. Meredith, qui est marié est également un pasteur pentecôtiste.
(tout comme les autres fonctionnaires, il abus des plus démunies ceux qui sont vulnérable. Il abuse de sa supériorité en croyant qu'il est a l'abri de tout scandales. Parce qu'il a un poste au point du gouvernement. Plus que les personnes monte en société ce croit meilleur des autres gens. Ils pensent qu'elle peuvent tout faire sans conséquence. Non. Dénonçons ceux qu'il abusent que ce soit sénateur, député, premier ministre, avocats, juges, médecins, maire, prêtre, avocat, gouvernement fonctionnaire, président, directeur, etc ... dénonçons les afin d'arrêter les abuseur).
- 121- 17-3-2017 page 457.3 – en date du 15-5-2013. l'information du nord mont-tremblent. Depuis un ans et demi, Manon Whissell se bat contre la saaq. En juillet 2009, Mme Whissell subi un très grave accident de la route.... Très vite, d'importantes douleurs sont apparues. Séquelles hernies discal cervical, dorso-lombaire. Fibromyalgie post-traumatique. ... je ne suis plus capable de rien faire comme avant. ...
la saaq, elle voulaient me couper mes indemnité de 2009 a 2012, Mme Whissell a obtenu l'aide de dernier recours. ...
ses médecin a Mme Whissell la considère invalide. Mais la saaq lui on fait rencontré leur expert et Mme Whissell est apte au travail.
le médecin de la saaq, lui a fait sentir comme une profiteuse du système. ...
elle a perdu sa maison faute des prestation du remplacement du revenu donc la saaq lui a mis fin. ... une contre expertise lui coûtera \$ 5.000.00, ce que Mme Whissell n'a pas. c'est pour des raisons d'abus de la saaq que Mme Whissell a alerter les média afin que cela n'arrive pas a d'autre citoyen d'accident d'automobile. ...
(comme nous disions, je ne suis pas le seul accidenté qui ce fait abuser du système de la maladie de l'avarisme de la saaq. La saaq fait tout a son pouvoir

afin d'ambitionner sur l'accidentés. Elle lui fait expertiser par leurs médecins qui font des expertises envers et favorables a la saaq, s'ils veulent continuer a recevoir d'autres expertise a faire. Leurs buts premier est d'écrire ce que la saaq demande a ce qu'ils s'écrivent ce qu'elle veut. Non pas la vérité.

Combien d'accidenté doivent demander une contre-expertise pour démentir l'expert de la saaq. Car la saaq est reconnu pour enrêner leurs propres lois et règlements, et de prendre qu'un minimum d'indemnité a verser aux accidentés et a un barème qui demandera a sortir que le minimum indemnité a verser a l'accidentés, afin de ce débarrasser de sa clientèle au plus pc. Et cela après plusieurs années d'acharnement. Dans mon cas le procureur de la saaq Sébastien jobin vermette a demander a leur expert psychiatre Pablo Cervantes de rectifier son expertise. Cela lui a pris 6 mois avant quel soit a leur convenance monétairement bien sûre. Le tout, avec la complicité du tribunal).

122- 17-3-2017 page 458 – le devoir : de faux permis de conduire québécois en ligne a vendre. Un voleur belge ce fait arrêter avec un faux permis de conduire québécois, pour fraude. En 2015 la saaq a refait un nouvelle façon de reproduire de faux permis de conduire. Mais, ont s'interroge combien y-a-t-il de faux en circulation. ... ils sont en vente pour environ \$200.00 dollars canadien ... selon une étude conduite par Camille mireault une étudiante a la maîtrise en criminologie de l'université de montréal, au moins une cinquantaine de sites promettent de livrer de faux documents. ... selon Mario vaillancourt, porte-parole pour la saaq, le permis de conduire a déjà fait l'objet de changement en 2015. ...
(les fraudeurs font comme la saaq. Sur la fine pointe de la technologie, en ligne de faut permis de conduire a vendre. Depuis combien de temps que cela dure? Si la saaq veulent avoir notre visage en ligne. Les fraudeur pourrons sens servir eux aussi. De plus ce voleur a été arrêté en Belgique, combien y en n'a t-il en ce monde? A travers le tout, es-ce que la saaq indemnise c'est gens la pareil? Car nous savons maintenant que la saaq engage des voleurs, fraudeurs, divulgateurs a même son personnel. Cela est frustrant pour eux de lire ce document. Mais ce sont des faits réel. Il n'y a pas seulement les accidenté qui sont frustrer).

122.1- 29-3-2017 page 462.1 – la presse.ca : bombardier; la rémunération des patrons bondit de 48%. A lui seul, le président et chef de la direction, Alain bellemare, a obtenu \$9.48 millions US s.v.p. Soit 12,5millions canadien en rémunération totale pour sa deuxième année a ce poste.
La rémunération totale des six plus hauts dirigeants de bombardier a bondi de 48% a 32,4 millions de dollars US pour l'exercice 2016, soit l'équivalent de \$42.7 millions en dollars canadien. ...
Cette rémunération totale de M Beaudoin a atteint 5.2 millions US 6.8 millions canadien, en hausse de 36% par rapport a l'exercice précédent. Les trois quarts de cette rémunération, soit 4.03 millions US 5.3 CA, lui a été consentie en bonis et primes a la performance, soit \$un million US de plus qu'en 2015.
(comme je le disais précédemment a la page 403.1 le 23-10-2016 le gouvernement Couillard donnait une subvention de \$1.5 milliards sans garanties. Parce que bombardier ce disait presque a la faillite. C'était pour cette

raison que des travailleur ce sont retrouver sur le chômage. Soit 5,000 personnes ont perdu leurs emplois.

Regardez ce que les plus hauts dirigeants fond avec cette argent. Cela en 5 mois ils ce donnent des millions en bonis. Cela revient a dire, comme toutes haut placer dans cette société, plus que nous montons supérieurement au autre nous voulons recevoir le maximum de cette l'argent. Ils sont prêts a tout, même si le faut détruire la vie de plus démunies. Ont diraient que la maladie de l'avarisme vous rend fou et que vous ne voyez plus claire. La seul et unique chose que vous regardez est les bonis. Ici sont en valeur US svp. Car a l'exemption d'impôt canadien. Des compte a l'étranger. Ils prennent l'argent des fonds public pour ce servir sur le dos des plus démunies.

Les procureurs de la saaq sont identiques, a mes dossiers. Ils sont prêts a ne pas suivre leurs propres lois et règlements afin d'obtenir leurs bonis sur le dos des accidentés. Tant qu'aux supposer tribunal administratif impartial. Il faudrait pas croire qu'ils le sont réellement. Car s'ils veulent continuer a recevoir des dossiers afin de recevoir leur bonis eux aussi. Ils doivent prendre pour leurs sous traitant (employeur) qu'ils leurs apportent du travail bonifiant.

Ils disent quand cela leur tante retourne les dossiers a la saaq afin de rendre la décision qui devrait-être rendu.

Mais, cela ne donne pas plus d'indemnités a l'accidentés. Cela paraît mieux aux yeux des accidentés. Tout en ramassement leurs bonis que leurs rapporte chaque dossiers des accidentés.

A la place du gouvernement, ils devraient investir et donner ses sommes a ceux qui leurs reviennent soit les accidentés en ce cas-ci).

122.2 4-4-2017

page 462.5- la presse.ca : exclusif; les abonnés d'hydro-québec ont payé \$1.4 milliards en trop.

Vous le constaterez sur votre prochaine facture d'électricité. Les tarifs ont augmenté de \$0.7 % le 1^{er} avril 2017, même si hydro-québec a perçu 63 millions de dollars en trop a ses clients en 2015, selon ce qu'indiquent les derniers chiffres disponibles. La coalition avenir Québec s'est interrogée sur cette pratique de la société d'état, qui réclame plus d'argent a ses abonnés qu'elle n'en a réellement besoin. Les trop perçu sont récurrents depuis l'année 2008. les calculs effectués par la CAQ démontrent donc qu'en huit ans, les québécois ont payé presque \$1.4 milliard de dollars de plus que ce qu'ils auraient dû. Par client représente un montant de \$350.00.

hydro-québec confirme que les calculs de la CAQ sont exacts.

Hydro-québec s'était engagée a retourner une partie de ses surplus aux abonnés.

(une autre compagnie d'état qui s'enrichit sur le dos de sa clientèle idem a la saaq et la TAQ. Ce remplir les poches au dépourvu des plus démunies. Le gouvernement et autres paliers gouvernemental le savent tous mais, ne font rien et ont pour mandat de faire silence. Nous devons remplir les coffres de l'état. Cela est notre mandat. \$1.4 milliard en plus des intérêts depuis 2008 combien d'argent cela représentent-il, et personne a la gouverne ne rembourse les clients. Encore une fois, idem a la saaq. Combien de famille se sont fait débrancher pour

cause il n'y arrivait plus de payé tout leurs dettes. Nous étions supposé recevoir une partie du remboursement selon les engagements hydro-québec. Ce que nous avons plutôt remarquer ce sont une augmentation depuis avril 2017. aucune promesse a été tenu. De plus, cette société d'état veulent faire une nouvel ligne de pilonnes a partir du poste des cantons conté val-joli allée en direction au état uni US afin de leur vendre de l'électricité a rabais. Si ce n'est de rire de sa clientèle. Ce que pense plutôt cette compagnie d'état idem a la saaq, est eux aussi ce remplir les poches sur le dos des plus démunie soit sa clientèle, enfin de recevoir d'immense bonis. Et au diable sa clientèle).

122.3 5-4-2017

page 462.7 – la presse.ca : système de paie; des bonis qui soulèvent l'indignation. La mise en place du système de paie phénix en février 2016 s'est révélé un véritable fiasco pour le gouvernement fédéral. Dès milliers d'employés de l'état ont été privés de paie pendant plusieurs mois, alors que d'autres ont été trop ou pas assez payés pendant une longue période.

Ottawa «scandaleux», «dégoûtant», «abusif» : le versement de primes de 4.8 millions de dollars a 340 cadres de services publics et approvisionnement canada (SPAC) l'an dernier, dont plusieurs ont été impliqués dans la débâcle du système de paie phénix, a soulevé une vague d'indignation a Ottawa. ...

un fiasco, qui a entraîné des problèmes de paie pour des dizaines de milliers de fonctionnaires fédéraux. Cette situation n'a pas empêché SPAC d'octroyer de généreuses « primes de rendements» a des cadres, des révélations qui ont fait bondir autant les syndicats que les partis d'opposition. « je pense que le public a le droit le plus strict d'être scandalisé qu'on soit en train de payer des bonis a des gens qui sont responsables du plus important cafouillage administratif dans l'histoire du gouvernement du canada.

Ils y a quelque fonctionnaires qui ont déjà perdu leurs maisons fautes de ne pas recevoir leur paie.

Debi Daviau, présidente de l'institut professionnelle de la fonction publique du canada, estime quant a elle que le versement de primes constitue «une utilisation abusive de l'argent des contribuables canadiens. Les ratés du système phénix sont encore loin d'être réglés, a admis la sous-ministre marie lemay. ... quelque 50 millions dollars ont été engloutis dans ce système et le ministre ignore combien devront encore être dépensés.

SPAC estime néanmoins que les primes de \$4.8 millions étaient pleinement justifiées. ...

(les pauvres petits fonctionnaires, ils ne reçoivent pas leurs payes. Que feraient-ils s'ils auraient un accident ce qui serait souhaitable, et qu'ils n'auraient pas leurs paye, mais devrait vendre ce qu'ils ont amasser durant leurs vie? Comme toutes accidentés qui doit ce battre et ce font abuser par la saaq et leurs système administratif. Que feraient-ils?

Pour les cadres ce système ne ce sont pas gêné pour recevoir leurs immenses bonis. C'est drôle a dire, mais pour ce qui est des cadres riens leurs arrivent de malheureux. Peut importe les problèmes cela ne l'est touchent pas. Généreux

salaires, immense bonis, avantages sociaux, primes au rendements et sans compter ce qui ne paraît pas. Soirée biens garnis avec toutes dépenses payé, fêtes, sorties sociales, tirages de toutes sortes etc... rien est trop beau pour la classe des hauts dirigeants. Ici est pour le fédéral, bientôt sera au provincial. La saaq fond pareil ils ce gardent d'immenses bonis pour eux, tant dit que les accidentés doit ce battre contre la saaq et les tribunaux administratif pendant plusieurs années tout en perdant tout ce qu'ils ont amasser durant leur vie. Ou est la réel justice?

Ils paraît que cette situation est que d'ici quelle que années, il aura beaucoup de poste a temps partiel au sien du gouvernement rapport qu'il y n'aura plus assez d'argent dans les coffres de l'état pour payer leurs pensions et retraites aux dirigeants de ce pays tant fédéral que provincial, et des fonctions gouvernemental. C'est pour des raisons d'argent qu'ils a plusieurs fonctionnaires aujourd'hui croient qu'ils auront leurs pleine retraite a 55 ans. Ils croient encore au père Noël.

Non seulement auront-ils pas leur retraite, mais devront travailler en temps partager avec d'autres pour finir a travailler a 65 ans. Raison économie dans les fond des coffres seront épuiser.

Pour les hauts dirigeants, recevoir leurs magnifiques bonis passe avant leurs employés. A eux l'argent des contribuables avant tout chose. Et au diable des problèmes que cela a comme impact sur les gens. Pour ce qui est des rentrées d'argents dans les coffres des gouvernements. Ils sont pour des placements a l'extérieure du pays qui sont plus rentable pour eux que de données aux véritables fondement. De plus ils ne sont pas imposable et taxables au canada.

Exemple : la saaq investisse dans la caisse de dépôt et de placement a l'étranger au lieu d'indemniser au véritable indemnisation séquelles et salariale des accidentés. Cela leur rapporte plus que de donner aux accidentés. La saaq fond traîner les dossiers afin que plus de 80 % des accidentés démissionne de leurs dossiers. La saaq profite des plus démunis afin de remplir leurs poches. Et ceux qui continuent a ce battre **tous les dossiers sont transféré devant le tribunal administratif**. Qui font exactement idem. Et les cours supérieur feront la même chose surtout depuis

la jurisprudence de L'arrêt Jordan.

Très mauvaise décision pour les honnête gens, qui recherche la justice.

123- 24-4-2017

page 463- journaldemontréal.com : exclusif jean charest et marc Bibeau surveillés de près par la police jusqu'en 2016.

Qui est jean charest. Ex-premier ministre libéral du Québec. Ex-Avocat et député de Sherbrooke.

Qui est marc Bibeau ex-argentier du libéral du Québec, le bras droit des finance de charest. Ils ont fait l'objet de surveillance policière au moins jusqu'en 2016, dans le cadre d'une enquête sur les liens entre le financement politique et l'octroi de contrats publics, a appris notre bureau d'enquête. L'unité permanente anticorruption (upac) a ciblé ces deux hommes, ainsi qu'une trentaine d'autres personnes dont l'ex-ministre Line Beauchamp et l'ex-directrice du financement du parti libéral du Québec, Violette Trépanier, dans le cadre d'une enquête

Dossier qui sont les réel abuseur du système 68A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retourné dossier défense le 7-2-2019

criminelle nommée Mâchurer. ... qui contiennent notamment des informations familiales et bancaires personnelles ont été dressées.

L'UPAC avait permis d'arrêter l'ex-vice première ministre Nathalie Normandeau et six autres personnes l'an dernier.

D'important subvention, contrats, contributions politiques illégales en retour de l'octroi de contrats gouvernementaux et subventions, ...

détournement fonds public. M charest et Bibeau non pas été entendu lors des audiences publiques de la commission charbonneau. ... financement politique illégal. ... corruption et d'abus de confiance. ... rencontre a l'étranger. ... sortie en ski, voyage en Floride, Vermont, new-york, restaurants, les montants a payer oscillaient entre \$1,500.00 a \$2,000.00 , député d'orford de l'époque robert Benoît et futur ministre jacques Dupuis, ... achat d'une avion pour m Bibeau, aussi les somptueuses réception que Bibeau organisait de 1998 a2002 a sa résidence de baie-d'urfé, ... le temps des fêtes la grande cours des Bibeau devenait le repaire des gros noms du génie conseil, ...

déclaration policières de la SQ. il y avait des prêts noms, ... etc....

Une autre fois. Peut importe qui vous êtes et l'emploi que vous faite. Si vous ne voulez pas l'effet boomerang. Agissez honnêtement. Ici c'était l'ex-premier ministre jean charest du libéral

*« **souvenez vous** l'histoire des résidences, seul le salaire déclaré ne venait même pas a payer les taxes municipale et scolaire, voir page 238 de ce document » et compagnie, ils ont abuser temps qu'ils sont pu, et encore ce n'est pas terminer.*

Combien de sommes d'argents qu'ils ont pris a leurs avantages et fin personnelles afin qu'ils puissent jouir des avantages.

Combien d'argent et combien d'accidentés qu'aurait pu être indemnisé a leurs juste valeurs. Et dans combien de temps malheureusement le seront -ils indemniser? Même s'il y a eu détournement de fond publique.

Faire une enquête publique sur la fonction publique. Quel que ce soit le partie et ou saaq, cnesst, régie des rentes, ministère sociaux de dernier recours, saq(alcool) loto Québec ou autres.

Donnera t-il quelque chose? Si nous le fessons, avant tout chose.

Faudraient s'assurer que les personnes qui siègeront pour cette enquête devra être a mains blanches. Non, pas un amis de longue date et ou de travail qui a déjà partie pris. Exemple enquête charbonneau.

Je répéteraï encore deux phrases.

- *Il est dure d'être illégale lorsqu'ont fait nous même les lois et règlements.*
- *Les procureurs étudissent les lois afin de pouvoir les contourner a leurs profits et ou a ceux qu'ils l'est représentent, afin de garnir leurs portes monnaies.*

124- 16-2-2017 page 474- radio-canada.ca : Détournement de fonds par des avocats : le barreau du Québec trop indulgent? Entre 2010 et 2015; 220 avocats canadiens ont été reconnu coupables d'avoir détourné \$160 millions de dollars que des clients leur

Dossier qui sont les réel abuseur du système 69A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retourné dossier défense le 7-2-2019

avaient confiés, démontre une enquête de CBC, près de la moitié d'entre eux ont été radiés à vie de leur profession. Sauf au Québec, où la plus sévère des sanctions professionnelles est rarement appliquée pour ce type de délit.

(nous comprenons bien. Ce sont des avocats encore qui prête serment avant même de recevoir leur première cause. Il travail et on un ordre déontologique québécois, non canadien. Et de plus, il faut retenir deux phrases ci-haut. En cinq années cela ont pus détourner plus de 160 millions. Combien d'avocats ont détourner ou abuser des accidentés? De près ou de loin.

Ils ne disent pas s'ils ont remboursé leurs clients.ce qui me surprendrais.

Ils ne disent pas si les avocats donne droit entièrement les véritable indemnisation qu'un accidenté a droit.

Ils ne disent pas si cela est les véritables lois et règlements qui suivre.

Ils ne disent pas si cela leurs calculs sont sur les véritable barème.

Ils ne disent pas si les indemnités sont véritablement tous verser.)

le barreau du Québec est-il plus indulgent?

Les sanctions données au Québec sont-elle suffisamment dissuasives si on les compare à celles imposées par les autres juridictions canadiennes?

Le barreau du Québec a refusé de nous accorder une entrevue à ce sujet, tout en soulignant par écrit que : «le système disciplinaire du barreau est efficace et qu'il protège adéquatement le public».

(pour ce qui est des études des dossiers, une enquête sur les avocats selon moi ne donne absolument rien. Car ce sont des confrère de travail qui enquête sur leur dossier. Et ne dira pas si oui, ou non il devrait-être radié. Mon opinion. j'ai demandé de faire enquête sur certain et ils ce tiennent la main. Ils sont Québec. Ils ont peut-être peur qu'un jour sera leur tour de ce faire enquêté sur eux. Dans mon cas, j'ai demandé a savoir si m jobin vermette avait agit correctement, sur les lois, règlements, barèmes annuel, articles 76 laa-25. Cela n'a pas pris de temps a recevoir ma réponse. Saaq est Québec, TAQ est Québec, donc le barreau est Québec. Deviner quel a été ma réponse en 20 jour d'attente seulement voir p.95 du 13-2-2015?)

→ page 477- la pointe de iceberg. Philip slayton, avocat et auteur de Lawyers gone bad, rappelle que beaucoup de cas de détournements de fonds ne sont jamais rapportés par les clients. Il estime qu'il y en aurait possiblement jusqu'à 10 fois plus que rapportés.

IMP :

(si l'avocat travail pour la saaq qui est Québec et en plus du travail au rendement et avantage sociaux ainsi que des bonis. N'indemnise pas véritablement l'accidenté. Es-ce que la saaq dira honnêtement et réellement a l'accidenté qu'il a droit a beaucoup plus d'indemnités que dira leur procureur? Cela constitue une autre façon de détourner les fonds des accidentés. Non.

Elle est le payeur d'indemnisation alors, es-ce qu'elle dira oui vous avez droit a beaucoup plus que notre procureur dit? Non, elle dira rien peur que vous découvrez d'autre chose et s'acharnera a ne plus indemniser quoi que ce soit. Même si vous lui déposé leur propre lois et règles a suivre.

Ce que nous avons fait. Et de ce fait même le barreau prennent pour leurs protéger et la gouvernance québécoise. Ils sont comme mandat de remplir les coffres de l'état. Non d'entraver et d'indemniser les accidentés a leurs juste

valeur et aux véritable barème dont l'article 76 de la LAA-25 2014 soit la date de leur décision rendu par m Sébastien jobin vermette et du commissaire Gisèle lacasse.)

- 125- 23-5-2017 TVAnouvel.ca : retour en cour de richard guay. Le procès de l'avocat richard guay s'est ouvert mardi au palais de justice de Rimouski. 53 ans fait face a des accusations de vol et de fraude. Était le président de l'ex-coopérative des consommateurs de Rimouski. ... gérait deux dépanneurs, des stations services, deux marchés d'alimentation. Accusé de soutiré un montant avoisinant le million de dollar par la supercherie ou mensonge. Il a également été accusé de vol contre la coop. ...
(encore un autre avocat accusé de vol, fraude, mensonge, détournement fonds. Comme je disais, peut importe l'emploi que vous détenez dans la fonction publique, il a l'effet boomerang, lorsque vous voulez abuser des plus démunis .)

Suite a l'audition devant la TAQ soit le tribunal administratif du Québec. Vous avez une année pour demandé des rectifications. Suite a ceci ce document sera admissible a tous, sur internet. Tout comme les autres dossiers qui sont admissible a tous. De plus qu'aux média.

Plus que l'ont monte en société. Plus que nous voulons les profits et avantages qu'ainsi que les bonis extrêmement généreux. Nous somme les dieux de l'avarismes.

Peut importe les postes que nous occupions. Nous voulons seulement le crémage du gâteau.

=====

Ce dossier a été monter pour vous démontrez que suite a la décision du procureur de la saaq, m Sébastien jobin vermette, et sa complice la commissaire du TAQ Mme Gisèle lacasse ont rendu le 19 décembre 2014, l'ont rendu avec les fausses articles de lois et règlements ainsi que les mauvais barème de la saaq LAA-25.

Elle (la saaq), ne veut pas appliquer l'article 76 LAA-25 de 2014 et les barème de 2014. Mais elle se réfère a ceux du 1-7-2012 pourquoi?

Es-ce seulement parce que sa désavantage trop la saaq?
Et avantage l'accidenté a y être légalement indemnisé justement.

Dossier qui sont les réel abuseur du système 71A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retourné dossier défense le 7-2-2019

Le procureur de la saaq a déliramment fait en sorte de prendre les barèmes et les article en vigueur de 1990 et qui sont les idem de 2015, en sachant qu'il avantagerait la saaq seulement. Mais refus l'article 76 de 2014 qu'ainsi que les barèmes de 2014 date quel rend sa décision. Ils refusaient de reconnaître les rechute de 2013. En complicité du tribunal administratif Québec Gisèle lacasse.

Non, ceux amender et a jour comme le prévoit la loi. Ils ont profité de notre ignorance des lois et règlements. En mensongeant la décision rendu. Tant qu'au TAQ, commissaire Gisèle lacasse a toute au long de cette décision elle a parjuré son honnêteté en appuyant le procureur de la saaq. Elle n'a jamais stopper le processus du procureur afin d'abuser elle aussi de notre ignorance.

Tout deux ont donc, appliquer les lois et règlements de la saaq, conjointement les anciennes lois et en s'appuyant sur les barème de 1990.

Sont ceux en vigueur de 2014 décision rendu par la TAQ

vu que la décision contester a été rendu le 28-10-2002 #116 pour refus de reconnaître les séquelles.

Comme prévoit la loi LAA-25 ART 76
qui stipule :



76. Les montants que doit utiliser la Société pour l'établissement de l'indemnité sont ceux en vigueur à la date de la décision.

1977, c. 68, a. 76; 1982, c. 59, a. 29; 1989, c. 15, a. 1; 1990, c. 19, a. 11; 1999, c. 22, a. 15.

(décision rendu est 11-12-2014 du TAQ.)

Tableaux des montants des calculs des barèmes de la revalorisation de la mise a jour du 01-01-2014
#166 : p. 1.7 onglet XIII

Dossier qui sont les réel abuseur du système 73A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retourné dossier défense le 7-2-2019

Indemnités minimales, maximales ou forfaitaires

Type d'indemnités	90/01/01	91/01/01	92/01/01	93/01/01
Facteurs de revalorisation	1,048	1,048	1,058	1,018
⇒ Forfaitaires - étudiant (art. 29, 33, 36 et 39)				
- Année primaire	3 000 \$	3 144 \$	3 326 \$	3 386 \$
- Année secondaire	5 500 \$	5 764 \$	6 098 \$	6 208 \$
- Session postsecondaire, maximum annuel	5 500 \$	5 764 \$	6 098 \$	6 208 \$
	11 000 \$	11 528 \$	12 197 \$	12 417 \$
⇒ Forfaitaires - décès (avant le 1 ^{er} janvier 2000 art. 63, 64, 65, 66, 67, 69, 70)				
- Conjoint Maximum	200 000 \$	210 000 \$	222 500 \$	232 500 \$
- Minimum	40 000 \$	41 920 \$	44 351 \$	45 149 \$
- Personne à charge	Cf annexe III, fin de la présente section			
- Forfaitaire additionnel, personne à charge invalide	+ 16 500 \$	+ 17 292 \$	+ 18 295 \$	+ 18 624 \$
- Père, mère ou succession	15 000 \$	15 720 \$	16 632 \$	16 931 \$
- Frais funéraires	3 000 \$	3 144 \$	3 326 \$	3 386 \$
⇒ Préjudice non pécuniaire (art. 73 et 78)				
- Maximum	75 000 \$	100 000 \$	125 000 \$	127 250 \$
- Minimum	500 \$	524 \$	554 \$	564 \$
⇒ Frais (art. 79, 80, 81, 83, 83.1, 83.22)				
- Aide personnelle Maximum hebdomadaire	220 \$	231 \$	244 \$	248 \$ ³
- Présence continue Maximum hebdomadaire	500 \$	524 \$	554 \$	564 \$ ⁴
- Frais de garde				
Selon le nombre de personnes dont elle prend soin				
Indemnité 1	250 \$	262 \$	277 \$	282 \$
2	280 \$	293 \$	310 \$	316 \$
3	310 \$	325 \$	344 \$	350 \$
4 et plus	340 \$	356 \$	377 \$	384 \$
Remboursement 1	75 \$	79 \$	84 \$	86 \$
2	100 \$	105 \$	111 \$	113 \$
3	125 \$	131 \$	139 \$	142 \$
4 et plus	150 \$	157 \$	166 \$	169 \$
- Main-d'œuvre Max. hebdo.	500 \$	524 \$	554 \$	564 \$
- Versement unique (capitalisation) Maximum par 14 jours	100 \$	105 \$	111 \$	113 \$

3 À partir du 1^{er} juillet 1993, le maximum hebdomadaire en aide personnelle est de 565 \$.

4 L'article 81 a été abrogé le 1^{er} juillet 1993.

Dossier qui sont les réel abuseur du système 74A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retourné dossier défense le 7-2-2019

manuel des directive dommage corporel revalorisation onglet XIII p.1.8 mise a jour #166 date du 01-01-2014

Dossier qui sont les réel abuseur du système 75A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retourné dossier défense le 7-2-2019

Type d'indemnités	1994/01/01	1995/01/01	1996/01/01	1997/01/01	1998/01/01
Coefficients de revalorisation	1,019	1,005	1,018	1,015	1,019
Forfaitaires - étudiant (art. 29, 33, 36 et 39)					
- Année primaire	3 450 \$	3 467 \$	3 529 \$	3 582 \$	3 650 \$
- Année secondaire	6 326 \$	6 358 \$	6 472 \$	6 569 \$	6 694 \$
- Session postsecondaire, maximum annuel	6 326 \$	6 358 \$	6 472 \$	6 569 \$	6 694 \$
	12 653 \$	12 716 \$	12 945 \$	13 139 \$	13 389 \$
Forfaitaires - décès (avant le 1^{er} janvier 2000 art. 63, 64, 65, 66, 67, 69, 70)					
- Conjoint	240 000 \$	240 000 \$	242 500 \$	245 000 \$	250 000 \$
- Maximum	46 007 \$	46 237 \$	47 069 \$	47 775 \$	48 683 \$
- Minimum					
- Personne à charge					
- Forfaitaire additionnel, personne à charge invalide	+ 18 978 \$	+ 19 073 \$	+ 19 416 \$	+19 707 \$	+ 20 081 \$
- Père, mère ou succession	17 253 \$	17 339 \$	17 651 \$	17 916 \$	18 256 \$
- Frais funéraires	3 450 \$	3 467 \$	3 529 \$	3 582 \$	3 650 \$
Régimes non pécuniaire (art. 73 et 78)					
- Maximum	129 668 \$	130 316 \$	132 662 \$	134 652 \$	137 210 \$
- Minimum	575 \$	578 \$	588 \$	597 \$	608 \$
Frais (art. 79, 80, 81, 83, 83.1, 83.22)					
- Aide personnelle Maximum	576 \$	579 \$	589 \$	598 \$	609 \$
- Présence continue Maximum	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
- Frais de garde					
Selon le nombre de personnes dont elle prend soin					
Indemnité 1	287 \$	288 \$	293 \$	297 \$	303 \$
2	322 \$	324 \$	330 \$	335 \$	341 \$
3	357 \$	359 \$	365 \$	370 \$	377 \$
4 et plus	391 \$	393 \$	400 \$	406 \$	414 \$
Remboursement 1	88 \$	88 \$	90 \$	91 \$	93 \$
2	115 \$	116 \$	118 \$	120 \$	122 \$
3	145 \$	146 \$	149 \$	151 \$	154 \$
4 et plus	172 \$	173 \$	176 \$	179 \$	182 \$
Main-d'œuvre Max. hebdo.	575 \$	578 \$	588 \$	597 \$	608 \$
- Versement unique (capitalisation)	115 \$	116 \$	118 \$	120 \$	122 \$
Maximum par 14 jours					

Dossier qui sont les réel abuseur du système 76A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retourné dossier défense le 7-2-2019

Type d'indemnités	1999/01/01	2000/01/01	2001/01/01	2002/01/01	2003/01/01
Facteurs de revalorisation	1,009	1,016	1,025	1,03	1,016
⇒ Forfaitaires - étudiant (art. 29, 33, 36 et 39)					
- Année primaire	3 683 \$	3 742 \$	3 836 \$	3 951 \$	4 014 \$
- Année secondaire	6 754 \$	6 862 \$	7 034 \$	7 245 \$	7 361 \$
- Session postsecondaire, maximum annuel	6 754 \$	6 862 \$	7 034 \$	7 245 \$	7 361 \$
	13 510 \$	13 726 \$	14 069 \$	14 491 \$	14 723 \$
⇒ Forfaitaires - décès (avant le 1 ^{er} janvier 2000 art. 63, 64, 65, 66, 67, 69, 70)					
- Conjoint Maximum	252 500 \$	252 500 \$	257 500 \$	262 500 \$	267 500 \$
- Conjoint Minimum	49 121 \$	49 907 \$	51 155 \$	52 690 \$	53 533 \$
- Personne à charge					
- Forfaitaire additionnel, personne à charge invalide	20 262 \$	20 586 \$	21 101 \$	21 734 \$	22 082 \$
- Père, mère ou succession	18 420 \$	40 000 \$	41 000 \$	42 230 \$	42 906 \$
- Frais funéraires	3 683 \$	3 742 \$	3 836 \$	3 951 \$	4 014 \$
⇒ Préjudice non pécuniaire (art. 73 et 78)		175 000 \$*	179 375 \$*	184 756 \$*	187 712 \$*
- Maximum	138 445 \$	140 660 \$ **	144 177 \$ **	148 502 \$ **	150 878 \$ **
- Minimum	613 \$	623 \$ **	639 \$ **	658 \$ **	669 \$ **
⇒ Frais (art. 79, 80, 81, 83, 83.1, 83.22)					
- Aide personnelle	614 \$	624 \$	640 \$	659 \$	670 \$
- Maximum hebdomadaire					
- Présence continue	s. o.				
- Maximum hebdomadaire					
- Frais de garde					
- Selon le nombre de personnes dont elle prend soin					
- Indemnité 1	306 \$	311 \$	319 \$	329 \$	334 \$
- Indemnité 2	344 \$	350 \$	359 \$	370 \$	376 \$
- Indemnité 3	380 \$	386 \$	396 \$	408 \$	415 \$
- 4 et plus	418 \$	425 \$	436 \$	449 \$	456 \$
- Remboursement 1	94 \$	96 \$	98 \$	101 \$	103 \$
- Remboursement 2	123 \$	125 \$	128 \$	132 \$	134 \$
- Remboursement 3	155 \$	157 \$	161 \$	166 \$	169 \$
- 4 et plus	184 \$	187 \$	192 \$	198 \$	201 \$
- Main-d'œuvre Max. hebdo.	613 \$	623 \$	639 \$	658 \$	669 \$
- Versement unique	123 \$	125 \$	128 \$	132 \$	134 \$
- (capitalisation)					
- Maximum par 14 jours					

* Pour les accidents ou décès survenus à compter du 1^{er} janvier 2000.

** Que pour les accidents ou décès survenus du 1^{er} janvier 1990 au 31 décembre 1999.

manuel des directives dommage corporel revalorisation onglet XIII mise a jour 2014-01-01 #166 p. 1.9

Dossier qui sont les réel abuseur du système 77A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retourné dossier défense le 7-2-2019

Type d'indemnités	1999/01/01	2000/01/01	2001/01/01	2002/01/01	2003/01/01
Facteurs de revalorisation	1,009	1,016	1,025	1,03	1,016
⇒ Forfaitaires - étudiant (art. 29, 33, 36 et 39)					
- Année primaire	3 683 \$	3 742 \$	3 836 \$	3 951 \$	4 014 \$
- Année secondaire	6 754 \$	6 862 \$	7 034 \$	7 245 \$	7 361 \$
- Session postsecondaire,	6 754 \$	6 862 \$	7 034 \$	7 245 \$	7 361 \$
maximum annuel	13 510 \$	13 726 \$	14 069 \$	14 491 \$	14 723 \$
⇒ Forfaitaires - décès (avant le 1 ^{er} janvier 2000 art. 63, 64, 65, 66, 67, 69, 70)					
⇒ Forfaitaires - décès (à compter du 1 ^{er} janvier 2000 art. 63, 66, 67, 69, 70)					
- Conjoint Maximum	252 500 \$	252 500 \$	257 500 \$	262 500 \$	267 500 \$
- Conjoint Minimum	49 121 \$	49 907 \$	51 155 \$	52 690 \$	53 533 \$
- Personne à charge					
- Forfaitaire additionnel, personne	20 262 \$	20 586 \$	21 101 \$	21 734 \$	22 082 \$
à charge invalide					
- Père, mère ou succession	18 420 \$	40 000 \$	41 000 \$	42 230 \$	42 906 \$
- Frais funéraires	3 683 \$	3 742 \$	3 836 \$	3 951 \$	4 014 \$
⇒ Préjudice non pécuniaire (art. 73 et 78)					
- Maximum	138 445 \$	140 660 \$ **	144 177 \$ **	148 502 \$ **	150 878 \$ **
- Minimum	613 \$	623 \$ **	639 \$ **	658 \$ **	669 \$ **
⇒ Frais (art. 79, 80, 81, 83, 83.1, 83.22)					
- Aide personnelle	614 \$	624 \$	640 \$	659 \$	670 \$
- Maximum hebdomadaire					
- Présence continue	s. o.				
- Maximum hebdomadaire					
- Frais de garde					
Selon le nombre de personnes dont elle prend soin					
Indemnité 1	306 \$	311 \$	319 \$	329 \$	334 \$
2	344 \$	350 \$	359 \$	370 \$	376 \$
3	380 \$	386 \$	396 \$	408 \$	415 \$
4 et plus	418 \$	425 \$	436 \$	449 \$	456 \$
- Remboursement 1	94 \$	96 \$	98 \$	101 \$	103 \$
2	123 \$	125 \$	128 \$	132 \$	134 \$
3	155 \$	157 \$	161 \$	166 \$	169 \$
4 et plus	184 \$	187 \$	192 \$	198 \$	201 \$
- Main-d'œuvre Max. hebdo.	613 \$	623 \$	639 \$	658 \$	669 \$
- Versement unique	123 \$	125 \$	128 \$	132 \$	134 \$
(capitalisation)					
Maximum par 14 jours					

* Pour les accidents ou décès survenus à compter du 1^{er} janvier 2000.

** Que pour les accidents ou décès survenus du 1^{er} janvier 1990 au 31 décembre 1999.

Type d'indemnités	2004-01-01	2005-01-01	2006-01-01	2007-01-01	2008-01-01	2009-01-01
Facteurs de revalorisation	1,032	1,017	1,023	1,021	1,020	1,025
⇒ Forfaitaires - étudiant (art. 29, 33, 36 et 39)						
• Année primaire	4 142 \$	4 212 \$	4 309 \$	4 399 \$	4 487 \$	4 599 \$
• Année secondaire	7 597 \$	7 726 \$	7 904 \$	8 070 \$	8 231 \$	8 437 \$
• Session postsecondaire, maximum annuel	7 597 \$	7 726 \$	7 904 \$	8 070 \$	8 231 \$	8 437 \$
	15 194 \$	15 452 \$	15 807 \$	16 139 \$	16 462 \$	16 874 \$
⇒ Forfaitaires - décès (à compter du 1 ^{er} janvier 2000 art. 63, 66, 67, 69, 70)						
• Conjoint Maximum	275 000 \$	280 000 \$	285 000 \$	295 000 \$	302 500 \$	310 000 \$
Minimum	55 246 \$	56 185 \$	57 477 \$	58 684 \$	59 858 \$	61 354 \$
• Personne à charge						
• Forfaitaire additionnel, personne à charge invalide	22 789 \$	23 176 \$	23 709 \$	24 207 \$	24 691 \$	25 308 \$
• Père, mère ou succession	44 279 \$	45 032 \$	46 068 \$	47 035 \$	47 976 \$	49 175 \$
• Frais funéraires	4 142 \$	4 212 \$	4 309 \$	4 399 \$	4 487 \$	4 599 \$
⇒ Préjudice non pécuniaire (art. 73 et 78)	193 719 \$*	197 012 \$*	201 543 \$*	205 775 \$*	209 891 \$*	215 138 \$*
• Maximum	155 706 \$**	158 353 \$**	161 995 \$**	165 397 \$**	168 705 \$**	172 923 \$**
• Minimum	690 \$**	702 \$**	718 \$**	733 \$**	748 \$**	767 \$**
⇒ Frais (art. 79, 80, 81, 83, 83.1, 83.22)						
• Aide personnelle Maximum hebdomadaire	691 \$	703 \$	719 \$	734 \$	749 \$	768 \$
• Présence continue Maximum hebdomadaire	s. o.					
• Frais de garde Selon le nombre de personnes dont elle prend soin						
Indemnité 1	345 \$	351 \$	359 \$	367 \$	374 \$	383 \$
2	388 \$	395 \$	404 \$	412 \$	420 \$	431 \$
3	428 \$	435 \$	445 \$	454 \$	463 \$	475 \$
4 et plus	471 \$	479 \$	490 \$	500 \$	510 \$	523 \$
Remboursement 1	106 \$	108 \$	110 \$	112 \$	114 \$	117 \$
2	138 \$	140 \$	143 \$	146 \$	149 \$	153 \$
3	174 \$	177 \$	181 \$	185 \$	189 \$	194 \$
4 et plus	207 \$	211 \$	216 \$	221 \$	225 \$	231 \$
• Main-d'œuvre Max. hebdo. (art. 83.1)	690 \$	702 \$	718 \$	733 \$	748 \$	767 \$
• Versement unique (art. 83.22) (capitalisation) Maximum par 14 jours	138 \$	140 \$	143 \$	146 \$	149 \$	153 \$

* Pour les accidents ou décès survenus à compter du 1^{er} janvier 2000.

** Que pour les accidents ou décès survenus du 1^{er} janvier 1990 au 31 décembre 1999.

Type d'indemnités	2010-01-01	2011-01-01	2012-01-01	2013-01-01	2014-01-01
Facteurs de revalorisation	1,004	1,017	1,028	1,018	1,009
⇒ Forfaitaires - étudiant (art. 29, 33, 36 et 39)					
· Année primaire	4 617 \$	4 695 \$	4 826 \$	4 913 \$	4 957 \$
· Année secondaire	8 471 \$	8 615 \$	8 856 \$	9 015 \$	9 096 \$
· Session postsecondaire, maximum annuel	8 471 \$	8 615 \$	8 856 \$	9 015 \$	9 096 \$
	16 941 \$	17 229 \$	17 711 \$	18 030 \$	18 192 \$
⇒ Forfaitaires - décès (à compter du 1^{er} janvier 2000 art. 63, 66, 67, 69, 70)					
· Conjoint Maximum	312 500 \$	320 000 \$	330 000 \$	337 500 \$	345 000 \$
Minimum	61 599 \$	62 646 \$	64 400 \$	65 559 \$	66 149 \$
· Personne à charge					
· Forfaitaire additionnel personne à charge invalide	25 409 \$	25 841 \$	26 565 \$	27 043 \$	27 286 \$
· Père, mère ou succession	49 372 \$	50 211 \$	51 617 \$	52 546 \$	53 019 \$
· Frais funéraires	4 617 \$	4 695 \$	4 826 \$	4 913 \$	4 957 \$
⇒ Préjudice non pécuniaire (art. 73 et 78)	215 999 \$*	219 671 \$*	225 822 \$	229 887 \$	231 956 \$
· Maximum	173 615 \$**	176 566 \$**	181 510 \$	184 777 \$	186 440 \$
· Minimum	770 \$**	783 \$**	805 \$	819 \$	826 \$
⇒ Frais (art. 79, 80, 81, 83, 83.1, 83.22)					
· Aide personnelle Maximum hebdomadaire	771 \$	784 \$	806 \$	821 \$	828 \$
· Présence continue Maximum hebdomadaire					
· Frais de garde Selon le nombre de personnes dont elle prend soin					
Indemnité 1	385 \$	392 \$	403 \$	410 \$	414 \$
2	433 \$	440 \$	452 \$	460 \$	464 \$
3	477 \$	485 \$	499 \$	508 \$	513 \$
4 et plus	525 \$	534 \$	549 \$	559 \$	564 \$
Remboursement 1	117 \$	119 \$	122 \$	124 \$	125 \$
2	154 \$	157 \$	161 \$	164 \$	165 \$
3	195 \$	198 \$	204 \$	208 \$	210 \$
4 et plus	232 \$	236 \$	243 \$	247 \$	249 \$
· Main-d'œuvre Max. hebdo. (art. 83.1)	770 \$	783 \$	805 \$	819 \$	826 \$
· Versement unique (art. 83.22) (capitalisation) Maximum par 14 jours	154 \$	157 \$	161 \$	164 \$	165 \$

A plusieurs reprises, nous leurs avons fait par de nos demandes de rectifications en leurs fournissant toutes les documents qui appuyait nos prétentions.

Et ils ont refuser de porter les rectifications demander. Car cela condamnerait la saaq a verser beaucoup plus d'indemnisation a verser.

Nous avons fait des demandes a différents paliers gouvernementaux du QUÉBEC. Avec aussi a leurs fournissant tout les preuves que nous avancions, les mêmes que nous avons fournit a la saaq et la TAQ. Et tous ce tiennent les mains. La décision est entrée dans le système gouvernemental et que tout les paliers lorsque nous leurs expliquons mon cas ainsi qu'avec les les références._

Nous disent que oui, selon les lois et règlements de la saaq doivent ce servir des barèmes de la date au moment qu'elle rend sa décision. Soit 11-12-2014 .

Une lois lorsqu'elle change, cela veut dire que la présente modification de cette lois doit-être suivi. Non pas de reprendre l'ancienne lois, lors des jugements présent.

Mais lorsqu'ils regardent dans leur ordinateur, ils appel la saaq dans un autres bureau adjacent et ils nous revient en disent; c'est la saaq qui a raison. Pas plus en de 2 minutes leurs chapeau virent de coté.

=====

Nous vous déroulons un historique du suivi suite a la décision du TAQ en complicité du procureur de la saaq.

Shéma :

22-11-1990 Accident automobile

29-7-1991 #016 p.54 1^{er} décision indemnisation rendu sur les séquelles aucune séquelles reconnu.

5-3-1992 #025 p.74 1^{er} décision en révision séquelles art 73 dommage non pécuniaire.

3-11-1992 p.94 jean rock perron envoi rm saaq pour récidive du 8-7-1992.

26-11-1992 p.97 1^{er} décision devant la CAS (taq) refusant les séquelles AA15008 rejeté. Tant rechute octobre 1991 voire 1992 d'autre alternative de la relier condition personnelle préexistante au fait accidentel.

Dossier qui sont les réel abuseur du système 81A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retourné dossier défense le 7-2-2019

- 15-12-1995 p.131 demande d'appel suite dépôts expertise médical a la CAS.
- 13-12-1996 p.145 2ème décision devant la CAS aa-15552 sur l'appel récidive du 8-7-1992 appel rejeté pour frais déplacement .
Mais retourne dossier saaq si récidive du 8-7-1992.
- 10-1-1997 p.159 demande requête en révision de la décision rendu CAS 13-12-1996. aa15552.
- 14-2-1997 p. 163 décision indemnisation récidive du 8-7-1992 est en relation avec votre condition préexistante.
- 11-11-1997 p. 189 CAS décision aa15552. Rejette la requête en révision. C'est également a bon droit qu'elle a décliné juridiction pour entendre la preuve relative a la rechute survenue en 1992 compte tenu qu'elle n'était pas saisie d'une décision du bureau de révision a cet égard.
- 3-9-1998 p.202 2ème décision rendu par la révision saaq, refus de reconnaître une relation entre une rechute survenue le 18-7-1992 et votre accident. (non pas le 18 mais le 8) vous étiez déjà porteur d'une discopathie dégénérative de votre condition préexistante. Suite a une expertise 29-11-1995 radiologiste expert dr claudé lamarre, il y a aucune condition préexistante. Il y a rien.
Il est donc décidé; de confirmer la décision de l'agent d'indemnisation, de ne pas reconnaître de relation entre l'aggravation de la condition notée en juillet 1992 et votre accident.
- 15-2-1999 p.214 3ème décision séquelle. Indemnisation, les document soumis par votre médecin ne nous permettent pas d'établir de façon probable la relation entre discoïdectomie L4-L5 gauche et l'accident.
(ce sont des double discoïdectomies L4-L5g et L5-S1d opéré le 26-11-1998 par dr Philippe Couillard).
- 30-6-1999 p.233 décision indemnisation. Suite a notre conversation téléphonique de ce jour, je vous confirme par écrit que les frais reliés au problèmes dorso-lombaire ne peuvent être pris en considération puisque la relation entre ce problème et l'accident a été refusée. Voir la lettre du 15-2-1999.
- 8-7-1999 p.234 décision révision, suite a la première décision rendu le 29-7-1991. il est donc décidé; de confirmer la décision de l'agent, c'est-a-dire de ne pas reconnaître de relation entre discoïdectomie LA-L5 g et votre accident.
(Sylvie regimbald envoi c.c. A jean rock perron qu'il n'y est plus au dossier depuis plus de 8 années. Elle regarde bien les faits du dossier).
- 12-7-1999 p.236 Denis julien saaq, cette lettre fait suite a la conversation téléphonique que j'ai tenue avec votre femme Mme Fréchette en date de ce jour. Lors de cette conversation, Mme Fréchette nous informe de votre intention de produire de nouveaux élément de preuve en appui a votre demande de révision. Vous aviez

fait parvenir une lettre daté du 24-2-1999, nous demandant a être entendu en audition afin de présenter ces nouveaux éléments de preuve au dossier.

Toutefois, cette lettre n'a pas été considérée avant que le soussigné ne rende une nouvelle décision en date du 8-7-1999.

c'est pourquoi, la présent lettre annule la décision du 8-7-1999. Votre dossier sera également réattribué a un nouvel agent de révision afin que ce denier vous rencontre en audition.

(il non pas encore numérisé ma lettre du 24-2-1999 et nous sommes rendu le 12-7-1999 soit plus de 5 mois plus tard. La malveillance ou quoi?)

- 30-11-1999 p.249 décision révision saaq, décision porte sur le refus de reconnaître une relation entre une discoïdectomie L4-L5g et vote accident.
Toutefois, nous ne pouvons pas changer la décision en nous basant sur cette documentation. En effet, bien que ces documents constitue des faits nouveaux et permettent de constater la présence de hernies discales a 2 niveaux opérées en 1998, ils ne font pas une démonstration probante de la relation de ce nouveau diagnostic avec l'accident. Rappelons que la motivation principale du refus de la relation de votre condition dans notre décision du 3-9-1998 était basée sur le délai d'apparition tardif de votre pathologie lombaire et non exclusivement sur la nature dégénérative de celle-ci. ...
il est donc décidé;
de confirmer la décision de l'agent d'indemnisation de ne pas reconnaître de relation entre diagnostic de hernie discal entraînant une discoïdectomie et votre accident.
- 18-9-2001 p.275 soit la vielle de l'audition devant la TAQ, la saaq dépose le 19-9-2001 a l'audition au TAQ . Une expertise de leur spécialiste Dr André Girard orthopédiste expert. Il répond a deux question de la saaq. Soit
1- refus de relation entre l'accident du 22-11-1990 et une rechute qui serait survenu le 8-7-1992.
2- refus de relation entre ('accident du 22-11-1990 et discoïdectomie L4-L5 pratiquée le 26-11-1998.
... conclusion;
monsieur bilodeau a donc subi le 22-11-1990, un gros accident ou il y aurait eu capotage de son véhicule, son véhicule ayant été une perte totale. Il aurait présente des le début, des douleurs au niveau de la région cervicale et lombaire ainsi qu'au niveau de la région lombaire centrale avec irradiation au niveau des fesses, jambes jusqu'au niveau des talons avec disecthésie bilatérale au niveau des pieds sans paresthésie ou parésie. Il aurait ensuite été évalué en physiatrie, différentes modalités thérapeutiques ayant été appliquées, incluant repos, médication anti-inflammatoire, physiothérapie, massage, orthothérapie et 5 épidurales et a noté aucune amélioration suite a ces modalités thérapeutiques. Monsieur bilodeau fut référé au dr cloutier, neurochirurgien, lequel aurait recommandé une discoïdectomie L4-L5 -L5-S1. Monsieur bilodeau aurait refusé un traitement chirurgical craignant de demeurer paralyser et il aurait de nouveau opter pour différentes médecines douces avec plus ou moins d'amélioration. Il fut

également évalué en rhumatologie ou un diagnostic de spondylite ankylosante fut éliminé. On aurait par la suite maintenu un diagnostic de dérangement inter-vertébral mineur dorsal et lombaire. En novembre 1998, en se tournant simplement dans son lit, il y a eu exacerbation douloureuse importante des esthésies au niveau des membres inférieurs. Une tomодensitométrie axiale de la région lombaire ayant de nouveau montré des hernies discales L4-L5 et L5-S1 aggravées ayant nécessité une discoïdectomie L4-L5 et L5-S1 effectuée par le Dr Couillard, neurochirurgien. (suite rectification p.539)

- 20-11-2001 p.281 demande de rectification dans l'expertise Dr André Girard. ...
- 12-10-2001 p.303 décision du TAQ, à leur page 3, [8] les deux recours sont donc ACCUEILLIS, le tribunal administratif du Québec DÉCLARE conformément à l'admission de l'intimée.
qu'il y a eu relation entre la rechute du 8-7-1992 et l'accident d'automobile 22-11-1990.
qu'il y a également relation entre discoïdectomies L4-L5 et L5-S1 pratiquées le 26-11-1998 et le même accident.
[9] l'intimée verra donc à indemniser le requérant en conséquence.
- 6-5-2002 p.317.1 médecin expertise Dr Benoît Goulet neurochirurgien expert SAAQ.
Suite à son expertise 4-4-2002 à Montréal Victoria. Il demande à la SAAQ un surplus de son expertise de \$200.00. M. Bilodeau ne s'était pas présenté à son rendez-vous du 7-3-2002 pas de taxi payé pour venir à l'entrevu et ensuite j'ai Dr Goulet du aller au bureau poste le 19-3-2002 pour aller chercher une lettre enregistrée de M. Bilodeau.
Pour voir les notes manuscrites du Dr Goulet p.706.
En page 875 28-10-2002 ce sont les % détail de 11.75%.
p.985 int discoïdectomie.
- (Il y aura des rectifications à faire dans son expertise le Dr Goulet, devant la commission d'accès à l'information, le collège des médecins experts du Québec, SAAQ, la SAAQ débutera à verser quelque indemnités, salaire, frais de déplacement médicaux, frais médicaux traitements médicaux, médicaments, stationnement médicaux, séquelles discoïdectomies, psychiatrie à la suite d'expertise Dr Denis Lépage psychologue expert médico-légal SAAQ, ...
les remboursements des prestations reçues du bien-être social. \$ 94,769.32.
sur un montant de \$95,690.96
il y aura des contestations presque toutes les décisions rendues sur les remboursements, ont n'aura pour environs 4 années avant que tout soit presque fait.
Ce qui n'aura pas été remboursé toutes les dossiers sera été en révision et puis devant la TAQ pour que finalement en décembre 2014 la SAAQ en complicité avec la TAQ pour finaliser les dossiers en conciliation fera une offre globale de 45% .)*
- 15-2-2002 p362 la SAAQ m'envoie rencontrer leur réadaptation voir le orienteur normand Grenier de Sherbrooke. Pour trouver un emploi, enfin d'un retour au travail. Car depuis

Dossier qui sont les réels abuseurs du système 84A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retour dossier défense le 7-2-2019

22-11-1990 a part de quelque tentative (3) a mon compte, je n'est pas pu retourné sur le marcher du travail et j'ai mis fin a mon entreprise quand 1994 au cas ou je pourrais retourné sur le marcher du travail.

Tant qu'a la réadaptation orienteur m. grenier, il y aura des ouverture et des fermetures de dossiers. Suite aux condition médicaux. Les rencontre avec d'autres orienteur saaq, car ils ce pressent a trouver un emploi afin de ne plus rembourser les rente (irr) au plus pc. Ils ont même essayer un retour aux études ce que l'école

St-Michel de Sherbrooke ont refuser, pour cause . Que m bilodeau n'a pas la santé nécessaire pour un retour.

- 6-5-2002 p.539 suivi des rectification de l'expertise du Dr André Girard du 18-9-2001 p.75. Le Dr Girard écrit;« nous devons accepter la relation entre rechute du 8-7-1998» a corriger pour; le 8-7-1992, ainsi que les discoidectomies L4-L5 , L5-S1 pratiquées le 26-11-1998 et l'accident du 22-11-1990. tant qu'a l'item no-6, je n'ai malheureusement pas le dossier de m bilodeau. Il semblerait a l'évaluation des différentes notes au dossier qu'il y eu disparution graduelle des éléments douloureux incapacitants au niveau de la région cervicale, les feux de la rampe ayant été mis sur un problème de douleurs lombaires incapacitantes ayant nécessité différentes modalités thérapeutiques incluant massage et ostéopathie, épidurale a cinq reprise et finalement discoidectomie lombaire L4-L5 , L5-S1 et donc dans cette optique, c'est-a-dire la priorisation du problème dorso-lombaire qu'il y a eu occultation des problèmes cervicaux et des céphalées.
(comme d'habitude il y aura une demande de rectification)
- 4-6-2002 p.580 la saaq envoi un rendez-vous pour rencontré leur médecin expert médico-légal psychiatrie Denis lepage pour le 21-6-2002.
(bonne nouvel il est décédé 24-3-2014 donc il ne nuira plus aux accidentés).
- 25-6-2002 p.602 expertise du Dr Denis lepage psychiatre expert saaq. Son expertise. 2% . il est l'expert de la saaq. Ne nous entendons pas rien d'un médecin qui a partie pris s'il veut recevoir d'autres expertises a faire pour la saaq.
- 8-7-2002 p. 617 saaq Catherine white rend une décision sur la non relation entre contusion de la hanche et/ou cuisse, douleur cervicale. Nous ne pouvons pour l'instant évaluer précisément les autres séquelles. Lorsque nous serons en mesure de la faire, nous vous ferons part du résultat de cette évaluation.
- 11-7-2002 p.620 la saaq envoi un paiement anticipé de séquelles. \$9,000.00. séquelles corporel.
- 30-8-2002 p.714 1er orienteur Mme Louise st-james pour la saaq. Essais de trouvé un emploi.

(Il y aura des décisions sur les traitements de physiothérapies qui seront contester. Car mme c white dira qu'il y a plus de traitement requis. Vous êtes consolidé. Nous avons plus besoin de rapports médicaux. Etc. feuilles a numéro.

Dossier qui sont les réel abuseur du système 85A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retourné dossier défense le 7-2-2019

*Contrairement a mes médecins et physiothérapeutes qui me suivent. Il y aura reprise des traitements que mme c white s'acharnera a ce faire plaisir a arrêter ses traitements.
p.1074 11-12-2002 c white autorise txs.
p 1077.1 12-12-2002 txs autorisé.
p.1109.2 18-12-2002 réadaptation ferme dossier.)*

- 26-9-2002 p.859 dr goulet envoi réclamation additionnel a la saaq, pour son expertise. De plus, il dit : **que ce patient est complexe et ne modifiera pas son expertise a moins que la saaq en fait la demande.** Favoritisme, et même s'il y a des fausseté.
- 28-10-2002 p.874 #116** c white envoi un montant additionnel final pour les séquelles \$1,312.50 l'évaluation de vos séquelles est maintenant terminée. Rév #197 voir p.1023.
- 1-4-2000 p.930 manuel des directive indemnisation corporel. Art 77. Avant 1994 et règlement après 1994.
p.930.1 1.2.1 point b. montant applicable a une décision rendu en révision pour les séquelles art 73. ... sont revalorisé a la nouvelle date décision **est rendu. Ici soit le 28-10-2002 #116 p.874-**
(*CECI aurait été supposé d'avoir été fait. Mais, ce n'est pas se que Sébastien jobin vermette a fait. Relie au barème 1990 ce qu'il a fait montant de \$ 75,000.00.*
voir aussi;13-11-2002 p.938 nous demandons que la saaq applique sa propre lois. Art 83.34 revalorisation.)
- 5-11-2002 p.952 secet aff, juridiques sect, loi accès sur l'information saaq.
Dr André Girard écrit;
les rectification demandé. Ne change en rien la conclusion de son expertise.
Rechute et discoïdectomies.
- 21-11-2002 p.960 développement sur mon état de santé suite expertise goulet la façon qu'il fait son examen voir p.962 . IRM 19-9-2002 p.963.
- 14-1-2003 p.1108.1 + expertise dr Girard rectifier suite a l'intervention commission d'accès a l'information du qc. Les rectification dans les carré direct dans le texte.
P2v11p.1961 7-7-04 rectification carré dans texte
- P2 V 7
- 2-4-2003 p.1327 #146 décision en révision Marie-Andrée papillon. Séquelles contusion hanche, dlrs cervicale, 10%discoïdectomie, 2% psychique émotionnel, cicatrice 1.75%. Décision 28-10-2002 art 73 et 77 13.75% a 10,312.50. art 73 de 1990 sur \$ 75.000 montant max sur art 77. décidé de confirmé la décision indemnisation.
- 3-4-2003 p.1350 #149 décision révision m-a p. Remplace décision 146 rectification de date et de mise en page. Mais la conclusion est la même.

Dossier qui sont les réel abuseur du système 86A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retourné dossier défense le 7-2-2019

28-4-2003 p.1400 **nous demandons révision au TAQ** des décision rendu le 2 et 3-4-2003 de la révision de la saaq Marie-andrée papillon 4/6 des décisions. 146-149= 116séquelles.

28-4-2003 p.1408.1 TAQ nous accord no dossier pour la demande de révision
146 = taq-sas-q-097291-0304

EN P/J. p.1409+++ **indexe des décision rendu par la saaq.** 16 pages. Envoi au TAQ.

P2 V8

5-6-2003 p.1564-b claude gélinas envoi sac de feuilles pour audition
no TAQ;SAS-Q-097291-0304 als

13-6-2003 p. 1582.1 TAQ envoi réponse a notre demande pour **taq;sas-q-097291-0304 ce dossier sera entendu a part des autre vu l'état de santé** et qu'il sera plus long.

P2V11

20-4-2004 p.1895 envoi avis audition TAQ 097291-0304= 197 -116 pour 22-6-2004.

27-4-2004 p.1912 envoi avis audition TAQ 197-116. autre no; 097511-0304 als pour 26-7-04.

23-7-2004 p.1979 envoi avis audition TAQ 197=116. 097291-0304 pour 19-10-04

13-8-2004 p. 1991.2 TAQ envoi procès verbales des audition du 26-7-04. remis d'audition .
Encore.
(recherche cloutier c cookshire est-angus? Notre avocat est accuser détournement fond , abus de confiance,) . voir aussi 20-5-2005 p.2171

P2V12

4-10-2004 p.2019 avis convocation TAQ pour le 16-11-2004. tout dossier.
Celui 15-10-2004 p.2032 taq 097291-0304 197=116.

29-11-2004 p.2057.4 TAQ envoi procès verbale du 16-11-04 voir p.2057 toute dossiers.
Remise pour dépôt des documents d'expertise. Faute de cloutier.

15-12-2004 p.2073 envoyons document demandé pour audition séquelle. Expertise Dr Luc Morin professeur et directeur de l'université de montréal et hospital Douglas de montréal psychiatrique séquelles de 70% et 65 page médicaux et 227 pages doc, idem taq saaq.

22-6-2004 p.2085.21 taq accord remise sur les dossier notre avocat Pierre A Cloutier n'a pas fait ce qu'il fallait. Voir lettre du 14-4-2004.

Dossier qui sont les réel abuseur du système 87A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retourné dossier défense le 7-2-2019

- 13-4-2005 p.2146.1 la saaq demande a ce que je vois gilles lamoureux expertise ortho le 18-5-05. sortir la date que je la recoie?
(Leur expert orthopédique soit disant travail plus de 80 heures semaines et sept jours sur sept. Pas mal pour un homme de plus de 75 ans) .
- 20-5-2005 p.2171 on demande prolongation délai pour déposé une contre-expertise. TAQ.
Car pierre-a cloutier n'est pas près. Voir 24-2-2005 détournement et abus confiance.
Canada PROVINCE DE QUÉBEC
CONSEIL DE LA MAGISTRATURE
N^o 2004-CMQC-18 Montréal, le 24 février 2005
conseil de ville est-angus c. cloutier
P2 V 13
- 6-6-2005 p.2190.4 TAQ demande explication du retard dépôt d'expertise. Ils dit suite a la lettre de votre client Guy bilodeau en date du 20-5-05. veuillez nous transmettre les document avant le 20-6-05 pour évité des sanctions.
- 22-6-2005 p.2199.1 lettre au TAQ envoi a P.A. cloutier avisé qu'il lui laisse d'ici le 1-8-05 afin qu'il y est une expertise aux cour des prochain jours.
- 8-7-2005 p.221 on demande commission d'accès information Québec, afin de recevoir expertise dr gille lamoureux orthopédique expert saaq de Sherbrooke.
- 25-7-2005 p.2227 P.A.cloutier envoi TAQ, conformément a votre lettre du 22-6-05... j'ai le plaisir de vous annoncer qu'elle a pu être réalisée et l'envoi au taq. Neuro Mario séguin.
- 11-11-2005 p.2291 TAQ envoi lettre saaq , suite a l'étude du dossier, je constate que l'échéance du 1-11-05 n'a pas été respectée. En effet, pour cette date vous deviez déposer une note médical ou expertise en psychiatrie, orthopédie,, neuro. ... taq accord jusqu'au 15-12-05 prochain échéance.

Pour 2006 2007 pas de correspondances en attente développement.

Mais la saaq ne niaise pas pour rendre d'autres décisions hallucinante délirante illogique. Retour aux études qui tombe a l'eau, orienteur, réadaptation, a cause de mes séquelles. Retour au travail idem, arrêt des traitements de physiothérapies a plusieurs reprises protecteur citoyen no p.3115 autorise. Acupuncture idem, arrêt de remboursement des médicaments suite a révision la saaq ce rétracte plusieurs fois car je consomme 9 médicaments a cette époque, refus de remboursé fiorinal et empracet intervention protecteur du citoyen accord 2009 3113.et le 27-10-09 redemande le remboursement 3056 p3059 il ont envoyé chèque a proxim, refus des rapports médicaux et examen radiologique tomo- irm- radiographies électromyogrammes, chef d'équipe des agents de la saaq 3040 2009, évaluation et rapport physiothérapeutes, bureau des plaintes, commission d'accès a l'information, protecteur du citoyen, vérificateur général, tribunal administratif, directeur de la saaq, vice président saaq, ministre des transport, collègue des medecins, sa ne fini plus.

Dossier qui sont les réel abuseur du système 88A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retourné dossier défense le 7-2-2019

(en 2017 je dois consommé plus de 19 sorte de médicaments).

P2 v16

filature du 23 janvier au 31-janvier 2006 fait par enquêtes spécialisée de l'Estrée inc, qui n'a rien donné, car la saaq voulait me prendre en délit si je travaillais et des gestes dont je faisais, ce que cela a donner filmer; aller faire mes commissions épicerie bank médecin et vidéo entrain de déneigé mon véhicule et lentement et doucement comme les physiothérapeute mon enseigné, ceci comme toujours il a fallu demander des rectifications façon de faire a la saaq pour tous accidentés. Car la saaq agit pareil a des prédateur sexuels ou voleur en espionnant par l'arrière. Aujourd'hui il y a des trônes et drones avec caméra et micro. S'il le fond pourquoi nous aussi pourrions-on pas le faire?

P2 v17

10-8-2009 p.3015.1 je demande au TAQ Mohamed boudissa un délai additionnel et assistance de ma conjointe pour audition. Préparation dossiers.

P2 v19

8-8-2011 p.3341 Mohamed boudissa je lui demande au TAQ prolongation délais pour cause de ma santé en plus d'être opérations.

P2 v20

27-1-2012 p.3403.1 taq envoi avis convocation d'audience #291 pour le 23-3-012. pour conférence téléphone.

P3417 laTAQ envoi procès verbale de la conférence téléphonique. Remise d'audition.3425.

14-9-2012 P3460 TAQ envoi avis audition pour palais justice le 4-12-2012. **gros dossiers.** **Impression personnel.** Ont dirait que le procureur saaq Sébastien jobin vermette et la commissaire du TAQ son des conjoints car a 2 reprises la commissaire c'est échappé en l'appelant sébas. Drôle de faits. Ou vérité?

P2 v21

11-2-2013 p.3546 envoi taq Gisèle lacasse autres dossiers pour audition.

P3575.2 Sébastien jobin vermette procureur saaq envoi document emploi . Personnel du bâtiment salaire selon expérience.

18-4-2013 p.3585 Carmen envoi e-mail a Sébastien jobin vermette. Afin de savoir l'adresse pour expertise Cervantes.

Dossier qui sont les réel abuseur du système 89A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retourné dossier défense le 7-2-2019

22-4-201 p3591 on demande le pré-payé pour taxi mtl dr Cervantes avec détail environs \$600.00.
10-5-2013 p3598 saaq s'engage a remboursé taxi Cervantes. Expertise 28-6-2013 .

p2 v22

7-1-2014 p3707 envoi dossier TAQ et avise que tout est sur internet.
7-1-2014 p3709 nous demandons tout vidéo, filature, autre a la saaq. Depuis 1990 excepté celui du 26-1-2006 déneigement.
15-1-2015 p3711 demande rectification expertise dr Pablo Cervantes a lui. Il y a 21 page.
20-1-2014 p3734 TAQ envoi avis de convocation conciliation pour 6-2-2014 au palais justice.
21-1-2014 p3742 saaq envoi leur réponse des documents filature aucune..... elle dit qu'il y a aucune document existant.

6-2-2014 p3753 1 Ère entente a l'amiable. TAQ et saaq.

10-2-2014 p3759 nous demandons au TAQ Gisèle lacasse, des explication sur ce qu'elle n'écrit pas sur la décision de la conférence du 6-2-2014. de plus; nous avisons que l'article 73-78 préjudice après 2 ans est considéré comme nouvel accident, rechute. Et les montant doit être celui en vigueur 2014 a 186,440.00. revalorisation. Art 76.

12-2-2014 p3763 **demande intervention** commission d'accès a l'information du qc. Pour les rectification expertise dr Pablo Cervantes. Psy, expert saaq PJ 62 pages-

P.J-22-4-2014 p3591 demande le pré-remboursement pour frais taxi mtl Cervantes. ...

PJ- 2-12-2013 nous recevons expertise dr Cervantes. Suite au rectification demander par Sébastien jobin vermette. Soit 6 mois après. 24 pages. Contrairement a leur lois et règlement que tout expert ou professionnelle de la santé doit retourné leur rapport dans les 7 jours ouvrables.

PJ- 20-12-2014 p.3798 Sébastien jobin vermette avocat saaq, envoi expertise dr Cervantes. c.c. Taq.

PJ- 24-1-2013 demandais au Dr Luc Morin quel prix qui chargerait pour mettre a jour son expertise psychologique. Réponse 3 a \$4,000.00 pour quelque questions.

21-12-2014 p. 3831 **2ème entente de conciliation** provenant du TAQ Gisèle lacasse. Elle ajout quelque montant. Toujours en faveur de la saaq bien sûr.

12-2-2014 p.3840 Sébastien jobin vermette envoi description artisan du cuir selon lui. Et les calcul des indemnités.

Dossier qui sont les réel abuseur du système 90A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retourné dossier défense le 7-2-2019

- 28-2-2014 p.3849 nous demandons au TAQ que fait Sébastien Jobin remettre avec séquences cervical, expertise Dr Luc Morin, décision des montants du calcul est art 76 le montant de la date de la décision 2002 148,502.00 et 2014 sur 186,440.00. médicaments, emploi artisan du cuir, je leur dit ma façon de penser des agissements saaq.
Ainsi que les détails des calculs des montants sur 2% - 30% - 45% - 70% sur les montants 1990, 2002, 2013, 2014. nous lui demandons quel est son terrain d'entente. Art 76 saaq.
On lui envoie le dossier des frais bureaucratiques directement lié à l'accident du 22-11-1990 pour un total de \$41,649.24 suite à l'audition du 6-2-2014 sjv demandait de lui envoyer.
- 10-3-2014 p.3860 accusé de réception de notre demande des rectifications au collège des médecins expert. Suite expertise Dr Cervantes.
- 10-3-2014 p.3860 la TAQ envoie copie de notre demande de modifier l'entente de conciliation du 6-2-2014. sjv remettre doit répondre avant le 31-3-2014.
- 26-3-2014 p.3871 sjv remettre procureur de la saaq, demande prolongation car il ne peut pas répondre avant le 31-3-2014. il doit regarder le dossier frais de dépenses dossier .
- 2-4-2014 p.3876 Gisèle Lacasse TAQ accorde une prolongation de délai pour entente et suite au dépôt document frais relié à l'accident de M. Bilodeau.
- 7-4-2014 p.3877 18 pages, nous demandons au protecteur du citoyen des informations sur une décision saaq montants sur séquences. Expliquons la situation dans l'impasse où nous sommes.
Accident, décision saaq, révision, cas et taq, un vice de forme que Sébastien Jobin remettre demande Dr Pablo Cervantes de faire expertise collège des médecins qc,
- 24-4-2014 p.3884 26 pages. nous demandons à la direction des affaires juridiques saaq Gisèle Gauthier des rectifications suite expertise Dr Pablo Cervantes expert saaq psy.
- 30-4-2014 p.3916 direction des affaires juridiques saaq nous donne no dossier : 03.06.28516. rectification expertise Dr Pablo Cervantes.
- 28-5-2014 p.3924 direction des affaires juridiques saaq 03.06.28516 elle dit que les critères de rectification ne rentrent pas dans l'article 89 de leur loi pour rectification expertise Cervantes. Mais elle ne peut pas répondre pour l'instant car il n'en a rien reçu.
- 3-6-2014 p. 3926 saaq sjv remettre envoie copie sur l'emploi que pourrait exercer artisan du cuir à temps partiel. Permettre de lui verser de la meilleure indemnité de remplacement du revenu. Revenu brut 2014 = 21,250.00. tableau des calculs du 13-12-2007 au 25-5-2014 soit 111,310.42 moins les déductions mss que l'on doit rembourser au

Dossier qui sont les réels abuseurs du système 91A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retour dossier défense le 7-2-2019

BS, impôt. Intérêt verser sont de 3,917.00. après mai 2015 m bilodeau aura doit a une prolongation IRR pour 1 ans. A 16,083.99 env. Et après cette année a une rente de 216.00 au 14 jrs. ... les revenu des rente sont celui les plus bas parmi la liste, pouvant lui être déterminés. ... suite a l'entente du 6-2-2014. nous avons discuté des capacités résiduelles de travail. ...

droits applicable aux séquelles :

at 76 LAA-25. Montant devraient servir de base au calcul. Sj vermette écrit; que vu que l'accident est de 1990 saaq doit prendre lois de 1990. non celui passé barème 2000. art 77 écrit les montant doit être X pourcentage art 73 avec le montant de 1990 soit 75,000.00. ... selon l'expertise dr Pablo Cervantes séquelles relia a l'accident est de 30 % et 15% pour les tracasserie des dossier saaq, non indemnisable pour en arriver a une entente. La saaq est prête a renoncer a soustraire 15 % relié a la condition personnelle de m bilodeau.

Les indemnités serait approximativement de 33,750.00. plus les intérêt seraient environ 8,340.00. tant qu'aux factures relia aux frais de dossier ne sont pas remboursable. Conférence téléphonique serait être fixée. p.3933 différent art 76-77- + jurisprudence saaq Sébastien jobin vermette..

- 6-6-2014 p.3985 nous demandons de rendre une décision légale comme prévoit la loi pour refuser le remboursement des frais relia a accident . De 41,649.24. ce dossier comporte 396 pages.
- 6-6-2014 p.3987 taq envoi lettre demande de répondre avant le 3-7-2014 suite a l'entente de conciliation de saaq sj vermette.
- 18-6-2014 p.3988 4 pages. nous répondons au TAQ. Suite a l'offre de conciliation du 6-2-2014 et du 4-12-2013.
suite a de nombreuse échange de documents et téléphone avec m sj vermette.
Pour une vie de 24 années de calvaire de perdu suite a un accident. ... m sj vermette offre si je comprend bien: 6 points. Pour séquelles
1- psy; 30% = 33,750.00 dont 2% déjà verser soit 28%.
2- intérêt sur 28% = 8,340.04.
3- emploi artisan du cuir temps partiel.
4- des intérêt sous réserve de 3,917.90.
5- 15 txs de physio sous réserve.
6- 15% pour inconvenient de 24 années pour bien paraître une somme inclus dans son \$ 33,750.00 sous réserve naturellement.
Le tout s'il rembourse des montant. ... pour un total de 46,007.94 pour une vie sous réserve encore. De plus je doit renoncer a tout autres dossiers en attente devant taq. ...
et tant qu'a l'emploi d'artisan du cuir, il devra le changer pour un autre. Car comme le mentionne t-il je n'est pas a faire cette emploi. Cela est seulement pour comptabilisé les IRR. Si non, aucune offre sera accepter. Et nous continuerons notre démarche. M sj vermette est mandaté pour fermé les dossiers seulement et a moindre frais.
Je ne peut accepter une offre aussi ridicule. Les dossier seront disponible sur

internet.

- 25-6-2014 p. 3995 taq Gisèle lacasse envoi lettre, suite a notre lettre du 3-6-2014 elle envoi a la saaq. Sébastien jobin vermette. Demande de répondre avant 15-7-2014.
- 10-7-2014 p.3999 sj vermette envoi une réponse suite a notre demande du 18-6-2014. la saaq refuse d'offrir plus de ce quelle offert.
Une conférence téléphonique et audition a prévoir.
- 1-8-2014 p.4005 **4ème** offre de conciliation. Elle demande a ce que l'ont s'informe auprès un avocat.
- 18-8-2014 p.4017, nous envoyons lettre de 13 pages assez direct, au TAQ g lacasse, suite a la 4ème offre. Nous avons bien reçu votre lettre du 1-8-2014. nous remarquons qu'il y a des chose enlever et ainsi que de nouvelle écrit. Nous allons faire la lecture ensemble. Pourcentage, classe de névrose, gravité, chirurgicales, limitation, concentration, mémoire, insomnie, fatigabilité, hémorroïdes, transfusions, cervical, médications, céphalées,... les séquelles additionnelles. 28-10-2002 refus de la saaq première instance art 83.32. nous somme heureux que vous reconnaissez art 76 ici.
Les montant que doit prendre la saaq est le montant en vigueur a la décision première. ... suite rechute, psychologique. ... en 2002 était de 184,756.00 voir manuel directive administrative saaq, dommage corporel et préjudice non pécuniaire page XIII- 1.9 a 1.11 celui de 2013 dr Pablo Cervantes est de 229,887.00 a 45%. détail des calcul. ... qui es-ce qui abuse réellement.
M sj vermette devra admettre tout comme vous l'admettez ici. Il devra changer sa pensée. ... art 76 1990-1999 barème. ... elle change d'idée parce que c'est plus payant pour la saaq. Car elle prend la décision du 29-7-1991. ... la saaq ont les fond pour indemniser les réel barème et les vrai pourcentage des séquelles. ... plus de 214 milliard caisse dépôt placement pour 2014. ... la saaq reconnaît emploi artiste peintre art 46. ... pour m sj vermette je n'est pas a faire cette emploi, cela est pour avoir un salaire de base pour calculé les IRR. ... il y a 25 points au total.
- 28-8-2014 p.4030 nous demandons au barreau du Québec info. Sur l'application de la lois saaq. Art 76. barème, 1990-2002-20003-2013.
- 10-9-2014 p.4032 **5ème** offre conciliation.
- 11-9-2014 p.4041 nous demandons saaq sj vermette les documents qui devrait être la décision suite a la conférence téléphone du 9-9-2014 avec sj vermette et g lacasse taq. Art 76 barème applicable 1990-1991-2000-2001-2002-2003-2013.ainsi que les %. 45% Cervantes-2% psychologique dr lepage-43% vermette-2cervical dr dauphin-45% si ont accepte.

17-9-2014 p.4042.1 e-mail Gisèle lacasse taq. Nous envoyons au taq . Que selon Janick Perrault.

Dossier qui sont les réel abuseur du système 93A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retourné dossier défense le 7-2-2019

Qu'un accidenté de 1990 a 1999 la revalorisation qui devait-être appliqué et le barème serait de 186,440.00 a 43% qui est valide .

Ce qui donnerait un total de \$226,609.20 ce que la taq et saaq refuse d'appliqué.

1-10-2014 p.4054 sjvermette envoi document c.c. Taq. Sébastien jobin vermette refus d'appliqué cette lois et barème. Pour lui ce que Janick Perrault avance est général. Art 76 et accident 90 doit-être celui de 1990. a \$75,000.00

16-10-2014 p. 4071 nous demandons taq information transmise suite a la transmission des documents du 1-10-2014 émis par saaq sj vermette. Séquelles physi, et psychi. %.

22-10-2014 p.4101 taq envoi document des suivi des dossier et offre de conciliation. Offre %. montant, irr. Intérêts. Remboursement frais divers mdx. Txs physio.

24-10-2014 p.4103 nous demandons a la saaq d'ouvrir un nouveau dossier suite a l'expertise dr Cervantes pour rechute, aggravation de ma santé. 45%. ainsi que le nouveau barème de 2013 a \$229,887.00.

11-11-2014 p. 4111 + sj vermette envoi lettre et demande a ce que nous contactons un avocat afin de nous éclairé de l'offre qu'il fait ainsi que des art et lois barème de la saaq. Soit 1990 75,000.00. pas de rechute selon lui expertise Cervantes dit apte emploi temps partiel. Refus art 76.
PJ. Manuel des directive indemnisation des dommages corporel.

19-11-2014 p.4159. IMP : Nous envoyons nos impression au TAQ a Gisèle lacasse suite au documents de la saaq Sébastien jobin vermette du 11-11-2014. nous avons mise les montants de revalorisation des barème 1990-91-92-93-nous lui demandons pourquoi ne mets t-il pas la suite. 1994-95-96-97-98-99-2000-01-02-03-. 04-05-06-07-08-09-2010-2011-2012-2013-2014- en précisant les 2 étoiles en bas des manuel des directive pour dommage corporel, l'article 76 LAA-25 sur les séquelles. Ainsi que les montant qui doivent être appliquer. Onglet XIII page 1.7 a 1.11. manuel des directives saaq.

25-11-2014 p. 4162 nous demandons sj vermette procureur de la saaq. De considéré les 2 étoiles des manuel des directives saaq. Montant des barèmes que doivent servir a indemniser les accidenté de 1990 a 99. un oubli de répondre a une demande.

26-11-2014 p.4163 nous demandons a la lois accès a l'information au document protection et renseignement personnels saaq. Gisèle Gauthier. Que signifie la véritable étoile des manuel. Art 73-78 préjudice non pécuniaire.

27-11-2014 p.4164 nous envoyons des demande suite ai téléphone du 26-11-2014 avec sj vermette. Nous réexpédions notre demande des 2 étoiles. PJ. Pages des manuels des directives indemnisation des dommages corporels. P. XIII 1.7 a 1.11 avec nos

Dossier qui sont les réel abuseur du système 94A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retourné dossier défense le 7-2-2019

soulignements.

2-12-2014 p.4170 nous demandons les informations exacte importante au protecteur du citoyen. Sur les étoiles des manuel saaq. Revalorisation des indemnités. Et des 2 étoiles.

5-12-2014 p. 4173 nous demandons a Gisèle lacasse au taq, rappel des décision en conciliation. Des barème revalorisé PJ, page des manuel des directives dommage corporel montant applicable.

6-12-2014 p.4178 Carmen envoi un e-mail au vérificateur général du Québec. Historique accident, décision de l'entente conciliation, demande quel est le véritable barème que doivent appliqué la saaq. Hors la saaq refuse d'appliquer art 76. des astérique 2 étoiles des montant accident de 1990 a 1999. 2000. pouvez vous intervenir auprès de la saaq. PJ manuel des directive dommage corporel.

8-12-2014 p.4179 nous demandons information sur l'application des lois et règlement saaq. Commission canadienne des droits de la personne.
Historique, de 1990 a 2001, la saaq refusait de reconnaître mes séquelles. ... en 2002 la saaq demande a que je soit expertisé pour les séquelles. ... barème de 1990 art 73- 76- 77- quel barème doivent-elle respecter. Revalorisation art 76. Pourquoi que la saaq ne veulent pas respecter ses propres lois et règlements. A t- Elle le droit d'ignorer et d'appliquer les 2 étoiles. Elle faussent mes droit et indemnités, pourcentages des séquelles.
PJ. Manuel directive dommages corporel. Onglet XIII p.1.9 a 1.10.

(tant qu'à la saaq, elle est libre d'interpréter sa lois et les règlements ainsi que les barèmes comme elle veut l'interprété dans le sens. Soit en sa faveur et de remplir les coffres de l'état afin d'y avoir les fonds pour leurs bonis ainsi que leurs caprices fonctionnaires. Soit disant; qu'ils ont l'immunité gouvernemental ils sont au dessus des lois. Ce que je comprend, ils ont la tête rempli de gaz hélium, ils flotte au dessus de tout. Même là, avec de fausse indemnisation fait a sa clientèle.

De plus, très bientôt il y aura du changement, ils seront sur le pots afin de ne pas y être stresser sur leur travail. Faute de revendication des accidentés. Qui eux ont rien de plus encore. Ils attendent encore après la saaq a y être indemnisé a la juste valeurs de leurs séquelles et au véritable barème).

8-12-2014 p.4186 Sébastien jobin vermette saaq envoi e mail (mardi). Dernière entente de conciliation.

IMP : Considérant comme expliqué que je quitte la saaq ce vendredi de cette semaine, je ne serai donc plus assigné a votre dossier et le processus de conciliation est terminé.
J'apprécierais donc connaître avant jeudi 17:00 hres votre position. ... ou retour les dossiers au taq pour trancher.

Dossier qui sont les réel abuseur du système 95A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retourné dossier défense le 7-2-2019

10-12-2014 p.4197 nous envoyons commission accès information saaq, Gisèle Gauthier sa confirmation sur règlements et des directive des manuel saaq. Onglet XIII sur les indemnisation revalorisation applicable.
Toujours actualités ou ont été modifier. ...

10-12-2014 p.4198. Nous envoyons e mail a sj vermette saaq. Je suis prêt a signer votre conciliation a condition que vous m'écrivez que la version légale en date du 1-1-2014 maj #166 ne s'applique pas pour moi. Vous nous aviez dit que j'avais raison au sujet des astérique aux pages XIII-1.7 et plus du document revalorisation des indemnités règles de revalorisation date d'entrée en vigueur 2014-1-1.
je signerais votre version intitulé condition final a condition que vous écriviez que la version légale en date du 1-1-2014 maj #166. ...
il s'agit des instructions donnés aux employés de la saaq dont vous faites partis. Vous êtes un employés en vigueur aujourd'hui. Si vous ne nous prouvez pas ce document est invalide car c'est ce que vous prétendez dans la conciliation qui l'es, nous publierons ceci sur site web, avertirons les journaux, la télé etc et entreprendrons des procédures puisqu'il semble que vous vous croyez au dessus des lois et règlements de la saaq, votre employeur. PJ. ...

11-12-2014 p.4214 taq envoi entente de conciliation afin que je la signe et de la retourné. J'ai signé avec une note manuscrite.
Tel que convenu dan l'offre de la saaq. Dernière version conciliation m sj vermette. Et taq Gisèle lacasse. Vous trouverez ma signature et que m sj vermette les règlement lois manuel des directive saaq indemnisation des dommages corporel et des revalorisation des indemnités 1-1-2014 #166 art 76, dit que cela ne s'applique pas pour moi voir correspondance. ... suite a cette entente toutes mes dossiers seront lisible sur internet. ...

11-12-2014 p. 4225 taq Gisèle lacasse envoi e mail disant qu'elle a bien reçu notre signature et les commentaire. Elle aimerait propose que l'accord soit modifié pour que vos commentaires soient partie intégrale de l'accord. Ainsi pourrions ajouter les deux paragraphes suivant :
le requérant accepte de signer l'accord après avoir obtenu verbalement la position saaq, a l'effet que les info retrouvées sur internet, dans le manuel des directives – indemnisation des dommages XIII dans section 5.3 2 étoile ne lui sont pas applicables.
Les principe applicable se retrouve plutôt dans manuel des directives – indemnisation des dommages corporels chapitre X dans section 5.6 dont 1-1-1994 p. 1.9 qui dit ceci ,,
préjudice correspond au pourcentage alloué atteinte multiplié par le montant maximal art 73. ...

12-12-2014 p. 4248 entente signé et modifier par taq g lacasse. Nous retournons l'entente signé par fax.
De plus, envoi la dernière page avec ma signature encre tel que demandé. p.4259

Dossier qui sont les réel abuseur du système 96A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retourné dossier défense le 7-2-2019

12-12-2014 p.4259.1 la saaq accès document juridique Gisèle Gauthier envoi document qui correspond au calcul des accidenté entre 1990 et 1999. en plus des art 73. des
EXT IMP : accident et rechute 2000, ET DES ÉTOILES . Denis thériault chef du service de la couverture d'assurance.

p.4259.4 paragraphe 2 : pour l'indemnité pour préjudice non pécuniaire pour les accidents survenus entre 1990 et 1999, le montant minimum (art 78) est revalorisé le 1^{er} janvier de chaque année. Le montant maximum de \$75,000.00 prévu en 1990 a été majoré a 100,000.00 au 1^{er} janvier 1991, a 125,000.00 au 1^{er} janvier 1992, plus revalorisé le 1^{er} janvier de chaque année subséquente, tel que prévu a l'art 73.

C'est ce que nous avons demander depuis toujours et de ce que nous étions et pension qui devait être fait est confirmé nous avons raison. La saaq ont mal agit ...

cependant a la p.4259.6. 4Ème paragraphe il est écrit :
cependant, le montant maximum a utiliser pour calculer le montant admissible a une indemnité pour préjudice non pécuniaire varie selon que l'accident est survenu avant ou après le 1^{er} janvier 1994.

→ **avant le 1^{er} janvier 1994**, le montant maximum utilisé était celui en date de l'accident.

→ **Depuis le 1^{er} janvier 1994**, le montant maximum utilisé est celui en date de la décision.

(Il y a un point qui dit oui. Et l'autre dit non. Qui croire. Comme nous disions la saaq ce donne toutes les droits pour interprété les lois et règlements ainsi que les barème comme t-elle veut l'interprété. Mais, une chose qui est sure cela sera toujours en sa faveur. Et que même si vous , vous informez a d'autres palier gouvernemental,, tous ce tiennent la mains.

Ils sont une règle interne a appliquer est de remplir les coffres de l'état. Comme je disais, si vous travaillez pour la fonction public laisser l'honnêter et la logique chez vous.

Car pour eux comme je mentionnais précédemment :

« il est dur d'être illégale lorsqu'on fait nous même les lois et règlements. » Saaq et TAQ. Il ne faut pas oublier, que la saaq est le plus gros client de la TAQ.

ALORS, S'ILS VEULENT D'AUTRES CONTRAT DE TRAVAIL, ILS DOIVENT PRENDRE POUR SON EMPLOYEUR. ILS FONT PARTIE DE LA MÊME FONCTION PUBLIQUE . Notre gouverne).

12-12-2014 p.4259.9 Sébastien jobin vermette envoi copie l'entente de conciliation qu'il a signé.

15-12-2014 p.4261 copie que la saaq envoi a la taq c.c. Sjv explique les règlement et lois qui applique a cette offre de conciliation. Et demande si nous voulons consulté un avocat de lui contacté.

19-12-2014 p. 4278 taq gisèle lacasse envoi entente conciliation signé de tous et des pages des

Dossier qui sont les réel abuseur du système 97A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retourné dossier défense le 7-2-2019

manuel des directives 1-7-2012 #160 5.6 principe applicable aux accidentés survenus avant le 1-1-1994. art 77 le barème que doit utilisé est celui de l'accident soit ici 1990. ET la lettre de sj vermette en date du 3-6-2014 artisan du cuir. Les différent art 76-77- divers années. Lettre du 11-11-2014 sj vermette aucune séquelles rechute jurisprudences de s.s.contre saaq et taq.

(***Si elle prend celui en date du 1-7-2012 #160 pour appliquer sont jugement. Alors, pourquoi ne veut-elle pas appliquer celui de la mise a jour du 1-1-2014 #166 soit le montant de 186,440.00 ? deux poids deux mesures. Toujours en faveur de la saaq naturellement***).

P2 v23 2015.

- 15-1-2015 p.4319 nous demandons a l'office des profession du Québec. Demande de modifications des décisions suite aux mensonges et refus d'appliquer lois et règlements. Historique accidentel et médical. 2 étoiles, art 73,76, 83.32, LAA-25
- 15-1-2015 p.4326 demandons au bureau du protecteur du citoyen. Demande des modifications des décisions suite aux mensonges et refus d'appliquer lois et règlements. Idem de plus ajout la décision, montant 2 étoiles,
- 19-1-2015 p.4340.01 réponse de l'office de profession, qu'il ont aucune juridiction devant la saaq.
- 20-1-2015 p4340.1 nous demandons au palais de justice inscription afin de ne pas perdre mes droits. Suite décision taq entente.
- 9-2-2015 p.4349 demande au **barreau du Québec. Plainte mensonge, probite d'un avocat.**
IMP : → Mensonge dans le but de nuire gravement. Nous lui avons demandez d'appliquer les lois et règlement en date 2014 #166 en vigueur. Soit montant de 186,440.00 non celui changer de 2015.
- 10-2-2015 p.4356. Barreau du qc répond. Accusons réception du syndic de barreau. Est de faire enquête sur la conduite des avocats. Un avocat communiquera avec vous pour plus d'information.
- 13-2-2015 p. 4358 barreau du qc. M Pierre Despatis l'enquêteur.
- 31-3-2015 p.4404 réponse du barreau du qc. Enquête sur Sébastien jobin vermette saaq. M vermette n'a commis aucune erreur et faute au manquement du code déontologique avocat.
- 1-6-2015 p.4421 bureau des plainte a la saaq. ATT Lyne tremblay pdg.
Grave erreur sur les montant ipp. Par l'avocat sj vermette représentant saaq. Historique, j'ai pris connaissance des modification des ipp pour accident en 1990. j'ai pu lire qu'a partir du 1-1-2015 le calcul des ipp se fait sur le montant qui

Dossier qui sont les réel abuseur du système 98A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retourné dossier défense le 7-2-2019

était valide en 1990. le 11-12-2014 le montant était toujours celui du 1-1-1990 au 31-12-1999. revalorisation des indemnités.

Donc m sj vermette nous a délibérément induit en erreur le taq et moi, en mettant en plus de la pression pour décision soit prise dans peu de temps.

J'ai donc réitéré ma demande a ce que la vraie loi ou règlements soit appliqué. Je vous demande donc d'appliquer la loi en vigueur de 2014. 186,440.00 plus intérêt.

10-6-2015 p.4423 nous demandons au taq que les article 153 et 154 justice administrative soit respecter. Une grave erreur sur les montant ipp par sj vermette. Décision entachée d'une erreur d'écriture ou de calcul ou de quelque autre erreur matérielle peut être rectifiée sur le dossier et sans formalité, par le membre qui la rendu.

154- le tribunal peut, sur demande, réviser ou révoquer tout décision qu'il a rendue.

1- lors qu'est découvert un fait nouveau qui, s'il avait été connu en temps utile, aurait pu justifier une décision différente.

2- lorsqu'une partie n'a pas pu, pour une raison jugée suffisantes se faire entendre.

3- lorsqu'un vice de fond ou de procédure est nature a invalider la décision.

155- le recours en révision ou en révocation est formé par requête déposée au secrétariat du taq dans un délai raisonnable a partir de la décision visée ou de la connaissance du fait nouveau susceptible de justifier une décision différente...

j'ai pris connaissance des modifications apporter au calcul des ipp par la saaq pour les accidents survenus en 1990. j'ai pu lire qu'a partir du 1-1-2015, le calcul des ipp se fait sur le montant qui était valide en 1990. la décision conciliation a été rendu en décembre 2014. ... je vous demande donc de modifier la décision par l'appliquer la loi en vigueur en 2014. .c'était le montant en vigueur a la date de la décision rendu qui doit être utiliser. soit 186,440.00 plus intérêts

22-6-2015 p. 4428 martin boisvert avocat saaq. Fait suite a notre demande du 1-6-2015 att Nathalie tremblay. Pdg. Suite a l'accord signé le montant que doit être utilisé est bien celui de 1990 a \$75,000.00 et non 186,440.00 auquel vous faite référence.

29-10-2015 p.4463. LA TAQ rend une décision Nathalie Lejeune. Suite a notre demande du 10-6-2015 application des art 154-155 justice administrative. Demandant de révoquer et de modifier leur décision rendu par le taq 11-12-2014. entente de conciliation.

Elle ce prononce en disant qu'une décision conférence de conciliation n'est pas une décision en vertu de art 154 loi justice administrative art 124. alors, elle ne peut-être réviser. Pour ce motifs le tribunal déclare irrecevable la demande de révision du requérant.

16-11-2015 p.4472. La saaq rend une décision sur les irr emploi déterminer. Rente de \$ 236.06 au 14 jrs. Diminution des irr. Qui était de 627.48 avant au 14jrs. Rente résiduelle

Dossier qui sont les réel abuseur du système 99A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retourné dossier défense le 7-2-2019

maintenant a compter du 11-12-2015.

4-12-2015 p.4481 décision contester sur l'emploi déterminer artiste peintre temps partiel rente de \$ 227.48. rente résiduelle au 14 jrs.

P2 v24 2016

24-2-2016 p.4505 saaq envoi lettre avise que vous recevrez une rente résiduelle tant que votre revenu brut annuel d'emploi est inférieur a 22,004.00. certaine situation peuvent modifier votre droit a une indemnité ou le montant de celle-ci. ... un revenu brut supérieur. – l'obtention d'un emploi, – l'obtention d'un diplôme, – modification de votre condition médical en lien avec l'accident.

13-4-2016 p.4519 la saaq rend une décision en révision sur rente résiduelle de 236.06 au 14 jrs. Revenu d'artiste peintre est de 10,816.25 et le revenu de votre situation est de \$ 10,205.01. l'indemnité de remplacement du revenu équivaut a 90 % net. Votre emploi correspond a \$ 16,356.37 voici calcul.
 $\$ 16,356.37 - \$ 10,205.01 = \$ 6,154.36$ votre rente résiduel annuelle vous sera verser au 14 jrs.

18-4-2016 p.4520 demande au taq révision d'une décision rendu le 15-4-2016 rente résiduelle et emploi artiste peintre.

21-4-2016 p.4522 taq envoi no dossier sas-q-216595-1604.

5-5-2016 p.4523.3 la saaq rend une décision suite au rapport médical du dr lemay non apte a l'emploi

A SORTIR 24-11-2015. La saaq ne perçoit aucunement d'aggravation de santé,

13-5-2016 p.4526 nous demandons la révision de la décision rendu le 5-5-2016 par Mélanie bérubé elle dit aucune séquelle rechute suite rapport dr lemay du 24-11-2015.

8-6-2016 p.4539 la révision de la saaq a été assignée a Claudine moreau. Suite décision rendu le 5-5-2016 rechute aggravation santé. Elle veut rendez-vous téléphonique.

15-6-2016 p.4540 nous envoyons document en révision pour rechute aggravation santé. A Claudine moreau.

8-7-2016 p.4549 nous demandons a la saaq de poursuivre les traitements de physio tel que recommander par physio et dr lemay. Relier aux hernies discaux et douleurs chroniques.

15-6-2016 p.4553 je demande a Claudine moreau une audition a Sherbrooke suite aux aggravation, rechute de ma santé. Suite a la décision rendu le 5-5-2016. et comme le prévoit l'entente de conciliation au point 12.2 le requérant ce garde le droit au séquelle et

Dossier qui sont les réel abuseur du système 100A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retourné dossier défense le 7-2-2019

aggravation future.

- 14-7-2016 p.4556 demande a Lorna Telfer président du conseil d'administration comité de gouverne et d'éthique saaq. J'ai un problème avec le service de révision au sujet de mes droit avoir une audition. J'ai eu des difficultés a faire réglé mon dossier pendant 25 années. Et je suis encore dans le démarche pour me faire entendre. Faire reconnaître mes séquelles aggravation rechute. Dr lemay demande a ce que je reçoit des txs physio. Comme le prévoit la charte des droit a la personne québécoise. Art35. Or Mme Claudine moreau et Martine cliché me refuse ce droit. Je doit donc encore porté plainte au bureau des plainte saaq.
- 15-6-2016 p.4559 **PJ lettre Lorna Telfer du 14-7-016**. j'envoie document révision refus de reconnaître rechute aggravation santé suite au rapport médical dr lemay .
- 18-7-2016 p.4561 nous demandons requête pour vice de procédure commis par sj vermette saaq. Le refus d'appliqué les lois et règlement en vigueur a la date 2014 signature de l'entente conciliation. Sébastien jobin vermette a appliquer la lois et règlement de 2015 soit l'année après la signature. PJ. +++
p.4575 aggravation 2013 ce que nous demandons a la taq est de prendre les lois règlement ainsi barème de 2014 a la date de la conciliation signé. Soit \$ 186,440.00
- 19-7-2016 p.4577 envoi e-mail une plainte a la saaq, contre mme Claudine moreau et Martine cliché sur le refus de accorder une audition concernant la rechute aggravation de ma santé.
La saaq normand Davidson directeur de la révision, a appeler et envoi un document. Legisquébec. Règles particulière a la révision : point 13 a la suite d'une demande de révision la saaq communique avec la demandeur.
Pour : 1- 2- 3- préciser les motifs de contestation et l'objet rechercher.
14- la personne chargée de réviser la décision réexamine les éléments
15- si la saaq l'estime nécessaire pour s'assurer que le demandeur a eu l'occasion de présenter ses observations, elle peut décider de tenir une rencontre. ...
- 22-7-2016 p.4583.1 taq envoi accusé de réception de votre recours en révision de la décision rendue dans le gros dossier mentionné en titre. Art 154-155 loi justice administrative. Référence p2v23 p.4463 29-10-2015 révocation ou modification d'une décision rendu. Entente de conciliation.
- 13-10-2016 p.4619 envoi e-mail a **Nathalie Lejeune pdg du TAQ**. Nous avons fait une requête d'un recours le 18-7-016. nous dénonçons le vice de procédure et vice de fond cautionné par juge Gisèle lacasse. En effet la saaq a décidé de ne pas tenir compte des lois et règlements en vigueur tout l'année 2014. taq mme Gisèle lacasse a approuvé ces vices de fond et de procédure.
Je vous demande donc intervenir afin que la justice soit réellement appliquer.
Note : *(elle, a elle même pris pour rendre sa décision entente de conciliation les lois et règlement du 1-7-2012 #160. non ceux en vigueur du 1-1-2014 et non aussi celui*

Dossier qui sont les réel abuseur du système 101A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retourné dossier défense le 7-2-2019

du 1-1-1990. seulement ceux qui avantage la saaq).

- 25-10-2016 p.4623 la révision saaq rend sa décision sur le refus de reconnaître rechute, aggravation de pour des traitements de physio ma santé. Claudine moreau. Même si la prescription de votre médecin le 5-7-016 suggère de poursuivre la physio pour vos douleurs chroniques liées a des hernies discales. ... nous pouvons pas vous rembourser d'autres traitements de physio.
- 31-10-2016 p.4626 demande au taq révision avec audition suite a la décision saaq. Refus de reconnaître Aggravation, rechute, détérioration santé. Et autorisation txs physio.
- 7-11-2016 p.4631 la taq envoi no dossier sas-q-221127-1611 pour la contestation saaq. Refus de #528 reconnaître aggravation, rechute, détérioration santé, et #536 refus autorisé txs physio.
- 30-11-2016 p.4635.2 la taq nous invite a une conciliation dossier 1611. aucunement.
- 9-12-2016 **p.4642.9 la TAQ envoi leur décision sur la requête que nous avons fait concernant l'application de l'art 154-155 révocation ou modification d'une décision rendu par la TAQ soit le 18-7-2016.**
le recours est irrecevable Lucie le francois.

Nous entendons donc de plus belle de passer devant la TAQ pour dossier :

- emploi d'artiste peintre a temps partiel, **ET** rente résiduelles inférieures et de plus que le salaire minimum soit en 2017 a 19.10 par jour. Le salaire minimum et de \$

Salaire

Pour vous informer

- [La loi dit](#)
- [Les exceptions](#)
- [Calculez le salaire et les heures supplémentaires](#)
- [Questions fréquentes](#)

Conseils, recours et plaintes

- [Vous êtes salarié](#)

Dossier qui sont les réel abuseur du système 102A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retourné dossier défense le 7-2-2019

- [Vous êtes employeur](#)

Pour vous aider



[maPaye](#) : une application qui pourrait te rapporter gros



[Les normes du travail et les travailleurs agricoles \(PDF, 1,1 Mo\)](#)

- [Les gardiens et gardiennes de personnes et les normes du travail \(PDF, 191 Ko\)](#)
- [Aide-mémoire sur le travail saisonnier](#)
- [Exemple de contrat de travail \(Word, 115 Ko\)](#)

La loi dit

La Loi sur les normes du travail contient certaines dispositions concernant le salaire qui touchent la majorité des salariés québécois, qu'ils soient à temps plein ou à temps partiel.

[Certains salariés en sont toutefois exclus.](#)

Taux du salaire minimum

La majorité des salariés ont droit aux taux du salaire minimum. Pour des informations spécifiques aux salariés au pourboire, consultez la section [Salarié au pourboire](#).

Les taux pour le salaire minimum sont :

Date	Taux général	Taux pour les salariés aux pourboires	Taux pour les salariés de l'industrie du vêtement *
1 ^{er} mai 2016	10,75 \$ l'heure	9,20 \$ l'heure	10,75 \$ l'heure
1 ^{er} mai 2017	11,25 \$ l'heure	9,45 \$ l'heure	11,25 \$ l'heure

Nous ne sommes pas en chine ou au Mexique ici. Nous sommes au canada.

Dossier qui sont les réel abuseur du système 103A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retourné dossier défense le 7-2-2019

- Reprise des traitements de physiothérapie.
- Rechute et aggravation aggravation de l'état de santé, refus de reconnaître la relation.

Ce que nous demandons au TAQ est que d'ordonner a la saaq :

De reconsidérer leur décision rendu le 12-12-2014 et d'appliquer les lois et règlements ainsi que les barèmes de 2014-01-01 # 166 manuelles des directives administratives de la saaq. Inclus les 2 étoile astérique. Revalorisation de chaque années, de 1990 a 2014. D'appliquer de l'article 76 de 2014 de la LAA-25. Date de la décision rendu. De refaire leurs calcule afin d'indemnisation soit équitablement la vérité. 2014 De calculer et de verser les intérêts prévu par la loi. Ainsi que les intérêts additionnelles. De calculer les intérêts punitifs vu de leur malveillance de vice de fond et vice de procédure. Car comme nous le mentionnons, si Mme Gisèle lacasse est pris celui de 2012 en faveur de la saaq. Pourquoi ne veut-elle pas appliquer celui de 2014. Date de la décision en faveur de l'accidenté.

- *Il est dure d'être illégale lorsqu'ont fait nous même les lois et règlements.*
- *Les procureurs étudissent les lois afin de pouvoir les contourner a leurs profits et ou a ceux qu'ils l'est représentent, afin de garnir leurs portes monnaies.*
- *un accidenté fait ce qu'il peut avec ce qu'il peut, et avec ce qu'il lui reste de s'est capacités accidentels.*

il y a des passages vulgaire mais cela est mon opinion de ce que je pense.

Et comme je disais page 94. nous pouvons ajouter a tout les jour d'autre faits illicite du jugement de notre gouverne.

IMPORTANT :

p.480- 22-6-2017 *Il y a jurisprudence cour d'appel 200-09-009187-169 du 22 juin 2017*

*qui y va en ce sens la saaq et la TAQ tout deux complice, **en rendant des décision tronqué n'est pas acceptable au regard du droit et même, des faits. au point [11] de cette jurisprudence,** ne voulaient pas reconnaître que des séquelles futures d'un accidenté de 13 ans en 1981 qui avait été frappé par un automobile et que avait subis des blessures aux genoux qui aurait des séquelles futures. Faiblesse aux niveaux des jambes plus précisément aux genoux. Un manque de force. qu'il y a eu a la suite de ce manque de force. 2 Chute dans une escalier une première fois en 1997 et une secondes fois 2006 quelque années plus tard. Il ce fracture les 2 poignets et fracture-luxation de l'épaule gauche.*

Cette accidenté avait fait des demandes a la saaq et a la TAQ qui ont refuser bien sûr, ayant peur d'indemniser l'accidenté. Soit disant consolidé.

Il c'est adresser a la cours supérieur [74 .6] rejetait sa demande.

*Il adresse alors une demande a la cours d'appel et a accorder sa requête, **et finalement la cours d'appel fait relation entre blessures de son accident 1981** et la relation de ses deux rechute*

Dossier qui sont les réel abuseur du système 104A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retourné dossier défense le 7-2-2019

1^{er} en 1997 qui ce cassait les deux poignets. Et la seconde en 2^{ème} en 2006 qui ce fracture son épaule gauche. Tout deux son relire indirectement a son accident.

Car s'il y aurait pas eu d'accident, il y aurait pas eu deux chute dans les escaliers. Donc la saaq et la TAQ le sachent très bien que s'est deux chute était très bien évident relire avec son accident de 1981.

SI cette accidenté ne s'aurait pas acharner contre ces deux systèmes gouvernementaux il aurait pas reçu c'est indemnités et aurait été obliger de ce subir toutes au long de sa vie souffrir non seulement de douleurs physique que psychologique. Mais, aussi monétairement. Alors, peut-ont ce fier réellement sur le tribunal administratif sur son bon jugement? ...

AUTRE CAS :

p 487- 3-8-2017 agence QMI : La saaq réclame \$180,000.00 a un candidat a la marie de Rimouski.

M Frédéric rioux candidat a la mairie de Rimouski a maille a partir avec la saaq, qui lui réclame près de \$180,000.00 obtenus frauduleusement.

La saaq menace de saisir la maison de m rioux afin de récupérer ce qui lui est dû. La semaine dernière, elle a déposé un avis d'hypothèque légale au palais de justice de Rimouski. ...

selon la saaq, ce montant a été obtenu frauduleusement par m rioux. Le montant correspond a des indemnités auxquelles il n'avait pas droit a la suite d'un accident de la route.

M rioux est un entrepreneur qui a annoncé sa candidature a la mairie de Rimouski en mars dernier. Il est aussi impliqué depuis quelques années avec la coalition avenir Québec.c'est la première fois qu'il tente d'être élu ...

joint par téléphone par TVA nouvelles, il affirme avoir contesté la décision de la saaq au tribunal administratif du Québec, en cour d'appel et en cour supérieure. Même s'il a chaque fois été débouté par les juges, il dit ne pas avoir agi frauduleusement.

Ici il y a deux solutions. La saaq avant d'indemniser avec plusieurs années de combat qui traîne de long en large par la saaq et de c'est subalternes afin de décourager toutes accidentés de la route et des autres paliers gouvernementales, elle a sûrement scruter a la loupe toute fait et geste de m rioux. Et elle était sûrement au courant de sa candidature avec la coalition avenir Québec. La saaq sont libéral en passant. Cela devait faire exprès afin de écraser un adversaire de cette façon. De plus, elle savait très bien que m rioux ce présentait cela est des affaires public, non cacher. Et que si la saaq lui a verser des indemnisations avant tout elle a fait son enquête avant toute chose, tel-que des filatures, écoutes téléphoniques, e-mail, et autre Car elle ne sort aucune argent avant d'être sûre. Et il y est supposer d'avoir une lois de la saaq, de ce quel verse reste verser non recouvrable par la suite. Car que feraient toutes accidentées qui ce voit verser des indemnités. Resterait toujours sur le feux vive de ce voir un jour réclamer leurs indemnités. Jouissance de la saaq.

Ce cas si est similaire a celui qui est précédemment a la page jurisprudence du 22-6-2017 que toutes les palier de justice ce tenaient les mains afin de ne pas indemniser un accidenté qui a fait deux chute dans un escalier suite a des séquelles de rechute de son accident. M rioux devra épuiser toutes c'est recours de justice s'il doit gagner sa cause. Es-ce une autre nouvelle façon d'agir frauduleuse a la saaq?

p. 489- 16-8-2017 journal de montréal.com : la saaq l'obligeait a conduire des camions avec un seul œil.

Dossier qui sont les réel abuseur du système 105A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retourné dossier défense le 7-2-2019

Un homme obtient gain de cause après un combat juridique de plus d'un an.

Un camionneur aveugle d'un oeil n'aura pas a conduire a nouveau son camion comme voulait l'obliger la société de l'assurance automobile du Québec. En 1982, m Guy binette s'est fait piquer dans un œil par un taon alors qu'il se baladait en motocyclette.

Il n'a pas travailler pendant cinq ans et a reçu des indemnités de la saaq jusqu'en 1987.

il a ensuit pu continuer de conduire des camions jusqu'en 2004, année de sa rechute. Il n'a jamais plus été capable de conduire un poids lourd par la suite.

Mais en 2015, la saaq a allégé ses critères permettant a un aveugle d'un œil de conduire des camions.

Elle a donc coupé les allocations de m binette en lui disant de retourner au travail.

«comment voulez-vous que je conduise un camion? On dit qu'un camionneur doit avoir des yeux tout le tour de la tête ...» Appel : une décision première avait donné raison a la saaq.

(normal cela est la saaq.)

mais m binette a fait appel. Au début août, deux juges administratifs lui ont donné gain cause et la saaq devra maintenant l'indemniser de façon rétroactive.« sa fait peur de se battre contre un géant comme a saaq. Ce sont des grosses machines. Mais je devais le faire, ça n'avait juste pas de bon sens.»... mais le combat contre la saaq a laissé des traces. Sans aucun revenu depuis janvier 2016, m binette a été obligé de mettre sa maison en vente en janvier 2017. il l'a vendue en juin. ... maison de valeur a \$500,000.00 laissé a \$325,00.00. pour ceux qui non connaisse pas m Guy binette il a fait les manchette et de référence a ce dossier a la page : 446 28-2-2017.

(Lorsque que je disait qu'un accidenté perdra tout ce qu'il a afin de ce battre contre la saaq afin d'avoir gain cause. Abus de la saaq façon de faire règle interne a suivre.il n'est pas le premier et n'est pas le dernier aussi. La saaq aime jouir de son pouvoir.)

p 492- 14-8-2017 TVA nouvel : autre cas des abus de la fonction public. l'ex-député du bloc québécois dans la circonscription de Champlain en Mauricie et ancien maire de la municipalité de saint-adelphe, Réjean Lefebvre, fait a nouveau face a la justice.

(pourquoi encore, autre récidiviste qu'il connaît le système de la justice. Il est vrai pour eux les fonctionnaires qu'ils ont haut dessus des lois comme disent la saaq.)

M Lefebvre est accusé d'attouchements et agression sexuelle au palais de justice de Shawinigan. Les gestes auraient été posés contre un enfant de 9 ans, le 10 juin dernier a saint-adelphe, ou habite Lefebvre.

(un autre fois un fonctionnaire abuse de sa supériorité afin d'abusé sur un plus démunie.)

En 1998, Réjean Lefebvre avait été arrêté pour conduite en état d'ébriété en Ontario. c'était sa troisième récidive pour alcool au volant.

(Comment ce fait-il que la fonction publique soit haut dessus des lois a l'abri de tout poursuite des fait et gestes de son personnel. Un accidenté une victime quel-quelle soit, doit elle ce débattre comme un poisson hors de l'eau afin d'avoir gain cause. Les lois et règlement de la fonction public son a leur avantage pour vu qu'ils remplissent les coffres de l'état. Ils ont l'immunité gouvernementaux. De quel coté est la véritable justice et vérité. Regardez lorsqu'une victime passe devant la saaq, TAQ, cours supérieur etc. les juges demande seulement qu'aux accidenté de dire la vérité en pré-temps serments. Aucun fonctionnaires prête serment car ils savent qu'ils mentiront afin de prendre pour sa fonction gouvernemental.)

Ce n'est pas le premier fonctionnaire a agir et de s'en sortir blanchi a tout coup. La fonction publique sont trop protéger par sa gouverne afin de remplir ses coffres. Seul et unique raison. Nous , nous pouvons le hanté plus tard seulement. Et que tant et aussi longtemps que vous seriez pas satisfait

Dossier qui sont les réel abuseur du système 106A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retourné dossier défense le 7-2-2019

hantez les.)

Nous restons toujours sur la recherche des jugements insolite et absurde et illogique de la fonction publique et de s'est représentants . A suivre ...

AJOUT AU DOCUMENT DEVANT LA TAQ Du 28 NOVEMBRE 2017.

Comme je disais nous retons a l'écoute de d'autre information.

16-10-2017 Journal de montréal.com : les fonctionnaires fédéraux traités aux petits oignons.
Pour ont bon rendement toujours en faveur de la gouvernance. Le gouvernement canadien offre des magnifiques cadeaux a ses fidèles employées. Pour plus de \$ 7.3 millions de dollars en cadeaux et d'autres en argents. Mais que fait-ont de la corruption gouvernemental. Aux prix qu'ils gagnent en salaire, ils ne sont pas capable de ce payer donc ce qu'ils ont de besoin dans la vie de tout les jours. Sans compter les bonis très volumineux qu'ils ce votes. Mais que fait-ont des plus démunis les accidentés et autres. A ceux qui devraient avoir leurs indemnités, les réels valeurs de leurs salaire, séquelles physiques que psychologiques? Continuons a pressez les citron accidentés.

*Vous devez vous dirent cela ne vous regarde pas c'est le fédéral.
Ne vous en faite pas. Je ne vous oubli pas, car la gouvernance québécoise est*

Dossier qui sont les réel abuseur du système 107A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retourné dossier défense le 7-2-2019

encore pire.

30-8-2017 journal de montréal.com : Champions des congés de maladie. Le Québec détient plusieurs records canadiens en matière d'absentéisme au travail pour l'année 2016. Les experts consultés par le journal ne savent pas précisément pour quelle raison le Québec fait piètre figure en matière d'absence pour cause de maladie et d'invalidité parmi ses fonctionnaires, et ce depuis plusieurs années déjà. ... La fédération canadienne des contribuables en doute. Le groupe de pression croit que certaines pratiques relèvent de la mauvaise foi, comme la hausse des absences le lundi et le vendredi. ...

Retraite :

Le syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec l'explique par une hausse des retraites en 2016. Il est encore possible de vider avant sa retraite sa banque de congés de maladie accumulés, ce que le gouvernement veut abolir. ...

En tant qu'accidenté de la route. Pour nous, nous avons aucun congé de maladie de payé par l'état. Au contraire. Si nous travaillons. Dans mon cas. Travailleur autonome avec plus de cinq ans d'expériences ce que la saaq refuse d'en prendre note car faudrait recommencer tout les calcul depuis 1990, ce qui aura des conséquence envers la saaq a ne pas prendre la vérité en face. Elle me verse en octobre 2017 du 5-10-2017 au 18-10-2017 que \$ 267.34 au 14 jours soit 19.10 par jour.

En 1990 je me prenais 10.00 dollars de l'heure afin de vivre et le reste je le mettais pour améliorer mon entreprise. Après plus de 30 années de calvaire et de débat a ne plus finir cela pour la saaq ce disent extrêmement généreuse de me verser ce salaire. Ce quel verse cela n'est même pas assez suffisant pour ce payé un repas par jour. Ou est les vérité de leur monde de fonctionnaire. Et tant qu'au véritable séquelles tant physique que psychologique, leur avocat maître Sébastien Jobin vermette cela lui a pris 6 mois avant de faire corriger son expertise psychologique du Dr Pablo Cervantes, en faveur de la saaq par leur experts afin quel soit a leur faveur naturellement. Cela donne que le minimum d'indemnité a verser bien sur. Si pour les fonctionnaires regardent en avantage pour le gouvernement ici la saaq. Il sera récompenser et pour l'accidenté donnera que le minimum d'indemnité a verser. Ce n'est pas pour rien que m vermette était presser de conclure ce dossier. A ce moment là, nous étions en novembre 2014 et il quittait la saaq pour aller a la caisse de dépôt et de placement du Québec en janvier 2015.

Donc, pas de temps a perdre fermons ce dossier, empochons nos bonis, nos congé de maladie accumulés et good bye la saaq. Aucune tâches a son dossier.

1-9-2017 journal de montréal.com : L'imputabilité règne dans la haute fonction public. En 10 ans, aucun des mandarins de l'état québécois n'a été congédié.
Mme Hélène de Kovachich s'est retrouvée dans la tourmente après avoir utilisé les fonds publics pour payer des honoraires juridiques de \$215,000.00 pour un litige privé.
*Je ne rentera pas dans tout les détails trop long.
Mais cela est pour vous dire que la TAQ tribunal administratif n'est pas tout a*

Dossier qui sont les réel abuseur du système 108A 110

non écrit dans dossier TAQ et SAAQ la TAQ mon retourné dossier défense le 7-2-2019

fait véritablement logique et honnête lorsqu'il y a des sommes d'argent qu'il faut donner au accidenté. Si elle veut avoir d'autre dossier devant-elle. Elle doit (taq) donner raison a la saaq qui est la plus grosse vache a lait du gouvernement ne l'oublions pas. Bonis, cadeaux, congés, et bien d'autres... Mais ici dans ce dossier cela était pour payé des frais juridique d'un litige privé avec son ex-mari. Entre 2014/2015. Elle est juge administratif du TAQ. En même temps que pour le traitement de mes dossiers. Donner moins a l'accidenté car il faut rembourser les frais honoraire juridique de Mme (taq). Cela vous choc de vous faire dire ces chose là. Mais, en tant qu'accidenté de la route et de voir constamment les magouilles extrêmement abusive de cette société d'abuseur du système gouvernemental et de ces clients. Il y a quoi d'être en christ contre eux.

Après plus de 25 années de combat, elle (saaq) nous donne raison. Avec les mêmes preuves aux dossiers. Mais qu'un minimum bien sûr. Même si leurs propres lois et règles a suivre pour les remboursements.disent le contraires de ce qu'elle avance. Elle donne qu'un minimum.

Nous somme au Québec et nous avons droit a notre opinion et de vous rapportez ce que les journalistes écrivent dans leurs journaux. Des faits réel, mais que personne fait rien pour que sa change. Redonner a ceux qui ont droit, les accidentés. Vermette et Lacasse était pressez.

- 1-9-2017 journal de montréal.com : congédiement dans la haute fonction publique : la sécurité d'emploi est un enjeu, dit Philippe Couillard.
- Philippe Couillard soutient que la sécurité d'emploi des hauts fonctionnaires est Un enjeu alors que le journal révèle qu'en 10 ans, aucun des mandarins de l'état québécois n'a été congédié. ... de 2007 a 2017 aucun fonctionnaire a été congédié.
- Si, vous devenez fonctionnaire au Québec. Vous devenez un Dieu grec pour la fonction public. Vous pouvez faire tout ce qui vous passe dans la tête, vous n'auriez aucun reproche et aucun compte a rendre a qui que ce soit, de plus sans reproche. Et tout vos frais seront au frais des contribuables. Les lois et les règles a suivre ne vous seront pas reprocher. Vous êtes au-dessus des lois. Mais une seul chose que vous devez faire. Cela est extrêmement important. Vous devez donnez raison a votre gouverne. Rapporter le maximum d'argent dans les coffres de l'état.*
- Si vous donnez raison au gouvernement vous ne serez jamais congédié, sanctions, aucune conséquences ou réprimandez.*
- Au contraire, vous rentrez dans le club social de la fonction public.*
- Les décisions qui ont été rendu en 2014-2015 entre la saaq Sébastien jobin vermette et Mme Gisèle lacasse TAQ, ont été rendu injustement car ils n'ont pas suivi leurs propres lois et règles a suivre et ceci avec de fausse expertise modifier en faveur de la saaq bien sûr. Que ce soit les séquelles physiques, psychiques, indemnités divers, emploi, temps de travail, années de travail, divers frais, etc ... de plus m vermette était pressé de fermé ces dossiers il devait quitté le même*

mois, voir la même semaine pour la caisse de dépôt et de placement du Québec. Donc peut importe les décisions cela devait-être tous en faveur de la saaq. Et ont ce fout de l'accidenté.

Ce qui compte est de remplir les coffres de l'état et coupon lui le plus vite que possible a moindre frais.

Ce n'est pas pour rien que nous, nous retrouvons toujours devant la TAQ tribunal administratif du Québec. Cela est une roue qui tourne. Accident- décision refus d'indemnisation- révision refus d'indemnisé quoique ce soit – TAQ refus- appel refus- cours supérieur- cour d'appel – cours suprême- et ont recommence avec un autre dossier. Et sans compter bien d'autres paliers. Ou est la réel justice et les réel indemnisation a sa clientèle que nous sommes?